

Photo
Martin Parr
se paie
l'excentricité
britannique.

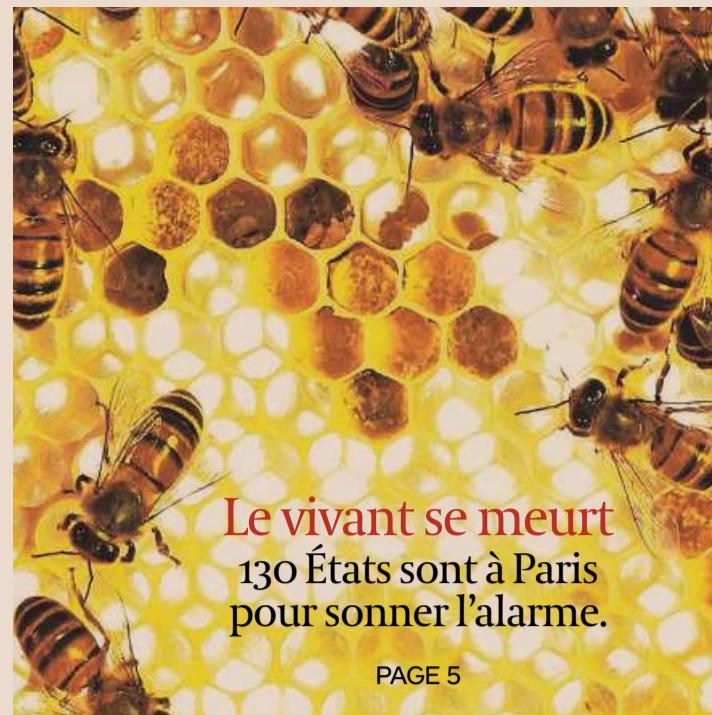
PAGE 12



30

mardi 30 avril 2019
www.lecho.be

L'Echo



**Nathalie Oosterlinck,
CEO d'Otry**
«Ce pays n'a
jamais eu de
vision d'avenir.»

PAGE 13

L'impact négatif du tax shift sur le Tax shelter en partie neutralisé

Le tax shift, la réforme à la baisse de l'impôt des sociétés, a eu des effets négatifs sur le Tax shelter, rendant ce mécanisme d'immunisation fiscale pour les entreprises qui investissent dans l'audiovisuel moins attractif pour les investisseurs, surtout les PME. Conjugué à l'extension du mécanisme aux arts de la scène, le secteur audiovisuel a vu les fonds levés en sa faveur baisser de 11% en 2018. Alors que le Tax shelter est la principale source de financement du cinéma en Fédération Wallonie-Bruxelles, le secteur s'est mobilisé afin de sensibiliser le politique. Avec un certain succès puisqu'une série de mesures ont été récemment votées à la Chambre pour neutraliser, en partie, les effets négatifs du tax shift sur le Tax shelter. Ce qui signifie que le combat n'est pas terminé. Il se poursuivra lors de la prochaine législature. **P. 4**

Le tarif prosumer reporté après le 26 mai

Le texte portant sur le tarif prosumer en Wallonie doit repasser devant le Conseil d'Etat pour assurer sa sécurité juridique. Une nouvelle étape qui reporte l'adoption du texte à la prochaine législature. **P. 6**

0,2 %

D'après une première estimation de la Banque nationale, le PIB belge a progressé de 0,2% au premier trimestre. Bien qu'attendu, c'est un résultat très faible. **P. 7**

MARCHÉS

BEL 20	+0,27%	3.737,82
EUROSTOXX 50	+0,04%	3.501,94
DOW JONES	+0,04%	26.554,39
EURO EN DOLLAR	+0,28%	1,1166
TAUX BELGE (à dix ans)	+1 pts de base	0,45%
ONCE D'OR (en USD)	+0,99%	1.284,20

139^e ANNÉE
BEL 2,70 € N°85
LUX 3,20 €



18

5 413639 101225

Café rime avec jackpot pour les barons belges de la bière

Les Belges derrière Jacobs Douwe Egberts empochent 1,71 milliard d'euros.

MICHAËL SEPHIHA

Les familles belges actionnaires du groupe AB InBev doivent se contenter d'un dividende nettement réduit au titre de l'exercice 2018. Mais ce désagrément est largement compensé par le montant que leur a versé le holding luxembourgeois Cofula, le véhicule par lequel ils participent au capital du géant du café, Jacobs Douwe Egberts. Les derniers comptes annuels de Cofula révèlent en effet que la société a distribué un dividende intérimaire de plus de 965

millions d'euros à ses actionnaires, c'est-à-dire les familles Van Damme, Van der Straten Ponthoz, de Spoelberch, de Pret Roosse de Calesberg et de Ways Ruart. Le holding leur a même versé 746 millions d'euros de capital excédentaire. Au total, ce sont donc 1,71 milliard qui ont percolé vers les familles belges du groupe AB InBev pour l'exercice 2018.

Cette source est-elle tarie à présent? Dans les comptes annuels de Colufa, on lit en effet que, l'an dernier, le holding a vendu des titres -y compris des warrants -pour un mont-

tant de 2,23 milliards d'euros. Cette opération a généré une plus-value de plus de 870 millions d'euros. S'agit-il des actions Acorn Holdings, qui matérialisent l'investissement dans Jacobs Douwe Egberts? Ou d'une autre participation? Autant essayer de lire dans le marc de café. Ne fût-ce que parce que les familles belges hyper discrètes au sein du groupe AB InBev se refusent à tout commentaire. En 2017, Colufa a déjà vendu des actions dans une «société néerlandaise» pour 572 millions d'euros. Acorn est basée aux Pays-Bas.

Le «holding café» des Belges d'AB InBev a-t-il vendu ses actions dans Jacobs Douwe Egberts? Autant lire dans le marc de café.

Les familles belges du groupe AB InBev ont commencé leur aventure dans le café à la suite du retrait de Douwe Egberts de la Bourse en 2013. Cette année-là, la famille Reimann avait mené l'opération via son holding JAB - dirigé par le président d'AB InBev à l'époque, Olivier Goudet. Cette opération a conduit à plusieurs années de croissance, inspirée par la «machine à racheter» AB InBev, ce qui a permis la formation de la plus grande entreprise de café au monde, après le géant suisse Nestlé.

LIRE EN PAGE 3

Les socialistes vainqueurs en Espagne mais sans majorité



Les socialistes espagnols sont sortis victorieux des urnes. Avec 123 sièges, ils confortent leur représentation parlementaire mais ne détiennent pas la majorité absolue. Même avec Podemos, son allié de gauche anti-austérité, il manque au PSOE 11 sièges pour l'atteindre. Le Parti populaire s'effondre, se retrouvant à 66 sièges, son score le plus bas depuis 1980. Vox, le parti d'extrême droite, entre au Parlement mais sans obtenir le score attendu. © BLOOMBERG

LIRE EN PAGES 2 ET 9

«On risque de devoir se poser la question du péage urbain»

La machine est en marche. Et en cette veille de 1^{er} mai, le PS bruxellois, emmené par Rudi Vervoort, candidat ministre-président, et Ahmed Laaouej, répondent aux critiques portant sur leur gestion de la mobilité à la Région. La N-VA vient d'enterrer la taxation au kilomètre prônée par le PS. Désespoir? «Non, car toutes les forces vives en Flandre souscrivent à ce projet», dit Rudi Vervoort. Nous souhaitons l'implanter dans la zone métropolitaine. On a un réseau de caméras qui nous permet de définir les horaires, le public cible, tout est prêt. Il faut que cela fasse partie des accords des différents niveaux de pouvoir. Sans cela, je sens venir la demande au niveau bruxellois, on risque de devoir se poser la question du péage ur-

«Le péage n'est pas une bonne solution.»

RUDI VERVOORT
MINISTRE-PRÉSIDENT BRUXELLOIS

bain qui n'est pas une bonne solution à mes yeux car cela créera une tension entre Bruxelles et son hinterland.»

Les deux ténors du PS entendent aussi démontrer que pendant que le Fédéral, sans le PS, a fait de la casse sociale, la majorité régionale bruxelloise a fait du bon travail. Ainsi, Vervoort déplore avoir dû «réparer ou atténuer les dégâts causés par la majorité MR/N-VA», en citant la police fédérale qui est en sous-effectif. Ou en visant directement l'ex-secrétaire d'État N-VA Theo Francken comme responsable de la crise au parc Maximilien. Le PS bruxellois vante son bilan, avec des suppressions de taxes, des primes, des investissements dans les transports publics, une réforme des allocations familiales.

LIRE EN PAGE 6

De Block veut harmoniser tous les statuts

Lors du prochain gouvernement, Maggie De Block, la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique - elle espère pouvoir remplir à ce poste lors de la prochaine législature -, souhaite mettre fin aux différences de statuts entre les travailleurs, les indépendants et les fonctionnaires.

Carrières moins linéaires
«La grand-mère de mon mari était tou-

jours fâchée de ne pas travailler pour le 'Gaz', le prédecesseur de Fluxys, parce que ses employés recevaient une généreuse pension. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes changent plusieurs fois de statut pendant leur carrière. Et ils sont pénalisés, car ceux qui mettent par exemple fin à leur carrière de fonctionnaire doivent sacrifier leur pension élevée», explique-t-elle. «C'est pourquoi nous devons harmoniser tous ces statuts.»

Maggie De Block
souhaite mettre fin aux
différences de statuts
entre les travailleurs,
les indépendants et les
fonctionnaires.

Pour De Block, les droits acquis doivent le rester. «Mais il ne devrait plus y avoir de différence entre ceux qui font aujourd'hui leur entrée sur le marché de l'emploi, qu'ils soient employés, fonctionnaires ou indépendants», estime-t-elle.

«Nous voulons qu'ils aient les mêmes droits à la pension et aux allocations de chômage ou de maladie», conclut-elle.

LIRE EN PAGE 4

LIRE EN PAGE 6

La Deux

ÉDITORIAL

VINCENT GEORIS



L'extrême droite entre au Parlement espagnol.

Vox agrandit la famille europhobe

L'Espagne était un des seuls pays de l'Union européenne à ne pas avoir cédé à l'extrême droite. Depuis la mort de Franco en 1982, aucun parti n'avait osé endosser son héritage sanglant. Le passé trop récent des exactions du Caudillo et le parfum persistant de sa répression semblaient immuniser la démocratie espagnole. C'est terminé.

Ailleurs en Europe, les élus d'extrême droite s'affairent depuis un certain temps déjà dans les parlements et, depuis peu, les gouvernements. En Autriche, les nostalgiques du III^e Reich ont retrouvé le pouvoir l'an dernier, avec le FPÖ. En Italie, les fans de Mussolini ont investi le gouvernement et dirigent le pays. En Allemagne, l'AfD a fait revenir le spectre du nazisme au Bundestag.

Vox a vampirisé l'électorat du parti populaire.

Les électeurs les plus radicaux préféreront toujours l'original à la copie.

Lors de la crise catalane, le PP (démocrate chrétien) a voulu réveiller à son compte la ferveur nationaliste des Espagnols en maintenant les indépendantistes. Quelle erreur! La stratégie a échoué. Le PP a perdu plus de la moitié de ses députés. Déçus, les ultra-nationalistes espagnols ont

préféré Vox. L'original.

Partout en Europe, ces cinq dernières années, le même scénario erratique s'est répété. Le centre droit, incarné par le PPE et la démocratie chrétienne, s'est inspiré des éléments de langage de l'extrême droite, centrés sur l'ordre et la sécurité, s'enlisant peu à peu dans la radicalité.

Au Royaume-Uni, David Cameron, par crainte du Ukip, a inventé le Brexit. En Hongrie, par peur de se faire rattraper par le Jobbik, le Premier ministre Viktor Orban s'est érigé en défenseur de la chrétienté et en pourfendeur de l'islam, se piégeant dans un rôle ubuesque. À Bruxelles, lors de la crise migratoire, la Commission européenne a misé sur la fermeture des frontières et leur renforcement, délaissant froidement les valeurs humanitaires.

Au final, l'extrême droite est sortie renforcée de cette mauvaise stratégie d'imitateur. C'est une règle, les électeurs les plus radicaux préféreront toujours l'original à la copie. En attendant, à quelques semaines des élections européennes, Vox vient ajouter sa voix aux autres partis europhobes.

Marie Messiaen

Madame la présidente des magistrats

Marie Massiaen, juge au tribunal du travail du Hainaut (Mons) succède à Manuella Cadelli à la tête de l'Association syndicale des magistrats (ASM). Un beau challenge à relever.

NICOLAS KESZEI

Elle rigole lorsqu'on lui demande si on trouve des photos d'elle sur internet. «Je ne suis pas très connue, rigole-t-elle, avant de reprendre, toujours amusée. Pas encore!» Et elle a raison. Marie Massiaen, 39 ans, juge au tribunal du travail du Hainaut (Mons), mère de trois enfants, va rapidement se retrouver sous les projecteurs. Ce week-end, l'assemblée générale de l'Association syndicale des magistrats (ASM) l'a élue à la présidence de l'organe qui, au nom des magistrats, se bat pour une Justice accessible et de qualité.

Son entourage ne tarit pas d'éloges lorsqu'il est question d'évoquer sa personnalité. Après ses études de droit (Saint-Louis, UCL), elle intègre le cabinet Allen & Overy, dont on ne fait plus la réputation en droit des affaires. «Nous avons été étonnés de ce choix, à l'époque», confie l'avocat Guerric Goubeau, qui a fait ses études avec elle et dont il est encore aujourd'hui un ami proche. «Elle nous avait dit que c'était ce qu'elle voulait comme première expérience, mais nous pensions qu'il ne serait pas facile de quitter un tel cabinet.» Pourtant, elle a tenu parole. L'avocat Georges de Kerchove, qui fut son maître de stage, s'en souvient en-

core. À l'époque, ce dernier était président d'ATD Quart Monde et son souci principal était de rendre la Justice accessible aux plus démunis. «Elle est venue nous voir, elle se posait des questions sur le sens de son métier. Nous lui avons expliqué que nous ne pourrions pas la rémunérer à la moitié de ce qu'elle gagnait avant. Mais elle a accepté, précisant qu'elle voulait donner du sens à ce qu'elle faisait», se souvient Georges de Kerchove. «C'est une fille ouverte, qui prend le temps d'écouter et qui possède une excellente analyse juridique», se souvient son ancien maître de stage, qui précise «qu'elle a payé le prix de son choix pour mettre la Justice au service des plus pauvres».

Rat de palais

Marie Massiaen n'a pas oublié cette première expérience qui semble avoir forgé une bonne partie de son parcours professionnel. «C'était très enrichissant, j'ai appris là-bas ce qu'était la vraie vie d'avocat, de rat de palais.» Les permanences juridiques à la Gare Centrale ou les incursions au Bureau d'aide juridique (BAJ) ont achevé de peaufiner sa fibre humaniste, la poussant à passer son examen de magistrature afin de siéger au tribunal du travail du Hainaut (Mons) où elle officie encore actuellement. «Je suis quelqu'un d'assez engagé sur le plan associatif, nous



© DIETER TELEMANNS

LE PROFIL

- 2004: prête serment comme **avocate**
- 2004-2005: entame un stage au **cabinet Allen & Overy**
- 2005: souhaitant donner un sens à son métier, elle rejoint le cabinet de Georges de Kerchove, alors président d'ATD Quart Monde. Elle y reste quatre ans
- 2009-2012: **stage** judiciaire
- Décembre 2012: prête serment comme **juge** au tribunal du travail de Mons
- 2019: élue **présidente de l'ASM**

Brillante

Le témoignage qui suit n'est pas objectif, vu qu'il émane d'un ami de la principale intéressée. Il n'empêche, Guerric Goubeau se souvient (il n'est pas le seul) d'une étudiante brillante, aimable et attentive aux autres. Il se dit que les notes de cours de la magistrate circulaient bien dans les auditoires.

D'une seule voix

L'Association dont elle prend la présidence se bat, entre autres, pour une Justice de qualité et accessible. Mais elle entend se battre pour que tous les acteurs de la Justice, des deux côtés de la frontière linguistique, parlent d'une seule et même voix. Beau chantier en vue!

Engagement

L'avocat Alexis Deswaef, ancien président de la Ligue des droits de l'Homme, a connu Marie Massiaen au cabinet de Georges de Kerchove. «Elle faisait preuve d'un réel engagement pour le pouvoir judiciaire délaissé et sous-financé par le monde politique», assure l'avocat qui salue également la force de travail de la magistrate.

LA PETITE HISTOIRE

Beurk ou trop mignon, pourquoi aime-t-on davantage le panda que l'asticot?

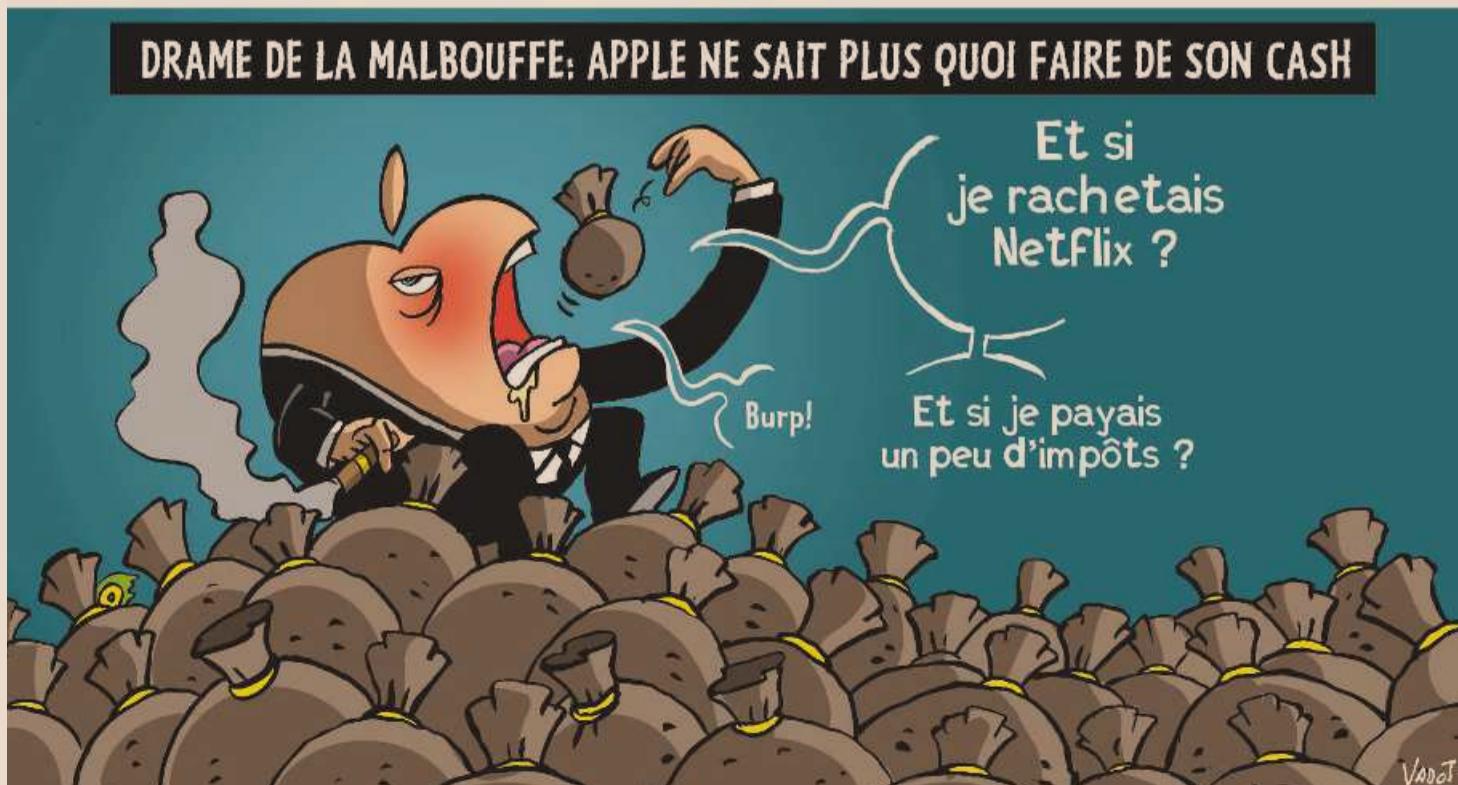
Taille, rareté, ressemblance avec l'être humain, intelligence, danger... De multiples facteurs influencent notre réaction face un animal. «Mais l'un des plus importants, c'est s'il est mignon: des caractéristiques physiques comme des grands yeux et des traits doux éveillent nos instincts parentaux, parce qu'ils nous rappellent un bébé humain», explique Hal Herzog, professeur de psychologie à l'université américaine West Carolina.



© ERIC BACCEGA

tant essentiels à la vie des sols, mais comme les rats ou serpents, ils inspirent souvent le dégoût. Un sentiment «probablement transmis socialement, culturellement et au sein des familles», relève un spécialiste des phobies à l'université de Sussex. Certains ressemblent «à des choses primaires repoussantes comme la morve ou la matière fécale», d'autres sont liés à la transmission – réelle ou fantasmée – de maladies. Mais l'image d'un animal peut aussi être influencée par le cinéma. Si «Sauvez Willy» a pu créer une vague de sympathie pour les orques, «Arachnophobia» n'a pas aidé les araignées, ni «Les dents de la mer» les requins...

ÉPINGLÉ PAR VADOT



Des dividendes forts de café pour les barons belges de la bière

La participation des familles belges actionnaires du groupe AB InBev dans le géant du café Jacobs Douwe Egberts s'avère particulièrement crémeuse. Rien que l'an dernier, un montant de 1,7 milliard d'euros a percolé jusque dans leurs poches, via leur «holding café» Colufa. Pour la dernière fois?

MICHAËL SEPHIHA

Les grandes familles belges dans le secteur de la bière contrôlent près d'un quart du capital du groupe brassicole AB InBev. Depuis des années, des centaines de millions d'euros sont versés dans leurs véhicules financiers, souvent luxembourgeois. Cette année, les dividendes distribués par le géant de la bière ont irrigué leurs comptes en banque de 860 millions d'euros. Alexandre Van Damme, dont on dit qu'il est le principal actionnaire belge individuel d'AB InBev, en est le plus grand bénéficiaire. À première vue, ce montant paraît énorme. Mais les dividendes perçus par l'ensemble des familles sont sensiblement inférieurs à la somme reçue l'an dernier, parce que le groupe brassicole a décidé de diviser par deux la rémunération de ses actionnaires pour conserver des moyens destinés à accélérer son déendettement.

Mais, si on en juge par les derniers comptes annuels de leur «holding café» Colufa, les familles belges du groupe AB InBev n'ont guère de soucis à se faire pour boucler leurs fins de mois. Par le biais du véhicule luxembourgeois, les familles Van Damme, Van der Straten Ponthoz, de Spoelberch, de Pret Roose de Calesberg et de Ways Ruart se retrouvent aussi au sein d'Acorn, la société chapeautant le géant du café, Jacobs Douwe Egberts (voir ci-contre).

Les comptes annuels de Colufa, que le journal financier néerlandais *Quote* a pu consulter, révèlent que ce véhicule a versé à ses actionnaires, au milieu de l'an dernier, un dividende intérimaire de pas moins de 965,3 millions d'euros. Le docu-



ment ne mentionne pas la distribution d'un éventuel dividende final.

Mais cela ne s'arrête pas là. Colufa a décidé en effet de verser également à ces mêmes actionnaires quelque 746 millions de capital excédentaire. Au total, donc, rien qu'au titre de l'exercice 2018, les familles belges du groupe AB InBev ont reçu 1,71 milliard d'euros, pour leur seule participation en Colufa.

Et avec le café, ce sera?

Les Belges d'AB InBev ont investi dans le groupe de café il y a six ans. Ils faisaient partie à l'époque du consortium qui a retiré Douwe Egberts de la bourse. Cette opération s'est déroulée sous la houlette de JAB Holding, le véhicule d'investissement de la famille allemande richissime, Reimann. Un des deux CEO de JAB n'est autre qu'Olivier Goudet, jusqu'il y a peu président d'AB InBev.

Pour boucler ce deal, les Reimann ont été aidés par Byron Trott, le banquier attitré de l'investisseur multimilliardaire

Jacobs Douwe Egberts, qui pèse plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires, se profile comme le principal rival des marques Nescafé du géant Nestlé.

Warren Buffett. Un des actionnaires de son fonds BDT Capital Partners est Sienna Capital, une entité de GBL, le holding de Frère. La famille Santo Domingo (ex-SABMiller et actionnaire d'AB InBev) s'y retrouve également.

Le rachat de Douwe Egberts a donné le coup d'envoi de plusieurs années de croissance. Ainsi, un an après cette opération, l'entreprise néerlandaise de café fusionnait avec la division café de Mondelez, qui détient entre autres la marque de café Jacobs. Et encore une année plus tard, Jacobs Douwe Egberts frappait un grand coup en rachetant l'entreprise américaine Keurig Green Mountain, un des acteurs dominants du secteur du café aux États-Unis.

Le groupe, qui pèse plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires, se profile ainsi désormais comme le principal rival des marques Nescafé du géant suisse Nestlé. Entre-temps, il s'est développé également dans les coffee-shops, les donuts et les boissons rafraîchissantes.

FIGURE CENTRALE

Le Belge le plus connu – mais aussi le plus discret – dans l'actionnariat d'AB InBev et de Jacobs Douwe Egberts est **Alexandre Van Damme**. Mais ces deux géants de l'agro-alimentaire ne sont pas les seuls investissements de «l'architecte d'AB InBev». Il possède également une participation dans **RBI**, le groupe qui coiffe entre autres Burger King. Celui-ci est aux mains de 3G, le véhicule d'investissement des Brésiliens d'AB InBev, tout comme le géant alimentaire Kraft Heinz. Van Damme est investisseur dans 3G et administrateur chez Kraft Heinz. Il possède également un petit intérêt dans le club RSC Anderlecht et détient en Roumanie des milliers d'hectares de terrain et de domaines forestiers. Il soutient également le Fonds Anticancer.

L'an dernier, il a même racheté la chaîne de sandwichs Pret A Manger.

Vente ou glissement?

Dans le bilan de Colufa, on relève également une phrase étonnante au sujet de la «vente de titres – y compris de warrants – pour un montant de 2,23 milliards d'euros». La vente a générée une plus-value de plus de 870 millions d'euros.

Sur quoi cette opération portait-elle? Il semble, à première vue, que Colufa ait vendu l'intégralité de ses actions dans le café. C'est la seule explication plausible. S'agit-il de la vente d'une autre participation de Colufa ou les titres concernés ont-ils été logés dans un autre véhicule des mêmes investisseurs? Autant essayer de lire dans le marc de café. Comme il est de tradition, les familles belges hyper discrètes du groupe AB InBev ne font aucun commentaire.

Hamburgers

Lundi, Alexandre Van Damme a pu se réjouir d'autres bonnes nouvelles du côté de Restaurant Brands International (RBI), le holding faîtier du géant du fastfood Burger King, de Tim Hortons (café, donuts) et de Popeyes Louisiana Kitchen. Ce groupe versera, au titre du deuxième trimestre de cette année, un dividende de 0,5 dollar par action et par part RBI échangeable en action (+ 11%). Selon les dernières informations publiques, Van Damme possède 5,44 millions d'actions RBI et 3,87 millions de parts RBI. Autrement dit, il encaissera 4,65 millions de dollars (4,17 millions d'euros). Ces titres valent globalement, selon le cours actuel de RBI, plus de 1 milliard de dollars.

Visa et Mastercard contraints de réduire leurs tarifs en Europe

Les américains Visa et Mastercard sont désormais obligés de réduire sensiblement les coûts de paiement en Europe par carte bancaire émise en dehors de la région, aux Etats-Unis ou Asie par exemple, a annoncé la Commission européenne.

Les deux sociétés, dans le collimateur de l'exécutif européen depuis plusieurs années, «se sont engagées à réduire de manière significative les commissions d'interchange appliquées aux paiements effectués au moyen de cartes émises en dehors de l'Europe», a déclaré Margrethe Vestager, commissaire européenne chargée de la politique de concurrence.

Ces engagements, «désormais contraignants pour Visa et Mastercard, réduiront les coûts supportés par les détaillants qui acceptent des paiements effectués au moyen de cartes émises hors de l'espace économique européen»,

soit l'UE, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein, précise-t-elle.

Visa et Mastercard facturent en effet des frais pour les paiements transfrontaliers.

Jusqu'à présent, ces frais étaient sensiblement plus élevés pour les cartes de crédit émises hors de l'espace économique européen que pour celles émises à l'intérieur de cet espace.

Or les frais finaux sont payés par les commerçants chez qui le consommateur achète par carte. Et les détaillants répercutent ensuite leurs surcoûts des achats des touristes d'Amérique ou d'Asie sur l'ensemble de leurs clients en augmentant le prix de leurs marchandises.

Visa et Mastercard se sont désormais engagés à réduire leurs commissions de 40% en moyenne, indique l'exécutif européen.

PUBLICITÉ

AUGMENTATION DE CAPITAL 2019

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION DU 25 AVRIL AU 2 MAI 2019 INCLUS

PLUS D'INFORMATIONS ? WWW.AEDIFICA.EU/FR/PROSPECTUS

Joint Global Coordinators et Joint Bookrunners: ING et J.P. Morgan
 Joint Bookrunners: Belfius Banque, BNP Paribas Fortis et KBC Securities
 Co-Lead Managers: ABN Amro, Banque Degroof Petercam et Kempen & Co

Avertissement: Un investissement en actions, la négociation de Droits d'Allocation Irréductible et l'acquisition de Scrips comportent des risques importants. Les investisseurs sont priés de prendre connaissance du Prospectus, et en particulier des facteurs de risque décrits dans la section 1 (« Facteurs de risque ») de la Note d'Opération (y compris le facteur de risque 1.2.11 'Risques liés au déficit de fonds de roulement') ainsi que dans le chapitre I (« Facteurs de risque ») du Document d'Enregistrement avant d'investir dans les Actions Nouvelles, de négocier les Droits d'Allocation Irréductible ou d'acquérir les Scrips. Toute décision d'investir dans les Actions Nouvelles, de négocier des Droits d'Allocation Irréductible ou d'acquérir des Scrips dans le cadre de l'Offre doit être basée sur l'ensemble des informations fournies dans le Prospectus. Les investisseurs potentiels doivent être en mesure de supporter le risque économique d'un investissement en actions, de négocier des Droits d'Allocation Irréductible ou d'acquisition de Scrips, et de subir une perte totale ou partielle de leur investissement.

aedifica
housing with care

L'essentiel

L'impact négatif du tax shift sur le Tax shelter en partie corrigé

Le tax shift avait rendu le Tax shelter moins attractif pour les investisseurs avec, pour conséquence, une baisse des levées de fonds en 2018. Suite à un intense lobbying, le secteur audiovisuel a, en partie, obtenu satisfaction.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

L'année dernière a été difficile pour le secteur audiovisuel belge. L'extension aux arts de la scène du mécanisme du Tax shelter (système permettant aux entreprises d'investir une partie de leur bénéfice imposable dans des productions audiovisuelles en échange d'une exonération fiscale) a entraîné une baisse des fonds levés en leur faveur. Et sa prochaine extension au jeu vidéo constituera une nouvelle concurrence. Mais c'est surtout le tax shift, la réforme à la baisse de l'impôt des sociétés qui a fait mal, car il a rendu le système moins attractif pour les entreprises investisseuses, surtout les PME.

Résultat: selon les données du Centre du cinéma et de l'audiovisuel, les fonds levés

pour l'industrie audiovisuelle ont reculé en 2018 de 11% à 136,4 millions d'euros à l'échelle nationale et de 21% à 70,8 millions d'euros en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une catastrophe pour le secteur. Conjugué aux fonds d'investissement régionaux, le Tax shelter avait en effet permis l'émergence d'une industrie audiovisuelle en Belgique générant la création de milliers d'emplois.

Lobbying intense

Aussi le secteur a-t-il mené un intense lobbying auprès des politiques pour compenser les effets néfastes du tax shift sur ce fameux Tax shelter, principale source de financement du cinéma (35% en Fédération Wallonie-Bruxelles). Avec un certain succès qui s'est traduit par une adaptation de la loi Tax shelter. Le projet de loi du gouvernement a été voté en séance plénière de la Chambre le 4 avril dernier. Jusqu'ici, le secteur ne l'a pas clairement, sans doute parce que le travail n'est pas encore totalement terminé, comme on le verra ci-dessous.

Le secteur a obtenu satisfaction sur deux points (qui, au passage, sont également vala-

-11%

En raison notamment du tax shift, les fonds levés pour l'industrie audiovisuelle ont reculé en 2018 de 11% à 136,4 millions d'euros à l'échelle nationale.

bles pour les arts de la scène).

Le premier, c'est l'adaptation du montant de l'exonération comptabilisée suite à un investissement Tax shelter réalisé avant le tax shift et pour lequel l'exonération fiscale n'est effectivement utilisée qu'après le tax shift. Il se peut en effet qu'en cours d'année, l'entreprise, n'ayant pas encore de vue précise de ses bénéfices à venir, investisse trop d'argent en Tax shelter au regard des limites autorisées par la loi. Dans ce cas, elle est autorisée à reporter le surplus sur un exercice ultérieur. Puis est venu le tax shift, dont la première phase a fait passer l'impôt des sociétés de 34 à 29,5%.

Pour compenser cette baisse, le taux d'exonération Tax shelter a été porté de 310 à 356% afin de maintenir un rendement fiscal équivalent avant et après le tax shift. Mais rien n'avait alors été prévu pour ces situations de report. Cette nouvelle loi apporte donc une solution aux investisseurs concernés. «Sans cette modification, l'investisseur n'aurait pas eu le rendement fiscal attendu», relève Aurélie Dusausoy, COO d'uFund, le premier leurreur de fonds Tax shelter du pays.

Le deuxième point, c'est le passage de 750.000 à 850.000 euros du plafond de l'exonération. Grâce à cela, l'entreprise peut investir jusqu'à 238.764 euros dans une production et non plus 210.674 euros. «On se rapproche donc des 241.935 euros autorisés avant l'instauration du tax shift, il y a donc un net progrès», se félicite Aurélie Dusausoy, avant de nuancer: «Le deuxième plafond reste hélas inchangé: l'entreprise ne peut pas investir plus de 50% de ses bénéfices réservés imposables. La correction opérée bénéfice donc uniquement aux sociétés qui ont la capacité de réaliser un investissement à concurrence de ce montant maximum. L'idéal aurait été de porter la limite à 55% ce qui aurait permis à toutes les sociétés, y compris les plus petites, de continuer à investir en Tax shelter des montants identiques avant et après le tax shift.»

«Cette neutralisation du tax shift est incomplète, estime de son côté Isabelle Molhant, CEO du leurreur de fonds Casa Kafka (filiale de la RTBF). Le plafond de 50% aurait pu être porté à 60%, il manque de mesures pour les PME.» Bref, pour le secteur audiovisuel, le combat n'est pas terminé. Sa poursuite est reportée à la prochaine législature.

De Block souhaite harmoniser les statuts de tous les travailleurs

LE RÉSUMÉ

JASPER D'HOOORE

S'il ne tenait qu'à elle, la ministre des Affaires sociales et de la Santé Maggie De Block harmoniseraient les statuts entre les employés, indépendants et fonctionnaires.

Elle réduirait aussi à nouveau les charges pendant la prochaine législature.

Le nombre de voix qu'a obtenues Maggie De Block en 2014? «131.713, un nombre premier.» Elle le connaît par cœur. La campagne pour les élections du 26 mai est lancée et Maggie De Block ambitionne de faire mieux. Au mot «campagne», elle ne peut cependant pas s'empêcher de soupirer. «Je préfère travailler, mais vous ne pouvez pas vous faire élire si vous ne menez pas campagne. Je n'ai donc pas le choix. J'aime participer à des débats, mais je ne vais pas me promener sur les marchés. Je préfère aussi éviter les affiches et les flyers.»

Pendant la dernière législature, De Block a occupé le poste de ministre des Affaires sociales et de la Santé publique. Après la démission de la N-VA, elle a aussi reçu le portefeuille de l'Asile et de la Migration. Sur la base de son expérience dans les deux premiers domaines, elle a développé une vision à long terme pour notre sécurité sociale. «La Sécurité sociale a fêté cette année son 75^e anniversaire. She's an old lady and she needs to be repainted», estime la libérale. «Elle doit vivre avec son temps afin de rester belle et attrayante.»

Lors du prochain gouvernement, De Block souhaite mettre fin aux différences de statuts entre les travailleurs, les indépendants et les fonctionnaires. «La grand-mère de mon mari était toujours fâchée de ne pas travailler pour le 'Gaz', le prédécesseur de Fluxys, parce que ses employées recevaient une généreuse pension. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes changent plusieurs fois de statut pendant leur carrière. Et ils sont pénalisés, car ceux qui mettent par exemple fin à leur carrière de fonctionnaire doivent sacrifier leur pension élevée. C'est pourquoi nous devons harmoniser tous ces statuts.»

Pour De Block, les droits acquis doivent le rester. «Mais il ne devrait plus y avoir de différence entre ceux qui font aujourd'hui leur entrée sur le marché de l'emploi, qu'ils soient employés, fonctionnaires ou indépendants», estime-t-elle. «Nous voulons qu'ils aient les mêmes droits à la pension et aux allocations de chômage ou de maladie.»

Financement

Deuxième grand chantier de réformes pour la prochaine législature: le changement du mode de financement de la sécurité sociale. Actuellement, le gouvernement puise surtout dans les cotisations sociales sur les salaires pour financer les soins de santé, les pensions et les autres allocations. De Block défend un modèle de type «cappuccino», qui comprend une assurance de base à laquelle tout le monde a droit. Dans cette base – disons le café –, on trouve le revenu d'intégration, les dépenses de santé et les allocations familiales. Ces coûts ne seraient à terme plus financés par la Sécurité sociale, mais à partir du budget général du gouvernement – qui est alimenté grâce aux impôts ordinaires.

Comme dans une tasse de cappuccino,



Pour De Block, si nous réformons la Sécu par étapes, nous pourrons éviter une explosion du déficit. © IP

l'assurance de base est formée par l'expresso. Il s'agit d'une assurance professionnelle à laquelle seuls ceux qui ont travaillé auraient droit, et qui comprendrait par exemple les allocations de chômage – qui seront il est vrai limitées dans le temps –, d'incapacité de travail, la pension et un budget formation. «La pénurie de certaines compétences représente un risque social», poursuit De Block. «C'est pourquoi les travailleurs devraient pouvoir disposer d'un budget leur permettant de suivre deux ans de formation pendant leur carrière.» S'y ajoute une couche

d'assurances complémentaires – la mousse de lait – comme la pension complémentaire de l'employeur et les assurances individuelles. Vu que les soins de santé ne seront plus uniquement financés par les employés et les employeurs, mais sur la base des moyens ordinaires, il sera possible de réduire les cotisations. «Pendant la dernière législature, les cotisations payées par les entreprises en plus du salaire brut sont passées de 33 à 25%. En mettant fin au financement des soins de santé par ces prélevements, les cotisations pourraient à terme passer à 20%», estime De Block.

ASILE

«FRANCKEN ME CRITIQUE SANS ARRÊT»

«Manque de classe», aurait déclaré Theo Francken (N-VA) à propos de sa remplaçante à l'Asile et la Migration. «Je n'ai soi-disant pas de classe parce je l'attaque sans arrêt. Mais Francken ne cesse de me critiquer», réagit-elle. De Block ajoute qu'elle ne peut que constater les choses. «J'ai découvert via l'affaire Kucam (Melikan Kucam, membre de la N-VA, aurait profité de sa ligne directe avec le cabinet Francken pour vendre des visas humanitaires) l'existence de ces voies détournées. Dois-je trouver qu'il est normal que nous soyons stricts en matière de regroupement familial et de reconnaissance du statut de réfugié, mais que par ailleurs 1.500 personnes arrivent dans notre pays par ces voies?»

Le financement des soins de santé devra venir d'ailleurs. De Block ne veut pas de nouveaux impôts et elle estime qu'il est difficile de faire de nouvelles économies parce qu'une grande partie du budget fédéral se trouve selon elle déjà «à l'os». «Si notre pays comptait un taux d'emploi identique à celui des Pays-Bas, nous aurions 600.000 personnes de plus au travail», explique-t-elle. «Dans ce cas, les rentrées de gouvernement seraient beaucoup plus importantes et nous pourrions atteindre l'équilibre budgétaire.»

De Block estime que si nous réformons la Sécurité sociale par étapes, nous pourrons éviter qu'elle ne fasse exploser le déficit. «Si nous sortons une petite partie des soins de santé de la Sécurité sociale, nous aurons la possibilité de réduire les cotisations. Les entreprises auraient de l'oxygène, elles recruteront davantage, le gouvernement percevrait plus de revenus et les cotisations pourraient encore être réduites. C'est un travail pour plusieurs législatures, mais nous devons commencer dès maintenant.»

De Block aimerait rester ministre des Affaires sociales et de la Santé publique pour pouvoir elle-même introduire ces réformes. «Ce n'est pas que je n'aime pas l'Asile et la Migration, mais je n'aurais jamais pensé m'en occuper à deux reprises. Je préférerais éviter que ça me revienne une troisième fois. Mon prédécesseur Theo Francken a déjà annoncé 'I'll be back'. En ce qui me concerne, 'I won't be back' à l'Asile et la Migration.»

Sa réélection à ce poste dépendra bien entendu des électeurs. Car la popularité de Maggie De Block n'est plus ce qu'elle était en 2014... Elle sent elle-même venir l'orage. «Même si j'obtiens de bons résultats, je sera probablement considérée comme une perdante. Si vous recevez la médaille d'argent après avoir obtenu la médaille d'or la fois précédente, vous êtes perdant.»

Le vivant se meurt, les États s'alarment

Le «Giec de la biodiversité» se réunit à Paris pour adopter un consensus scientifique mondial sur l'état de la diversité de la nature. Le résultat attendu est alarmant. Il pourrait déboucher sur la fixation d'objectifs communs contraignants, à l'image de ce qui a été fait avec l'Accord de Paris sur le climat.

FRÉDÉRIC ROHART

La disparition du vivant est une catastrophe d'une ampleur comparable à celle du réchauffement climatique. C'est l'une des conclusions que les experts mondiaux du sujet réunis au sein des Nations unies s'apprêtent à envoyer au monde. Scientifiques et diplomates de 132 pays sont réunis à Paris jusqu'à samedi pour adopter une évaluation mondiale des écosystèmes. Ce sera le premier exercice du genre en près de quinze ans. Et le premier travail à caractère intergouvernemental: comme le fait le Giec pour le climat, il s'agit de dresser un socle de connaissances commun sur lequel les États s'appuieront pour mener des négociations internationales sur le sujet.

Le «Global assessment of biodiversity and ecosystem services», somme de 1.800 pages, est le résultat de trois années de travail, préparé par 150 experts internationaux assistés par des contributions de 310 chercheurs s'appuyant sur 15.000 références. Il s'agit de l'évaluation la plus complète sur l'état de la nature et de la place de l'humanité en son sein, selon Robert Watson, le président de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Le rapport et son résumé à l'attention des décideurs sera publié le 6 mai. Mais sur base des précédentes publications et de fuites dans la presse, certains messages remontent déjà dans l'espace public. Nous sommes face à une accélération rapide du taux de perte de biodiversité à l'échelle mondiale et le défi que cela représente est au moins aussi grave que celui du changement climatique – auquel il est en partie lié. Ce sera «une alerte maximum, une alerte rouge, sur l'état de la biodiversité dans le monde», selon une source diplomatique française relayée dans la presse française. On devrait y lire que «le patrimoine environnemental mondial est en train d'être altéré à un niveau sans précédent», et que les scientifiques s'attendent à «une accélération rapide imminente du taux d'extinction des espèces», selon des extraits du projet de rapport publié par une agence de presse.

Disparitions de masse

Au-delà de la teneur exacte du message qui sera adopté à Paris, le constat de l'état catastrophique de la biodiversité est largement documenté. En 2017, 15.000 scientifiques lançaient un avertissement contre une destruction de l'environnement qui pousse les écosystèmes «au-delà de leurs capacités à entretenir le tissu de la vie». Ils soulignaient que l'abondance des mammifères,

reptiles, amphibiens, oiseaux et poissons avait chuté de près d'un tiers en un quart de siècle, alors que les forêts perdaient un cinquième de leur superficie. L'an dernier, l'ONG Fonds mondial pour la nature (WWF) estimait dans son rapport «Planète vivante» que les populations de vertébrés avaient baissé de 60% depuis 1970 – et notamment de 89% sous les tropiques. Un rythme jamais observé: le déclin des espèces est aujourd'hui cent à mille fois plus rapide que celui calculé au cours des temps géologiques, ajoutait-il.

Plus récemment, une étude publiée dans la revue Biological Conservation a dressé un bilan du phénomène chez les insectes: plus de 40% des espèces sont en déclin et un tiers sont menacées: un taux d'extinction huit fois plus rapide que celui des mammifères, oiseaux et reptiles, concluait-elle. Avec une baisse de la masse totale d'insectes de quelque 2,5% par an, l'éradication pourrait avoir lieu d'ici un siècle.

Coupable et victime

Les activités humaines sont désignées comme étant les principales causes de ces disparitions: en attendant les conclusions de l'IPBES, le WWF pointe l'agriculture intensive, la dégradation des sols, la surpêche, le dérèglement climatique, ou encore la pollution plastique comme principales pressions sur la biodiversité, alors que l'empreinte écologique mondiale, mesure de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles, a doublé en un demi-siècle. «Notre destruction de la biodiversité et des services écosystémiques a atteint des niveaux qui menacent notre bien-être au moins autant que les changements climatiques induits par l'Homme», a encore déclaré Robert Watson, en prélude. L'importance vitale des «services» – pour se limiter à une approche purement économique – que rendent les éco-

systèmes n'est pas à démontrer: ils sont infinis, des plantes qui produisent de l'oxygène ou contribuent à réguler le climat aux insectes polliniseurs, indispensables à la production de 75% de la nourriture sur terre.

Objectif mondial

Le rapport de l'IPBES servira de référence scientifique aux gouvernements, qui doivent élaborer un cadre mondial pour la biodiversité post-2020. En 2010, ils avaient adopté les objectifs d'Aichi, qui prévoyaient notamment de réduire pour 2020 d'au moins de moitié le taux de perte d'habitats naturels – un échec patent. Rendez-vous est déjà pris pour la conférence de la Convention de l'ONU sur la biodiversité, qui se tiendra en Chine en 2020. Pourra-t-elle déboucher sur un accord international contraignant, comparable à celui forgé pour le climat en 2015 à Paris? C'est l'espérance formulée par les défenseurs de la biodiversité – le WWF demande ainsi la fixation d'un objectif «zéro perte nette de biodiversité» pour 2030.

Le dernier rapport du Giec sur le réchauffement climatique a contribué à mobiliser l'opinion publique sur la gravité des changements climatiques. Les auteurs de ce nouveau rapport espèrent provoquer une réaction similaire: «je veux que le public dise que nous ne devrions pas détruire la nature et qu'il exhorte les gouvernements à mettre les bonnes politiques en place», a indiqué Robert Watson. Dont le message semble valider l'idée largement soutenue au sein de la communauté scientifique selon laquelle nous sommes entrés dans la 6^e extinction de masse, produite par une espèce: l'humanité. Les cinq précédentes ont eu lieu avant l'apparition de l'humanité et la dernière en date a vu l'extinction des dinosaures avec environ la moitié des espèces terrestres.

BRUXELLES

SPOTIFY

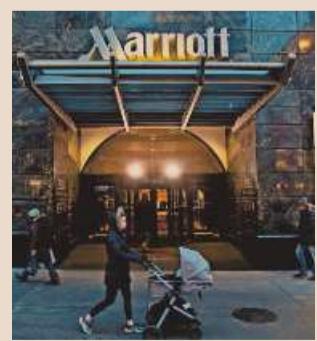
100 millions

Le géant du streaming musical Spotify a publié ses résultats au premier trimestre. Il compte désormais 100 millions d'abonnés payants. Son chiffre d'affaires bondit de 32% à 1,51 milliard d'euros contre 1,14 milliard au premier trimestre 2018.

PLAN POUR LA JUSTICE

Mieux percevoir les amendes, pactole pour l'État

HÔTELLERIE



© BLOOMBERG
Marriott va lancer une plate-forme de location de logements en ligne pour concurrencer Airbnb, rapporte le Wall Street Journal. Les clients recourant à cette plate-forme gagneront des points qu'ils pourront utiliser pour de nouvelles réservations.

Une initiative de Partner Content sous la responsabilité de BDO

“Attendre patiemment le Brexit n'est pas une bonne idée: les entreprises les mieux préparées bénéficieront d'un avantage concurrentiel”

Pour se préparer au scénario du pire dans le cadre du Brexit, les entreprises doivent commencer par répertorier leurs liens avec le Royaume-Uni, en discuter et anticiper. "Il est minuit moins une", estime-t-on chez BDO Belgique.

Le Brexit devrait provoquer le gel des accords et des règles qui s'appliquent aujourd'hui aux échanges entre le Royaume-Uni et les pays de l'Union européenne.

De nombreuses entreprises belges, en particulier les PME, adoptent néanmoins une approche attentiste. "Elles prennent ainsi beaucoup de risques", estime Erwin Boumans, associé chez BDO Belgique.

"Elles pourraient bien se réveiller dans un monde très différent. Dans ce cas, il sera trop tard pour changer les choses." Il est pourtant possible d'anticiper de nombreux problèmes en les cartographiant et en discutant ensuite des solutions.

Les préparatifs et modifications en vue du Brexit n'ont pas la même urgence pour toutes les entreprises, cependant. "Le plus important est de se préparer et de ne pas attendre passivement", conclut Erwin Boumans.

Découvrez comment les experts de BDO peuvent vous aider. Lisez l'article complet sur www.lecho.be/BDO

PARTNER
CONTENT

Partner Content offre aux entreprises, organisations et organismes publics l'accès au réseau de L'Echo, pour partager leur vision, leurs idées et leurs solutions avec la communauté de L'Echo. BDO est responsable du contenu.

Une initiative de
BDO

Erwin Boumans, Associé chez BDO Belgique

© Studio Dan

Économie & Politique

«On risque de devoir penser au péage urbain», menace le PS

LE RÉSUMÉ

À la veille du 1^{er} mai électoral, Rudi Vervoort et Ahmed Laaouej tapent dur sur le MR et la N-VA.

Il n'entre pas dans les intentions du Parti socialiste de gouverner Bruxelles avec les libéraux.

Les deux leaders voient en l'élection un grand référendum «contre» la politique du gouvernement Michel.

MATHIEU COLLEYN

La machine est en marche. Et en cette veille de 1^{er} mai, le PS bruxellois se félicite de vivre une campagne qui se déroule, pour l'heure, sans accrocs majeurs. Rudi Vervoort, candidat ministre-président et Ahmed Laaouej, tête de liste à la Chambre, se sont réunis pour L'Echo afin de délivrer le message de leur parti pour la fête du travail. Le pitch: montrer que pendant que le Fédéral, sans le PS, a fait de la casse sociale, la majorité régionale bruxelloise a fait du bon travail. De bonne guerre.

«Nous clôturons une législature de centre gauche», assure Rudi Vervoort qui déplore avoir dû «réparer ou atténuer les dégâts causés par la majorité MR/N-VA, coupable d'un désinvestissement massif dans sa capitale». Il cite la police fédérale en sous-effectif, «le ministre De Crem (CD&V) reconnaît le problème et demande aux zones de police d'intervenir dans les gares et le

«La majorité MR/N-VA est coupable d'un désinvestissement massif dans la capitale.»

RUDI VERVOORT
MINISTRE-PRESIDENT
BRUXELLOIS

métro.» L'exemple des migrants est criant, ajoute-t-il. On a créé et amplifié une crise humanitaire. C'est une faute politique et une faute morale que de servir de personnes en difficulté pour créer un débat et permettre à un homme politique d'exister.» L'ex-secrétaire d'État N-VA Theo Francken est directement visé. Est-ce lui qui a créé la crise du parc Maximilien, demande-t-on. «Quand on organise du ramassage sur les parkings d'autoroute et qu'en pleine nuit, on amène les migrants dans des fourgonnettes et qu'on les lâche au parc Maximilien, je ne sais pas comment on peut appeler cela.»

Le PS bruxellois vante son bilan, avec des suppressions de taxes, des primes, des investissements dans les transports publics, une réforme des allocations familiales. «Nous sommes le bouclier social», prétend Ahmed Laaouej, accusant le gouvernement Michel de «déglingue sociale», en ciblant le saut d'index, la hausse de la TVA sur l'électricité et les «coupes

massives dans les soins de santé». «Et on a Charles Michel qui vient avec un nouveau plan de réduction d'impôts de 9,5 milliards après nous avoir laissé une facture budgétaire de 10 milliards. Quelle est sa crédibilité? Il faut arrêter la politique de la tromperie.»

Où est le bain de sang social?

On réplique que le déficit a été réduit, que les gens ne sont pas dans la rue pour dénoncer un bain de sang social comme l'avait prédit le PS en 2014. «Il n'y a pas une réunion que je fais où les gens me disent pas leur situation se détériore. Les gens reportent leurs soins de santé pour remplir leur frigo. Cette situation ne vient pas de nulle part.» Ahmed Laaouej assure que la droite au pouvoir a asphyxié l'économie. «Ils ont fait un cadeau de 19 milliards d'euros aux grands patrons en tapant sur les classes moyennes. Résultat: le taux de croissance est en dessous de ce qui est observé dans la zone euro. Leur bilan, c'est leur boulet. Nous voulons le retour de l'État social et de la culture démocratique, ajoute le député fédéral. Que s'est-il passé depuis 5 ans? Des attaques contre les journalistes, les avocats, contre les magistrats, les ONG, les syndicats. On a laissé se développer une impunité sur le terrain des discours discriminatoires, voire racistes.» Vervoort embraye: «Notre vision de Bruxelles est l'inverse de celle de la N-VA. Partout où il y avait un choix à faire entre la Flandre et le reste du pays, le choix a été vite fait. Venir dire qu'il y a un axe PS/N-VA, c'est à rire... Franchement, qui peut croire cela? C'est grotesque et affligeant.»

On demande si les dernières cartographies démographiques concernant les populations étrangères dans la capitale ne démontrent pas un échec régional en matière de mixité sociale. «Ce n'est pas nouveau, répond le ministre-président, axant sur la pauvreté. Le clivage de classe sociale demeure. Un des grands enjeux sera d'amener les communes du sud à participer à un élan pour la cohésion de l'ensemble de la Région. Je sens énormément de frilosité dans le chef de certains représentants locaux qui ne veulent plus rien construire chez eux. On va vers une catastrophe sociale. Ce sont les communes les plus denses qui absorbent le boom démographique. Il y a une limite à cela. Il faudra un développement territorial

assumé par tous les partenaires de la prochaine majorité régionale.»

La Région est également fort critiquée pour sa mobilité, toujours problématique. La N-VA vient d'enterrer la taxation au kilomètre prévue par le PS. Désespoir? «Non, car toutes les forces vives en Flandre souscrivent à ce projet, dit Rudi Vervoort. Nous souhaitons l'implanter dans la zone métropolitaine. On a un réseau de caméras qui nous permet de définir les horaires, le public cible, tout est prêt. Il faut que cela fasse partie des accords des différents niveaux de pouvoir. Sans cela, je sens venir la demande au niveau bruxellois, on risque de devoir se poser la question du péage urbain qui n'est pas une bonne solution à mes yeux car cela créera une tension entre Bruxelles et son hinterland.»

PTB au balcon

Ahmed Laaouej ajoute: «C'est l'une des pistes pour désengorger Bruxelles. Il y a aussi le RER, qui a pris trois ans de retard. Le 26 mai, ce sera un grand référendum contre les mesures du gouvernement MR/N-VA, assure-t-il. Nous lui opposons une politique sérieuse de soutien aux revenus et à la demande. Je pourrais parler du PTB qui n'a soumis que quatre propositions au Bureau du plan.» À propos, toujours pas d'ouverture franche au PTB? Les deux socialistes répètent que leur concurrent ne veut pas du pouvoir. «Ils ont d'abord dit jamais, puis pas avant 15 ans, puis enfin, à condition de modifier les traités européens. Tout cela, c'est du flan, assure Ahmed Laaouej. Le risque, c'est d'avoir des voix perdues, voilà.» Voter PTB, c'est voter à droite, ajoute Vervoort. La stratégie de l'extrême gauche ne varie pas: affaiblir la gauche réformiste. OK, mais la FGTB wallonne a appelé à des majorités PS-PTB Ecolo, rappelle-t-on. «Je l'entends moins», dit Ahmed Laaouej.

Et le MR? Doit-il faire une cure d'opposition? «Laissons parler les électeurs, mais je vois qu'il invente chaque jour des slogans qui ne sont pas sérieux», répond-il. «On ne va pas exclure le MR mais si on peut former des majorités progressistes, nous dirons oui, comme nous l'avons fait aux communales, là où nous avions la main», ajoute Rudi Vervoort. Quitte à laisser la ministre-présidence bruxelloise à Ecolo? «Vous parlez d'un autre temps. Maintenant, c'est le temps de la campagne», évacue-t-il. Place à la fête des travailleurs.



Le PS de Bruxelles appelle à la constitution d'une majorité progressive qui devrait associer Ecolo mais pas le PTB. © KRISTOF VADINO

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉE

ROBECO

The Investment Engineers

Robeco Global Total Return Bond Fund, SICAV (RCS Luxembourg B 177 719)
Robeco (LU) Funds III, SICAV (RCS Luxembourg B 40 490)
Robeco QI Global Dynamic Duration SICAV (RCS Luxembourg B 47 779)
Robeco Capital Growth Funds, SICAV (RCS Luxembourg B 58 959)
Robeco All Strategies Funds, SICAV (RCS Luxembourg B 124 048)

de droit luxembourgeois; Siège social: 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg

(Ensemble, les « Sociétés » et séparément, la « Société »)

Assemblées générales annuelles des actionnaires

qui se tiendra le 31 mai 2019 à 13h00 pour Robeco Global Total Return Bond Fund, à 13h30 pour Robeco (LU) Funds III, à 14h00 pour Robeco QI Global Dynamic Duration, à 15h00 pour Robeco Capital Growth Funds et à 16h00 pour Robeco All Strategies Funds au 6H route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, (email: luxembourg.company.admin@jpmorgan.com ou fax: +352 4626 85825) ou le service financier CACEIS Belgium N.V., Havenlaan 86C Bus 320, B-1000 Bruxelles, et ce, au plus tard le 25 mai 2019. Les actionnaires n'étant pas en mesure d'assister, peuvent désigner un mandataire afin d'assister à l'assemblée et de voter en leur nom. Aux fins de validation de ces votes, un formulaire de procuration doit être déposé auprès de l'agence susmentionnée de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A. ou le service financier CACEIS Belgium N.V.

au plus tard le 29 mai 2019 à 9h00 HEC.

Les rapports annuels 2018, les prospectuses, les informations clés pour l'investisseur (dans la langue néerlandaise et française) et les derniers rapports périodiques sont disponibles à titre gracieux au siège des sociétés et auprès du service financier CACEIS Belgium N.V., Havenlaan 86C Bus 320, B-1000 Bruxelles et sur www.robeco.be. La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site Internet de la BEAMA (www.beama.be/niw).

Les Conseils d'administration

Luxembourg, le 30 avril 2019

Le tarif prosumer reporté à la prochaine législature

TOM GUILLAUME

La Cwape - le régulateur wallon du secteur énergétique - avait annoncé sa volonté d'aller en recours contre le projet de décret actuel, qui doit exonérer du «tarif prosumer» les ménages (près de 150.000 à l'heure actuelle) qui auront installé d'ici le 1^{er} juillet prochain des panneaux photovoltaïques agréés sur leur toit. Le régulateur soulignait le risque d'une mauvaise lecture des compétences de la part du gouvernement wallon. De son côté, le gouvernement entendait légitérer sur la manière dont la Cwape devra appliquer ces tarifs. «Deux thèses se confrontent, ce qui rend la situation très difficile», souligne Edmund Stoffels, député PS. Si la thèse de la Cwape l'emporte, on risque d'avoir voté un décret qui sera remis en cause et risque d'être annulé.»

Le député souligne également une situation problématique si le décret passe, mais que le recours n'aboutit pas. «Pour nous, c'est assez difficile de trancher entre les deux hypothèses sans un minimum de sécurité juridique», a expliqué le député. Le groupe PS a déposé un amendement ce lundi soir, qui devra être

dès lors réévalué par le Conseil d'Etat. Report donc pour ce texte qui passera, de facto, à la prochaine législature.

Les certificats verts adoptés

Plus tôt dans la matinée la commission a adopté le projet de décret portant sur le financement des fameux certificats verts. BNP Paribas va donc racheter les certificats verts à la firme Elia à hauteur de 1,5 milliard d'euros. L'opération sera financée par l'émission d'emprunts obligataires avec

un label vert, et ainsi contribuer au rachat de la surcharge à Elia. Cette bulle photovoltaïque constituait une véritable épée de Damoclès qui pendait au-dessus des contribuables wallons depuis plusieurs années. Le ministre vante une solution «structurelle et durable, qui réglera définitivement le problème».

Le consommateur devra toutefois payer de sa poche via sa facture d'électricité. Dans ce nouveau système, la surcharge atteindra au maximum 7,58 euros par MWh, contre 13,82 MWh jusqu'alors. Un prix qui, sans accord définitif, risquait encore de s'élèver. Ce remboursement devrait s'échelonner sur 20 ans, ce que dénonce l'opposition.

Vote assuré

Le ministre entendait entrer en négociations avec les partis de l'opposition pour s'assurer une majorité à la dernière séance plénière de jeudi. Une manœuvre qui ne serait plus nécessaire. En effet, contactée par L'Echo, l'ancienne députée MR et désormais affiliée aux Listes Destexhe Patricia Potigny a confirmé qu'elle suivrait le vote de son ancien parti.

1,5
milliard €

BNP Paribas va racheter les certificats verts à la firme Elia à hauteur de 1,5 milliard d'euros.

L'économie belge en mode mineur

La croissance économique n'a été que de 0,2% au premier trimestre. C'est peu et cela ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre pour le prochain gouvernement.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Le produit intérieur brut (PIB) de la Belgique n'a progressé de 0,2% au premier trimestre 2019. C'est ce que montre une première estimation réalisée par la Banque nationale. Ce chiffre n'a rien de sensationnel, mais il était attendu par les analystes.

Cela fait plusieurs mois en effet que se succèdent les révisions à la baisse des prévisions de croissance, pour la zone euro et donc également pour la Belgique. «Nous avons

réduit de 0,5% notre prévision de croissance pour la zone euro, soit de 1,9% à 1,4%. La Belgique peut difficilement échapper à cette tendance générale», explique Koen De Leus, économiste en chef chez BNP Paribas Fortis.

Automobiles allemandes et gilets jaunes

Les deux grands voisins de la Belgique traversent en effet une phase délicate. En Allemagne, l'industrie automobile est en crise après les scandales des émissions du diesel. En France, il y a les remous sociaux provoqués par les gilets jaunes. Les blocages de routes et d'entreprises ont perturbé les circuits de production et d'approvisionnement des entreprises.

Au total, De Leus estime que,

CROISSANCE DU PIB BELGE



compte tenu de ces éléments, la production industrielle en Belgique «ne s'en sort pas trop mal». L'économiste prévoit une croissance allemande inférieure à 1% cette année.

Pour la Belgique, Koen De Leus table sur 1% de croissance — pas plus — tant en 2019 qu'en 2020. «Le deuxième trimestre sera encore assez difficile. Par contre, les choses devraient aller en s'améliorant à partir du second semestre», assure-t-il.

Ce tableau n'a rien de réjouissant pour le gouvernement qui sortira des urnes le 26 mai prochain. «Quel que soit le vainqueur du scrutin, cela s'apparentera à une victoire à la Pyrrhus», indique Koen De Leus. Avec le déficit laissé par le gouvernement sortant, la marge de manœuvre budgétaire pour le suivant sera quasiment

PRIX

L'INFLATION A RALENTI EN AVRIL

L'inflation s'est tassée à 2,08%

au mois d'avril. Elle était de 2,33% au mois de mars. Les principales baisses de prix en avril concernaient l'électricité et le gaz naturel. Ces baisses ont été compensées par la hausse des prix des billets d'avion, des chambres d'hôtel et des carburants. L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte des produits énergétiques et de l'alimentation, a atteint 1,67% en avril, contre 1,66% en mars et 1,58% en février.

inexistante. À cela s'ajouteront les difficultés pour former une coalition fédérale, compte tenu d'une Flandre qui penche à droite et d'une Wallonie qui penche à gauche. Cela risque d'être un processus très long.»

1,4% en 2018

La Banque nationale a par ailleurs légèrement corrigé la croissance pour 2018, à 1,4% au lieu de 1,3% précédemment. Koen De Leus note que les dépenses publiques ont augmenté un peu plus rapidement, en partie en raison des élections locales qui, traditionnellement, dopent l'investissement des pouvoirs locaux. Il met aussi en garde par rapport à la remontée du taux d'épargne, «signe d'une incertitude grandissante parmi les ménages», signale-t-il.



Haro sur le plastique... mais pas trop vite

La Wallonie va trop vite dans la chasse au plastique. La Commission européenne demande à la Région wallonne d'attendre avant d'adopter son arrêté sur l'interdiction de l'usage d'objets en plastique à usage unique comme les couverts ou les pailles dans les établissements ouverts au public. «Les autorités belges sont priées de se raser à l'adoption (...) durant une période de douze mois», indique-t-elle dans une communication transmise fin mars que nous avons pu lire. Une directive à ce sujet est en cours d'adoption au niveau européen. En attendant, la Belgique «ne peut faire obstacle à la mise sur le marché sur son territoire d'emballages conformes» à la législation en vigueur. Par ailleurs, le texte sur la table du Parlement wallon devrait être revu: le projet wallon «ne correspondrait pas pleinement» aux exigences de la nouvelle directive, poursuit la Commission. Le projet d'arrêté wallon, prévu en particulier d'interdire certains produits (comme les gobelets) que la future directive entend seulement réduire. Au vu de cette communication, le texte wallon ne pourra pas être adopté avant la fin de la législature, confirme-t-on au cabinet du ministre de l'Environnement Carlo Di Antonio. Ce sera au prochain gouvernement de prendre si nécessaire des amendements avant de faire adopter le texte.

VILLE DE BRUXELLES

37 millions pour isoler les logements sociaux

La Ville de Bruxelles consacrera d'ici la fin de la législature 37 millions d'euros à un vaste projet d'isolation d'une part significative de ses logements sociaux. La majorité PS/SPa-Ecolo/Groen-DéFI a présenté lundi le plan concocté par ses deux sociétés de logements sociaux. Le montant significatif injecté ne permettra pas de couvrir le coût d'une isolation de l'ensemble du parc de logements sociaux du territoire de la commune centrale de la capitale, estimé à 150 millions. Selon Benoît Hellingen (Ecolo), les émissions de CO₂ des immeubles de logement social de la Ville devraient diminuer de l'équivalent de celles de 3.500 voitures chaque année.

PUBLICITÉ

Ensemble, on BOUGE

Ces dernières années, les changements climatiques figurent au cœur d'un débat sociétal d'envergure. Votre entreprise peut elle aussi y faire entendre sa voix. Vous pouvez ainsi opter résolument pour une source d'énergie verte. Saviez-vous que Luminus est numéro 1 de l'éolien terrestre en Belgique avec 189 éoliennes en activité ? Voilà qui fait de Luminus un partenaire idéal pour envisager de produire votre propre énergie verte, que vous choisissez d'ériger votre propre éolienne, d'installer des panneaux solaires ou une unité de cogénération, voire – pourquoi pas – une combinaison des trois.

Envie de découvrir comment produire votre propre énergie ? Visitez notre site web : www.luminus.be/entreprise

Ensemble, faisons la différence.

Économie & Politique Monde

De nouvelles frontières pour les Balkans?

LE RÉSUMÉ

La France et l'Allemagne organisent ce lundi à Berlin un sommet sur les Balkans occidentaux.

Au centre de la rencontre, l'idée d'un redécoupage territorial entre la Serbie et le Kosovo.

Angela Merkel y est résolument opposée.

NATHALIE VERSIEUX
À BERLIN

Angela Merkel et Emmanuel Macron recevaient lundi soir à la chancellerie à Berlin huit chefs d'État et de gouvernement des Balkans (Serbie, Kosovo, Monténégro, Albanie, Macédoine du Nord, Croatie, Slovénie et Bosnie-Herzégovine) et la commissaire aux Affaires étrangères de l'Union européenne Federica Mogherini pour évoquer la situation dans cette région instable depuis la dislocation de la Yougoslavie. De tels «sommets des Balkans» sont fréquents depuis qu'en 2008, le Kosovo a déclaré son indépendance par rapport à la Serbie, reconnue au-

jourd'hui par une centaine de pays, mais pas par Belgrade pour qui le Kosovo est toujours l'une de ses provinces. Jusqu'à présent, aucune tentative de médiation n'a permis de détendre les tensions entre les deux pays, alors que Bruxelles fait de la paix avec le Kosovo la condition à l'entrée de la Serbie au sein de l'Union.

À l'automne dernier, la glace avait semblé fondre entre les deux capitales. Hashim Thaci, le président kosovar et Aleksandar Vučić, le président serbe, semblaient prêts à faire un pas l'un vers l'autre en évoquant le principe d'une «correction frontalière» entre les deux pays. L'un des scénarios évoqués serait l'échange de territoires majoritairement peuplés de Serbes dans le nord du Kosovo avec une vallée du sud de la Serbie, peuplée majoritairement d'Albanais.

Mais le réchauffement a été de courte durée, avec l'obstruction serbe à la candidature du Kosovo à Interpol puis la décision de Pristina d'imposer des droits de douane de 100% sur les produits d'importation serbes. Belgrade fait de la levée de ces droits de douane la condition à la reprise des discussions avec son voisin.

«Mission» stratégique

Officiellement, l'Allemagne et la France se sentent investies d'une «mission» sur ce dossier. La France, traditionnellement proche de la Serbie (là où l'Allemagne entretient des

Pour Berlin, tout redécoupage des frontières pourrait mettre le feu aux poudres dans une région instable.

liens historiques avec la Croatie), estime que l'exemple de la réconciliation entre la France et l'Allemagne peut servir d'exemple dans les Balkans. Dans les faits, les deux pays craignent surtout de voir fondre leur influence dans la région, au profit de la Russie, des Etats-Unis, de la Turquie et même de la Chine, qui semblent vouloir s'emparer de la résolution du conflit, pour asseoir leur présence dans les Balkans occidentaux.

Les chances de voir avancer le dossier à Berlin semblent bien minces. D'autant que la France et l'Allemagne sont loin de considérer le dossier sous le même angle. Angela Merkel est en effet résolument hostile – contrairement à Emmanuel Macron – à toute idée de redécoupage territorial, en vue d'obtenir des États ethniquement homogènes. L'Allemagne a en mémoire le dououreux redécoupage de ses frontières, et les transferts de population massifs imposés tant aux vaincus qu'à la Pologne par les Alliés en 1945.

Le rôle joué par Federica Mogherini – parce que favorable à un échange de territoires – est particulièrement critiqué à Berlin, pour qui tout redécoupage des frontières pourrait mettre le feu aux poudres dans une région instable, notamment aux frontières de l'Albanie. L'Allemagne vise plutôt un développement de la démocratie, qui garantirait les droits des minorités des deux côtés de la frontière serbo-kosovare.

ABDICTION DE L'EMPEREUR CE MARDI AU JAPON



Après 30 ans et 5 mois, le règne de l'empereur japonais Akihito s'achève ce mardi avec une abdication programmée inédite au profit de son fils aîné, le prince héritier Naruhito, qui deviendra mercredi le 126^e souverain du trône du Chrysanthème. © AFP

ÉLECTIONS

Puigdemont interdit d'être candidat

L'ex-président catalan Carles Puigdemont a été interdit de se présenter aux élections européennes du 26 mai par les autorités électorales espagnoles, a indiqué lundi son parti indépendantiste.

Selon cette formation appelée Ensemble pour la Catalogne, qui a transmis à la presse la résolution stipulant l'interdiction, les autorités électorales veulent «réduire au silence» Puigdemont. Contactée par l'AFP, l'autorité électorale s'est refusée à tout commentaire. Le Parti populaire (PP, droite) et les libéraux de Ciudadanos avaient présenté un recours devant les autorités électorales pour empêcher la candidature de Puigdemont.

FRANCE

Levée du contrôle judiciaire de Gaspard Glanz

Le reporter indépendant Gaspard Glanz pourra se trouver à Paris le 1^{er} Mai et les prochains samedis après la levée par le tribunal de Paris de son contrôle judiciaire qui lui interdisait d'être dans la capitale ces jours-là.

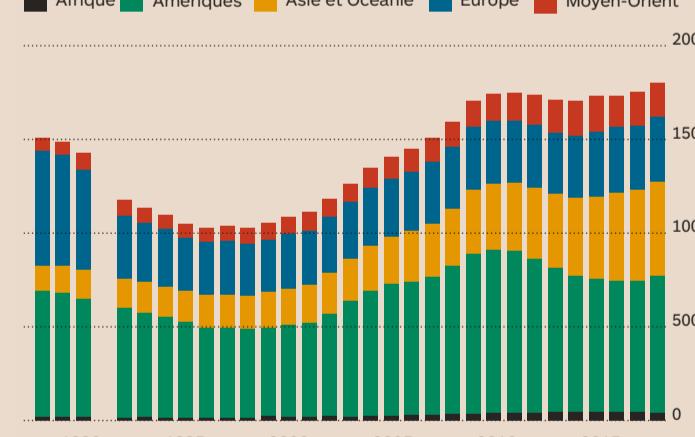
Gaspard Glanz avait été interpellé le 20 avril, lors de l'acte 23 des gilets jaunes, après avoir fait un doigt d'honneur aux forces de l'ordre. Son arrestation et son contrôle judiciaire ont fait polémique en France ces derniers jours. Glanz avait reçu le soutien de dix-huit sociétés de journalistes émanant des principaux médias français (Le Monde, Le Figaro, France 2...) qui dénonçaient les entraves à la profession.

Les dépenses militaires à leur plus haut depuis 1988

LES DÉPENSES MILITAIRES DANS LE MONDE EN 2018

1.822 milliards \$

■ Afrique ■ Amériques ■ Asie et Océanie ■ Europe ■ Moyen-Orient



LE TOP 5 DES PAYS LES PLUS DÉPENSIS

En milliards de \$

1 États-Unis	649
2 Chine	250
3 Arabie saoudite	67,6
4 Inde	66,5
5 France	63,8

Source: SIPRI

Les dépenses militaires ont augmenté de 2,6% en 2018 et elles ont ainsi atteint leur plus haut niveau dans le monde depuis 1988, dopées par des hausses sensibles des budgets de la défense aux Etats-Unis et en Chine, selon un rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) publié lundi. Les Etats-Unis ont à peu près consacré autant à leur défense que l'ensemble des huit autres plus gros budgets. Pour la première fois, la Russie quitte le top 5.

PUBLICITÉ

La 1ère
L'esprit clair

MEHDI KHELFAT & SON ÉQUIPE
MATIN 1ÈRE
DU LUNDI AU VENDREDI

www.lapremiere.be
Suivez-nous en radio FM, DAB+ et sur rtbf.be

Studio Graphique RTBF © Photos : Nicolas Valter

Pedro Sanchez voudrait gouverner en solitaire

Vainqueur des élections législatives espagnoles dimanche, le socialiste n'a pas de majorité absolue.

ISABELLE PIQUER
À MADRID

L'Espagne est devenue depuis dimanche une exception, voire une anomalie dans le paysage politique européen, un pays où la social-démocratie a encore son mot à dire et espère même gouverner. Après avoir remporté les élections législatives du 28 avril, le parti socialiste du Premier ministre Pedro Sanchez a annoncé qu'il tenterait de le faire en solitaire, ayant conquis 123 députés (sur 350) au Parlement. Mais sans l'appui de la gauche radicale de Podemos et des séparatistes catalans, cela semble bien difficile.

Le secrétaire d'organisation du PSOE, José Luis Abalos a rejeté l'offre de dialogue des séparatistes de la Gauche Républicaine de Catalogne (ERC) qui se sont dits prêts à négocier un référendum d'indépendance. «C'est un sujet que nous n'avons pas abordé et que nous n'avons pas l'intention d'aborder» a déclaré José Luis Abalos.

La présidente des socialistes, Cristina Narbona, a pour sa part affirmé que le parti allait prendre son temps: «Rien ne presse (...), nous examinerons toutes les options dans les prochaines semaines». Le Parlement doit tenir sa première séance le 21 mai. En fait, aucune décision ne devrait intervenir avant les élections régionales et municipales du 26 mai.

Avec Podemos?

Le PSOE voudrait aussi éviter de former un gouvernement avec la gauche radicale de Podemos qui lui a pourtant offert son soutien. En perte de vitesse, Podemos, qui se retrouve avec 42 élus (des 71 qu'il avait recueillis en 2016), se voit déjà au pouvoir. Son leader, Pablo Iglesias, l'a maintes fois répété tout au long de la campagne.

Une alliance entre PSOE et Ciudadanos (qui a remporté 57 députés) semble hautement improbable. Sur son compte Twitter, le leader du parti de centre droit, Albert Rivera, a déclaré son responsable, Santiago Abascal dans un programme people de la télévision espagnole.

ont fait de Ciudadanos un projet de futur. Avec la force que vous nous avez donnée, nous allons prendre la tête de l'opposition pour contrôler (Pedro) Sanchez et (Pablo) Iglesias». Inés Arrimadas, numéro deux du parti, à martelé de son côté qu'il n'y aura aucune négociation pour investir M. Sanchez».

Fiasco du PP

Au Parti populaire, son secrétaire général, Teodoro García Egea, qui dans la débâcle a perdu son siège de député, a déclaré que Pablo Casado, le jeune président du Parti populaire, est un projet à long terme. C'est à Pablo Casado, a insisté le responsable conservateur, «de se constituer en alternative» au gouvernement socialiste. Il a tout de même avoué que le PP devait «faire son autocritique» et mieux «définir son futur» après cet échec historique.

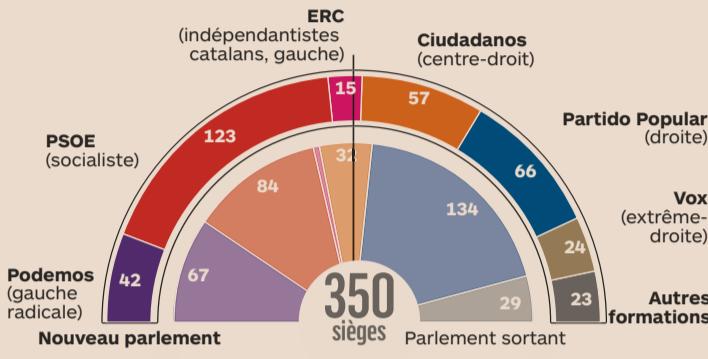
La marge de manœuvre du PP est très étroite. La défaite a été spectaculaire. «Le résultat a été très mauvais», a reconnu Pablo Casado, le pire en fait de son histoire. La formation qui a gouverné l'Espagne de 2011 à 2018 a perdu 3,7 millions de voix (de 7,9 millions en 2016 à 4,2 millions).

À Madrid, qui a enregistré une participation record de 79%, les conservateurs sont passés pour la première fois en troisième position, derrière le PSOE et Ciudadanos. La formation a pratiquement disparu de la Catalogne où il n'a qu'une seule députée (elle en avait six) et complètement du Pays basque, où elle a perdu ses deux élus. En Galice, l'un de ses fiefs, le PP est arrivé pour la première fois derrière les socialistes.

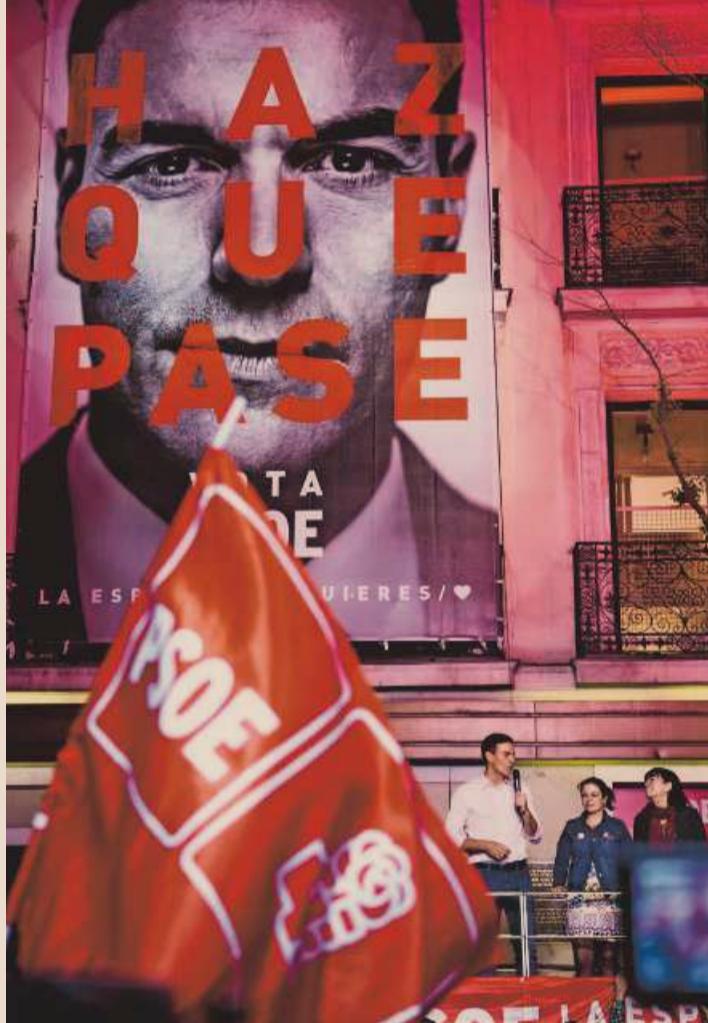
Vox en trouble-fête

Quant au parti d'extrême droite Vox, qui a remporté 10,3% des voix, (et 24 élus) moins ce que lui avaient accordé les sondages, il a bien l'intention de jouer les trouble-fêtes «Vox va continuer à dire les choses bien clairement. Pour nous il ne s'agit pas d'extrêmes mais de bon de sens et nous n'allons pas changer notre discours», a déclaré son responsable, Santiago Abascal dans un programme people de la télévision espagnole.

COMPOSITION DU PARLEMENT ESPAGNOL



Source: Ministère de l'intérieur espagnol



Sanchez a gagné le scrutin, mais sa position reste fragile. © BLOOMBERG

L'Espagne rattrapée par l'ombre de Franco

La marée brune n'a pas déferlé sur Madrid, mais l'extrême droite est de retour au Parlement espagnol, quarante ans après sa disparition. Comme ailleurs en Europe.

VINCENT GEORIS

Avec 10% des voix et 24 élus sur 350, Vox, le parti espagnol d'extrême droite, n'a pas remporté le succès tant espéré. Les sondages prévoient un score de 12%. Son président Santiago Abascal promettait une «révolution des gens normaux». Ce ne sera ni l'un, ni l'autre. Mais ce n'est pas une surprise, il est rare qu'une formation grimpe dans un exécutif quelques années à peine après sa création.

La vraie nouvelle tient dans le retour de l'extrême droite au Parlement espagnol, quarante ans après avoir été bannie de son spectre politique.

L'Espagne était le dernier pays de l'Union européenne à ne pas avoir cédé aux spectres de son passé. En Italie, la Ligue du Nord fait revivre chaque jour Mussolini et partage le pouvoir avec les populistes du M5S. En Allemagne, l'AfD a fait revenir l'extrême droite, et son passé nazi

«Nous allons choisir entre l'anti-Espagne et l'Espagne vivante.»

SANTIAGO ABASCAL
PRÉSIDENT DU PARTI VOX

pour sa gestion de la crise, jugée trop peu radicale par son aile ultranationaliste.

L'ancien Premier ministre Mariano Rajoy a été desservi par la durée du feuilleton catalan, tiré en longueur par la guerre d'usure menée depuis la Belgique par le leader indépendantiste Carles Puigdemont. Le parti d'extrême droite tire

sanglant, au Bundestag. En Autriche le FPÖ, fondé par un ancien général nazi, dirige le pays. Cette résurgence de l'extrême droite pure et dure tend à se généraliser dans de nombreux pays de l'Union européenne. Bien que certains partis, comme Vox, refusent l'étiquette d'extrême droite, tous portent les mêmes thèmes. Le retour à une nation du XIX^e siècle, un âge d'or perdu, la stigmatisation des minorités et l'europhobie. «Nous allons choisir entre l'anti-Espagne et l'Espagne vivante», avait lancé vendredi Santiago Abascal.

Durant sa campagne, Vox a mis en avant des combats inspirés de la doctrine de Francisco Franco. La défense des familles, l'interdiction de l'avortement, la haine des homosexuels, l'unité de la nation, la prééminence de la religion catholique et, cerise sur le gâteau, la généralisation du port d'armes.

Vox tire avant tout sa force de l'éclatement de la droite espagnole minée par la crise catalane et les affaires de corruption. Cette confusion, alors que la crise économique couvait encore, a attiré les plus radicaux vers cette nouvelle formation. Dans ce contexte délictueux, le ralliement de généraux franquistes à la cause de Vox, agissant comme une labellisation du parti fondé en 2013, a rendu espoir à une frange de la population nostalgique de la dictature et de l'ordre établi.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉE

ING (B) FUND

Sicav de droit belge - OPC en valeurs mobilières et liquidités
Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0552.910.688

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de ING (B) Fund qui se tiendra le 17 mai 2019 à 14h00, au siège social de la société, afin de délibérer et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 28 février 2019.
2. Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 28 février 2019.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 28 février 2019.
4. Affectation des résultats.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 28 février 2019.
6. Proposition du conseil d'administration: « L'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice clôturé au 28 février 2019 ».
7. Proposition du conseil d'administration: « L'assemblée approuve, par compartiment, la proposition du conseil d'administration de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 28 février 2019 ».

Les actionnaires désireux de participer à l'assemblée sont priés de se conformer aux prescriptions statutaires.

Les prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques de ING (B) Fund sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège social de la société ou dans les agences de l'institution assurant le service financier, à savoir ING Belgique S.A., avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles , ainsi que sur le site internet suivant : www.ing-isim.lu.

Le conseil d'administration

AVIS FINANCIERS

NN (L)

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

N° R.C.S.: B 44.873

(la « Société »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a décidé d'apporter les modifications et clarifications suivantes au prospectus de la Société (le « Prospectus »), qui sera daté du 1er juin 2019 :

1. **Modifier la Partie I « Informations essentielles concernant la Société », chapitre I, « Présentation succincte de la Société », section « Gestionnaires » du Prospectus, ainsi que les fiches de comportements, afin d'effectuer les ajustements nécessaires suite à la nomination de NN Investment Partners B.V. en tant que société de gestion;**
2. **Modifier comme suit la disposition relative à l'offre et à la vente des actions de la Société à des Ressortissants américains dans la section « Avertissement » du Prospectus :**
« La Société n'a pas été enregistrée en vertu de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) telle que modifiée (la « Loi sur les sociétés d'investissement »). Les Actions de la Société n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Securities Act) telle que modifiée (la « Loi sur les valeurs mobilières »), ou de toute loi sur les valeurs mobilières d'un quelconque Etat des États-Unis d'Amérique et ces Actions ne peuvent pas être offertes, vendues ou autrement transférées qu'en vertu de la loi de 1933 et de toute loi d'un Etat ou toute autre loi sur les valeurs mobilières. Les Actions de la Société ne peuvent pas être offertes ou vendues ou autrement transférées qu'en vertu de la loi de 1933 et de toute loi d'un Etat ou toute autre loi sur les valeurs mobilières. »
3. **Modifier les dispositions de la Partie I « Informations essentielles concernant la Société » du Prospectus, Chapitre IV, « Frais, commissions et régime fiscal », section A, « Frais à la charge de la Société » afin de mettre à jour les paragraphes relatifs aux « Autres frais » comme suit :**
« Les transactions sur titres sont inhérentes à la mise en œuvre de l'objectif et de la politique d'investissement. Des coûts au titre de ces transactions, tels que, entre autres, des commissions de courtage, des frais d'enregistrement et des taxes seront à la charge du portefeuille. Une rotation de portefeuille plus importante peut entraîner une augmentation des coûts supportés par le portefeuille et affecter la performance du Compartiment. Ces coûts de transactions ne font pas partie des charges courantes du Compartiment. Dans les cas où un taux élevé de rotation du portefeuille est inhérent à la mise en œuvre de l'objectif et de la politique d'investissement du Compartiment, ce fait sera indiqué dans la fiche descriptive du Compartiment concerné sous la rubrique « Informations complémentaires ». Le taux de rotation du portefeuille est indiqué dans le rapport annuel de la Société. »
2. **La Société de gestion et/ou le(s) Gestionnaire(s) ont pour objectif de dissocier les coûts de la recherche financière des autres coûts liés aux transactions inhérentes à la mise en œuvre de l'objectif et de la politique d'investissement. Dans cette optique et en règle générale, les frais de recherche financière sont supportés par le(s) Gestionnaire(s). Toutefois, certains Compartiments sont gérés par un/des Gestionnaire(s) tiers en dehors de l'Union européenne qui ne tombe(nt) pas dans le champ d'application de la directive MiFID II et seront/sera soumis aux lois et pratiques de marché locales régissant la recherche financière dans la juridiction applicable du/des Gestionnaire(s) tiers concerné(s). Ce dernier peut avoir choisi ou été tenu de ne pas supporter ces coûts et/ou qui n'est pas légalement autorisé à payer (transactions en espèces) pour la recherche en raison des restrictions légales. Cela signifie que les coûts liés à la recherche financière peuvent continuer à être couverts par les actifs de ces Compartiments. Le cas échéant, le fait qu'un gestionnaire tiers d'un Compartiment prenne effectivement en charge la recherche par le biais des transactions du Compartiment sera expressément mentionné dans les fiches descriptives des Compartiments concernés. Dans ces cas particuliers, le(s) Gestionnaire(s) peuvent recevoir une rémunération au titre des opérations boursières réalisées pour le compte du Compartiment dans le cadre de leurs relations d'affaires avec les Contreparties (c.-à-d. banque, courtier, contrepartie de gré à gré, négociant de contrats à terme normalisé, intermédiaire, etc.). Dans certaines circonstances et conformément aux politiques de meilleure exécution de la Société de gestion et/ou des Gestionnaires, la Société de gestion et/ou le(s) Gestionnaire(s) seront autorisés à engager un Compartiment pour payer des coûts de transaction plus élevés à une Contrepartie plutôt qu'à une autre en raison des résultats des recherches reçus. Cela peut prendre les formes suivantes : [...]**
3. **Dans l'optique d'optimiser la performance de la Société et/ou des Compartiments concernés la Société de gestion peut, dans certaines circonstances, procéder à des demandes de récupération de taxes ou de dégrèvement qui ne sont pas gérées par le Dépositaire et qui resteraient sinon non perçues. [...] ;**
4. **Modifier, dans la Partie II « Fiches descriptives des Compartiments » du Prospectus, section « Classes d'Actions », la définition de la classe d'actions « N », comme indiqué ci-dessous. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que certains d'entre eux pourraient ne plus être éligibles selon cette nouvelle définition. À titre exceptionnel, ces actionnaires déjà investis dans la classe d'actions « N » peuvent y rester. Toutefois, après l'entrée en vigueur de la nouvelle formulation, les investisseurs non autorisés seront bloqués pour toute nouvelle souscription.**
« Classe d'Actions ordinaires qui ne verse aucun rabais et qui est destinée aux investisseurs individuels ayant leur compte-titres aux Pays-Bas auprès d'une institution financière néerlandaise réglementée. [...] »;
5. **Modifier, dans la Partie III « Informations complémentaires », Chapitre IV, « Techniques et instruments », section B, « Restrictions applicables aux SFT (dont les Opérations de prêt de titres et opérations de prise et de mise en pension) » du Prospectus afin d'ajouter « Goldman Sachs Bank USA » comme agent de prêt de titres »;**
6. **Modifier, dans la Partie III « Informations complémentaires » du Prospectus, Chapitre VII, « Dépositaire, Agent de transfert et de registre, Agent payeur et Agent d'administration centrale », section B, « Agent de transfert et de registre », comme suit :**
« [...] En signant le formulaire de demande, l'investisseur reconnaît et accepte que ses données personnelles (nom, prénom, adresse, nationalité, numéros de compte, adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.) collectées par le biais du formulaire de demande seront partagées sur une base transfrontalière, conformément à la loi sur la protection des données personnelles applicable au Grand-Duché de Luxembourg et au RGPD, par la Société de gestion et entre diverses entités du groupe BBH pour la prestation des services contractés avec lui et requis par la législation et les réglementations applicables. En donnant son consentement au traitement de ses données personnelles dans différents pays à travers la signature du formulaire de demande, l'investisseur en autorise leur transfert à des entités situées dans des pays en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen où la législation en matière de protection des données pourrait être différente de celle en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg. Le traitement des données personnelles par les entités susmentionnées peut transiter via et/ou avoir des droits dans des pays où les exigences en matière de protection des données pourraient ne pas être équivalentes à celles en vigueur au sein de l'Espace économique européen. Dans ce cas, des garanties appropriées sont mises en place pour garantir un niveau de protection adéquat, par exemple en ajoutant des clauses types de protection des données adoptées par la Commission européenne. »;
7. **Modifier la disposition, dans la Partie III « Informations complémentaires » du Prospectus, Chapitre IX, « Actions » comme suit :**
« [...] La Société attire l'attention des Actionnaires sur le fait que tout Actionnaire ne sera en mesure d'exercer pleinement ses droits d'actionnaire que directement à l'égard de la Société et de l'ordre du jour. Tout Actionnaire pourra exercer le droit de participer aux assemblées générales s'il est inscrit en son nom propre au registre des Actionnaires de la Société. Si un investisseur investit dans la Société par le biais d'un intermédiaire qui investit à son tour dans la Société en son nom propre, mais pour le compte de l'investisseur, il se peut que ce dernier ne puisse pas exercer certains droits des actionnaires directement à l'égard de la Société. Il est recommandé aux investisseurs de se faire conseiller sur leurs droits. [...] »;

Les actionnaires qui n'approuvent pas les modifications susmentionnées peuvent racheter leurs actions sans frais (hors frais d'acquisition reportés conditionnels pouvant être déduits sur une base FIFO) pendant une période de 30 jours calendrier suivant la date du présent avis, en présentant une demande de rachat conformément aux procédures décrites dans le Prospectus de la Société.

Les modifications susmentionnées figureront dans la nouvelle version du Prospectus qui sera daté du 1er juin 2019. Ce Prospectus ainsi que les Documents d'information clé pour l'investisseur (« DICL ») seront disponibles gratuitement, sur demande, au siège social de la Société.

En Belgique, le service financier est assuré par ING Belgique S.A. (24, Avenue Marnix, 1000 Bruxelles) où le dernier rapport périodique est disponible gratuitement. Le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur sont à disposition gratuitement, en français et/ou en néerlandais, ou siège social de la Société, sur www.mnp.com et auprès des agences de ING Belgique S.A.

Le Conseil d'administration de la Société

AVIS FINANCIERS

NN (L) Patrimonial

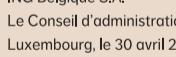
Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois
80, route d'Esch – L-1470 Luxembourg
N° R.C.S. : B 24.401
(la « Société »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration de la Société (le « Conseil d'administration ») souhaite informer les actionnaires de la Société (les « Actionnaires ») de certaines modifications devant être apportées au prospectus de la Société (le « Prospectus ») et portant principalement sur ce qui suit :

1. **Mise à jour du Prospectus pour des raisons de correction grammaticale, d'harmonisation, de clarification et de conformité avec les nouvelles réglementations et celles mises à jour ;**
« Les Actions de la Société ne peuvent pas être offertes ou vendues à ou pour le compte de tout Ressortissant américain, tel que défini par la Règle 902 de la Réglementation S de la Loi sur les valeurs mobilières. »;
2. **Modifier la note du Prospectus afin de supprimer le texte interdisant l'offre et la vente de produits luxembourgeois aux États-Unis comme suit :**
« Les transactions sur titres sont inhérentes à la mise en œuvre de l'objectif et de la politique d'investissement. Des coûts au titre de ces transactions, tels que, entre autres, des commissions de courtage, des frais d'enregistrement et des taxes seront à la charge du portefeuille. Une rotation de portefeuille plus importante peut entraîner une augmentation des coûts supportés par le portefeuille et affecter la performance du Compartiment. Ces coûts de transactions ne font pas partie des charges courantes du Compartiment. Dans les cas où un taux élevé de rotation du portefeuille est inhérent à la mise en œuvre de l'objectif et de la politique d'investissement du Compartiment, ce fait sera indiqué dans la fiche descriptive du Compartiment concerné sous la rubrique « Informations complémentaires ». Le taux de rotation du portefeuille est indiqué dans le rapport annuel de la Société. »;
3. **Modifier les dispositions de la Partie I « Informations essentielles concernant la Société » du Prospectus, Chapitre IV, « Frais, commissions et régime fiscal », section A. « Commissions payables par la société » afin de mettre à jour les paragraphes relatifs aux « Autres frais » comme suit :**
« Les transactions sur titres sont inhérentes à la mise en œuvre de l'objectif et de la politique d'investissement. Des coûts au titre de ces transactions, tels que, entre autres, des commissions de courtage, des frais d'enregistrement et des taxes seront à la charge du portefeuille. Une rotation de portefeuille plus importante peut entraîner une augmentation des coûts supportés par le portefeuille et affecter la performance du Compartiment. Ces coûts de transactions ne font pas partie des charges courantes du Compartiment. Dans les cas où un taux élevé de rotation du portefeuille est inhérent à la mise en œuvre de l'objectif et de la politique d'investissement du Compartiment, ce fait sera indiqué dans la fiche descriptive du Compartiment concerné sous la rubrique « Informations complémentaires ». Le taux de rotation du portefeuille est indiqué dans le rapport annuel de la Société. »;
4. **La Société de gestion et/ou les Gestionnaire(s) ont pour objectif de dissocier les coûts de la recherche financière des autres coûts liés aux transactions inhérentes à la mise en œuvre de l'objectif et de la politique d'investissement. Dans cette optique et en règle générale, les frais de recherche financière sont supportés par le(s) Gestionnaire(s). Toutefois, certains Compartiments peuvent être gérés par un/des Gestionnaire(s) tiers en dehors de l'Union européenne qui ne tombent pas dans le champ d'application de la directive MiFID II et seront soumis aux lois et pratiques de marché locales régissant la recherche financière dans la juridiction applicable du Gestionnaire tiers concerné. Ce dernier peut avoir choisi ou être tenu de ne pas supporter ces coûts et/ou qui n'est pas légalement autorisé à payer (transactions en espèces) pour la recherche en raison des restrictions légales. Le cas échéant, le fait qu'un Gestionnaire tiers d'un Compartiment prendra effectivement en charge les frais de recherche par le biais des transactions du Compartiment sera expressément mentionné dans les fiches descriptives des Compartiments concernés. Dans ces cas particuliers, le(s) Gestionnaire(s) peuvent recevoir une rémunération au titre des opérations boursières réalisées pour le compte du Compartiment dans le cadre de leurs relations d'affaires avec les Contreparties (c.-à-d. banque, courtier, contrepartie de gré à gré, négociant de contrats à terme normalisés, intermédiaire, etc.). Dans certaines circonstances et conformément aux politiques de meilleure exécution de la Société de gestion et/ou des Gestionnaires d'investissement, la Société de gestion et/ou les Gestionnaires d'investissement seront autorisés à engager un Compartiment pour payer des coûts de transaction plus élevés à une Contrepartie plutôt qu'à une autre en raison des résultats des recherches reçues. Cela peut prendre les formes suivantes : [...] »;**
5. **Dans l'optique d'optimiser la performance de la Société et/ou des Compartiments concernés, la Société de gestion peut, dans certaines circonstances, procéder à des demandes de récupération de taxes ou de dégrèvement qui ne sont pas gérées par le Dépositaire et qui resteraient sinon non perçues. [...] »;**
6. **Modifier, dans la Partie II – Fiches descriptives des Compartiments » du Prospectus, section « Classes d'Actions » la définition de la Classe d'Actions « N », comme indiqué ci-dessous. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que certains d'entre eux pourront ne plus être éligibles selon cette nouvelle définition. À titre exceptionnel, ces actionnaires déjà investis dans la classe d'actions « N » peuvent y rester. Toutefois, après l'entrée en vigueur de la nouvelle formulation, les investisseurs non autorisés seront bloqués pour toute nouvelle souscription :**
« Classe d'Actions ordinaires qui ne verse aucun rabais et qui est destinée aux investisseurs individuels ayant leur compte-titres aux Pays-Bas auprès d'une institution financière néerlandaise réglementée. [...] »;
7. **Modifier le chapitre « Objectif et politique d'investissement » du Compartiment « NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable » dans la Partie II « Fiches descriptives des Compartiments » du Prospectus comme suit :**
« Le portefeuille de titres est composé principalement d'actions et/ou autres valeurs mobilières liées aux actions (par ex.: warrants sur valeurs mobilières – jusqu'à 10 % des actifs nets du Compartiment - et obligations convertibles) émises par des sociétés sélectionnées. Le processus de sélection comprend à la fois l'analyse financière traditionnelle et l'analyse ESG (Environmental, Social and Governance). Afin d'obtenir un portefeuille durable, des filtres d'exclusion sont utilisés pour les sociétés jugées irresponsables. Ces filtres d'exclusion concernent à la fois les activités et les comportements, et s'appliquent à la fois à la partie actions et à la partie obligations de sociétés du portefeuille. Par exemple, aucun investissement n'est effectué dans des entreprises qui violent les principes Global Compact tels que la protection des droits de l'homme et la préservation de l'environnement. Nous n'investissons pas non plus dans des entreprises qui produisent des armes ou du tabac. Dans le processus de sélection, l'analyse se concentre sur les sociétés qui poursuivent une politique de développement durable et qui combinent le respect des principes sociaux et environnementaux avec leur concentration sur des objectifs financiers. »;
8. **Modifier la disposition, dans la Partie III « Informations complémentaires », Chapitre IV, « Techniques et instruments », section B. « Restrictions applicables aux OFT (dont les Opérations de prêt de titres et Opérations de prise et de mise en pension) » du Prospectus comme suit :**
« La Société de gestion assure la supervision du programme, et Goldman Sachs International Bank et Goldman Sachs Bank USA sont nommés agents de prêt de titres de la Société. Goldman Sachs International Bank et Goldman Sachs Bank USA ne sont liés ni à la Société de gestion ni au Dépositaire. »;
9. **Modifier la disposition, dans la Partie III « Informations complémentaires », Chapitre VII, « Dépositaire, Agent de transfert et de registre, Agent payeur et Agent d'administration centrale », section B. « Agent de transfert et de registre » du Prospectus comme suit :**
« [...] En signant le formulaire de demande, l'investisseur reconnaît et accepte que ses données personnelles (nom, prénom, adresse, nationalité, numéros de compte, adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.) collectées par le biais du formulaire de demande seront partagées sur une base transfrontalière conformément à la loi sur la protection des données personnelles applicable au Grand-Duché de Luxembourg et au GDPR, par la Société de gestion et entre diverses entités du groupe BBH pour la prestation des services contractés avec lui et requis par la législation et les réglementations applicables. En donnant son consentement au traitement de ses données personnelles dans différents pays à travers la signature du formulaire de demande, l'investisseur en autorise leur transfert à des entités situées dans des pays en dehors de l'Union européenne et/ou de l'Espace économique européen où la législation en matière de protection des données pourrait être différente de celle en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg. Le traitement des données personnelles par les entités susmentionnées peut transiter via et/ou avoir lieu dans des pays où les exigences en matière de protection des données pourraient ne pas être équivalentes à celles en vigueur au sein de l'Espace économique européen. Dans ce cas, des garanties appropriées sont mises en place pour garantir un niveau de protection adéquat, par exemple en concluant des clauses types de protection des données adoptées par la Commission européenne. »;
10. **Modifier la disposition, dans la Partie III « Informations complémentaires », Chapitre IX, « Actions » du Prospectus comme suit :**
« [...] La Société attire l'attention des Actionnaires sur le fait que tout Actionnaire ne sera en mesure d'exercer pleinement ses droits d'actionnaire que directement à l'égard de la Société, et n'aura aucun droit contractuel direct contre les délégués de la Société et de la Société de gestion désignés en tant que de besoin. Tout actionnaire pourra exercer le droit de participer aux assemblées générales s'il est inscrit en son nom propre au registre des actionnaires de la Société. Si un investisseur investit dans la Société par le biais d'un intermédiaire qui investit à son tour dans la Société en son nom propre, mais pour le compte de l'investisseur, il se peut que ce dernier ne puisse pas exercer certains droits des actionnaires directement à l'égard de la Société. Il est recommandé aux investisseurs de se faire conseiller sur leurs droits. [...] »;
11. **Modification de la « Partie III : Informations complémentaires », Chapitre XIII : Assemblées générales » du Prospectus afin d'insérer la phrase suivante :**
« [...] L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'administration de la Société, en tant qu'instant souveraine, décide que des circonstances exceptionnelles le requièrent. »;
12. **Modification de la « Annexe II : Présentation des Indices des Compartiments de la Société – Tableau » du Prospectus afin de remplacer le nom de l'indice « MSCI World (NR) » par « MSCI World AC (NR) » pour les compartiments suivants :**
 - NN (L) Patrimonial Aggressive
 - NN (L) Patrimonial Balanced
 - NN (L) Patrimonial Defensive

Les actionnaires qui n'approuvent pas les modifications susmentionnées peuvent racheter leurs actions sans frais pendant une période de 30 jours calendrier suivant la date du présent avis, en présentant une demande de rachat à la Société conformément aux procédures décrites dans le Prospectus de la Société.
Les modifications susmentionnées seront reflétées dans la nouvelle version du Prospectus datée du 1er juin 2019. Le Prospectus et les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) pertinents seront disponibles gratuitement sur demande au siège social de la Société.
En Belgique, le service financier est assuré par ING Belgique S.A. (24, Avenue Marnix, 1000 Bruxelles), où le dernier rapport périodique est disponible gratuitement. Le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur sont à disposition gratuitement, en français et/ou en néerlandais, au siège social de la Société, sur www.nnip.com et auprès des agences de ING Belgique S.A.
Le Conseil d'administration de la Société
Luxembourg, le 30 avril 2019



ING (B) COLLECT PORTFOLIO

Société d'investissement à capital variable publique de droit belge

Catégorie O.P.C.V.M., répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE

Société anonyme

Avenue Marnix, 23 – 1000 Bruxelles

RPM Bruxelles 0444.774.494

la « Société »

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») souhaite informer les actionnaires de certaines modifications à apporter au prospectus de la Société (le « Prospectus »). Ces modifications sont notamment les suivantes et seront intégrées à la nouvelle version du prospectus datée du 1^{er} mai 2019 avec effet immédiat:

1. La Gestion de portefeuille des compartiments **Personal Portfolio White**, **Personal Portfolio Yellow** et **Personal Portfolio Orange** est transférée de NN Investment Partners Belgium S.A., avenue Marnix 23, 1000 Bruxelles, à NN Investment Partners B.V., 65 Schenkkade, 2595 AS La Haye, Pays-Bas.
2. La fonction de Agent Domiciliaire est déléguée à RBC Investor Services Belgium, Zenith Building, 20^{ème} Étage, Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles.
3. Changement de dénomination de la section « Institution financière assurant la promotion de la Sicav » qui devient « Institution financière assurant la promotion de la Sicav (Distributeur Global)» et remplacement de son texte par le texte suivant:
« ING Solutions Investment Management S.A., 26, place de la Gare, L-1616 Luxembourg. La Société de Gestion en charge de la fonction de commercialisation des Actions d'un point de vue global peut néanmoins déléguer celle-ci localement à d'autres entités.
4. La fonction de Service financier est transférée de RBC Investor Services Belgium à ING Belgique S.A., avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles.
5. La seule classe d'actions existante devient la Classe « R ».
6. La Section 2. Profil de l'investisseur type du Chapitre 2. Données concernant les placements, Partie 1. Informations Concernant la Sicav, du Prospectus a été supprimée.
7. Pour chaque compartiment, une nouvelle Section 4. Profil de risque de l'investisseur-type, a été ajoutée au Chapitre 1. Informations concernant les placements, Partie 2. Informations concernant les compartiments.

Les prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques de ING (B) COLLECT PORTFOLIO sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège social de la société assurant le service financier, à savoir RBC Investor Services Belgium, Zenith Building, 20^{ème} étage, Boulevard du Roi Albert II, 37, B-1030 Bruxelles, ainsi que sur les sites internet suivants: www.ingcorefund.be, www.ingstabilityfund.be et www.personalportfolio.be.

Le Conseil d'administration de la Société

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉE

PROMETHERA BIOSCIENCES SA

Watson & Crick Hill, rue Granbonpré 11
1435 Mont-Saint-Guibert

TVA BE 0809.788.365

Registre des Personnes Morales Brabant Wallon

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Les actionnaires, les porteurs d'obligations et les titulaires de droits de souscription de la société anonyme Promethera Biosciences (ci-après la « Société ») sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le jeudi 16 mai 2019, à 14 heures, au siège social de la Société (1435 Mont-Saint-Guibert, Watson & Crick Hill, rue Granbonpré 11), dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport annuel du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2018 (l'exercice social 2018)
2. Rapport du Commissaire relatif à l'exercice social 2018
3. Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social 2018
4. Affectation du résultat de l'exercice social 2018
5. Décharge aux Administrateurs et à la Commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social 2018

Les porteurs d'obligations dématérialisées peuvent assister à l'assemblée générale, avec voix consultative seulement, en établissant leur qualité d'obligataire par la production, le jour de l'assemblée générale, d'une attestation délivrée par leur intermédiaire financier auprès duquel ils détiennent leurs obligations. Les détenteurs de titres (actions, obligations ou droits de souscription) nominatifs peuvent assister à l'assemblée générale comme indiqué dans la convocation qui leur a été envoyée.

Tout actionnaire, porteur d'obligations et titulaire de droits de souscription peut obtenir au siège de la Société, avant l'assemblée générale, gratuitement, une copie du rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport du commissaire et des comptes annuels dont il est fait mention dans l'ordre du jour. Les porteurs d'obligations dématérialisées doivent fournir à cette fin l'attestation visée ci-dessus.

Le conseil d'administration.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉE

Ancien Conditionnement Public de Dison à Verviers en liquidation, société anonyme

rue Haute-Crotte 3, 4801 Verviers (Stembert) - 0402.272.559 - RPM Verviers

Assemblée générale extraordinaire le 13 mai 2019, à 14h30,
Rue de Franchimont, 3C à 4800 VERVIERS.

Ordre du jour :

- Rapport du Conseil des liquidateurs ;
- Approbation des comptes annuels au 31/12/2018;
- Affectation des résultats;
- Proposition de clôture de liquidation ;
- Clôture de liquidation ;
- Décharge aux liquidateurs.

Se conformer aux statuts.

ROBECO

The Investment Engineers

Robeco Afrika Fonds N.V.

Robeco Global Stars Equities Fund N.V.

(les « Sociétés » ; sociétés d'investissement à capital variable de droit néerlandais)

Rapport annuel 2018

Les directoires signalent par la présente que les rapports annuels de 2018 des Sociétés ont été publiés et peuvent être obtenus gratuitement par les actionnaires auprès du siège des Sociétés, (Weena 850, 3014 DA Rotterdam, Pays-Bas) ainsi que via www.robeco.be. Les prospectus, les Informations clés pour l'investisseur et les rapports périodiques les plus récents peuvent être consultés et sont disponibles gratuitement dans la langue néerlandaise et anglaise, via www.robeco.be, auprès du siège des Sociétés, (Weena 850, 3014 DA Rotterdam) et, en Belgique, auprès du CACEIS Belgium S.A., (assurant le service financier, Avenue du Port 86C Bte 320 à Bruxelles). La Valeur Nette d'inventaire est publiée sur le site Internet de la BEAMA (www.beama.be).

Les directoires

Rotterdam, le 30 avril 2019

LES HABITATIONS SOCIALES DE NAMUR SA

RUE GRANDE N°1 - 5100 WIERDE

BCE 0401.396.391

Les actionnaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 14 MAI 2019 à 17 h 30** au siège social de la société.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 08/05/2018 ;
- 2) Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire ;
- 3) Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels et affectation du résultat de l'exercice ;
- 4) Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire ;
- 5) Ratification de la nomination de Monsieur Henri GARNY et de Monsieur Yves WOITRIN comme administrateurs ;
- 6) Divers.

Les Actionnaires sont informés que toutes les modifications susmentionnées n'auront aucune incidence en ce qui concerne les commissions applicables au(x) Compartiment(s) concerné(s) et qu'ils peuvent offrir leurs actions au rachat sans frais pendant une période de 30 jours calendrier suivant la date du présent avis en envoyant une demande de rachat à la Société, conformément aux procédures décrites dans le Prospectus.

Les modifications susmentionnées seront reflétées dans la nouvelle version du Prospectus datée du 1er juin 2019. Le Prospectus et les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) pertinents seront disponibles gratuitement sur demande au siège social de la Société.

En Belgique, le service financier est assuré par ING Belgique S.A. (24, Avenue Marnix, 1000 Bruxelles) où le dernier rapport périodique est disponible gratuitement. Le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur sont à disposition gratuitement, en français et/ou en néerlandais, au siège social de la Société, sur www.nnip.com et auprès des agences de ING Belgique S.A.

Neda Richards

«Il faut coopérer avec les familles des extrémistes»

INTERVIEW

JOHANN HARSCOËT

À LONDRES

Chercheuse à la School of Law de l'université de Leeds, la Britannique Neda Richards est l'auteur d'une étude comparative sur le suivi comportemental des individus posant un risque terroriste au Royaume-Uni et au Danemark.

Son récent rapport, présenté à la Chambre des Lords, met en évidence l'importance de la prévention et de la réhabilitation pour lutter contre la radicalisation, l'extrémisme et le terrorisme. Le double enjeu étant de s'assurer que ces profils ne posent pas ou plus de risques, et qu'ils puissent être réintégrés de façon définitive. Selon cette jeune chercheuse, une partie de la solution réside dans le travail avec les familles de ces individus.

À la fin de l'hiver, une jeune Britannique, Shamima Begum, qui avait rejoint l'État islamique en Syrie en 2015 à l'âge de 15 ans, a supplié les autorités de la laisser revenir. Le gouvernement a refusé cette demande et l'a déchue de sa nationalité malgré la mort de ses enfants en bas âge en Syrie. Cette fermeté était-elle justifiée?

Affirmer que les combattants qui reviennent ne posent pas de risque est naïf. Il est vrai que la décision de rapatrier un terroriste est très complexe, surtout si l'on y ajoute la question de la déchéance de nationalité, au regard des lois internationales. C'est aux avocats spécialistes de l'immigration de répondre. Il faut évaluer les risques et savoir avec quels outils procéder à cette évaluation.

Doit-elle être jugée par une cour britannique?

Les juridictions nationales sont souvent plus compétentes et informées pour ce type de cas complexe. Il est toutefois souvent très difficile de déterminer si ce type de personnes ont commis des crimes, ou dans quelle mesure elles y ont participé, puisqu'ils ont été commis dans des territoires difficiles d'accès. Et depuis que les troupes américaines ont décidé de se retirer de Syrie, l'accès aux preuves est encore plus compliqué.

En tant que spécialiste du contre-terrorisme, vous avez axé vos recherches sur l'expérience Info-House, mise en place au Danemark, où la police travaille étroitement avec les communautés locales (familles, associations, clubs de sport, etc.) pour agir auprès d'individus en voie de radicalisation...



«Au moment où leur proche se radicalise, les familles sont souvent paralysées et démunies», explique Neda Richards. © TIMOTHY FOSTER

Les familles préfèrent généralement avoir leur enfant en prison plutôt qu'embarqué dans une guerre et sur le point de mourir.

Le principe de ce programme mis en place dans la ville d'Aarhus, c'est d'éviter que les individus à risque se radicalisent ou se tournent vers l'extrémisme, en cherchant à identifier les racines du problème. Les repérer lorsqu'il est encore temps, les réhabiliter et les réintégrer permet d'éviter de nombreux drames.

Info-House ne travaille pas uniquement avec les individus mais aussi avec leurs familles et tous ceux qui sont dans l'entourage de ces personnes. C'est une approche à 360°, car focaliser uniquement sur l'individu ne suffit pas. Il s'agit de s'assurer que les personnes autour de l'individu ont les ressources, la connaissance et la capacité à agir et à interagir avec ce proche avant qu'il aille en prison, ou une fois qu'il en sort. La sortie de prison, avec la stigmatisation et les difficultés à trouver un emploi, est aussi une étape délicate. Les familles doivent savoir qu'elles peuvent appeler des personnes qui peuvent intervenir et éviter une grave rechute. Il faut donc coopérer avec elles.

Et ces familles coopèrent-elles facilement?

Nous devons leur ôter cette peur de signaler les problèmes. Cela a déjà été couronné de succès. On a par exemple vu une mère de famille, une ex-djihadiste, qui a contacté Info-House au moment où ses fils étaient sur le point de rejoindre leur tour la Syrie. Mon étude démontre que les familles préfèrent généralement avoir leur enfant en prison plutôt qu'embarqué dans une guerre et sur le point de mourir.

Surtout, dans ce modèle, ils auront une chance de se racheter, de réfléchir, et de reconstruire leur vie. Le père de Shamima Begum, par exemple, a affirmé qu'il préférera la voir poursuivie au Royaume-Uni plutôt qu'en Syrie. Tous les parents préfèrent voir leur enfant en prison, même 10 ou 15 ans, avec une chance de recommencer une nouvelle vie ensuite, plutôt que mort.

Quelle est la différence entre prévention et déradicalisation?

La prévention permet d'agir à un stade

relativement peu développé ni risqué, pour s'assurer qu'aucun crime n'est commis. Dans la prévention, on considère qu'il est acceptable d'avoir une idéologie qui n'est pas conforme à la tendance dominante d'une société, dès lors que cela ne nuit à personne.

La déradicalisation est un processus beaucoup plus long qui s'attache à déconstruire un système de croyances, car la radicalisation elle-même s'est construite sur un temps long.

Les profils psychologiques des radicalisés diffèrent-ils, selon qu'ils sont néo-nazis ou islamistes?

Le service britannique de renseignement (MI5) estime qu'aucun profil n'est similaire. Cela dit, une fois que l'idéologie est mise de côté, on observe des points communs au niveau purement psychologique. C'est la raison pour laquelle il faut procéder de manière holistique.

Une fois que vous avez compris qu'il y a un grand ensemble de facteurs qui peuvent constituer des dénominateurs communs, comme une éducation lacunaire, un manque d'emploi ou des discriminations, vous pouvez mieux identifier les moments du basculement.

Dans vos recherches, vous avez évoqué «des victimes oubliées» que seraient les familles de ces individus. Comment faites-vous pour bien les appréhender?

Il faut comprendre qu'en reconnaissant la réalité de la souffrance des familles de ces individus, on peut non seulement les aider mais aussi en faire des éléments permettant de casser le cercle infernal. Ce qui est intéressant, c'est que dans les cas où des familles ont parlé, puis ont obtenu une aide, le soutien de l'environnement et le bouche-à-oreille ont permis à d'autres familles dont des éléments étaient susceptibles de passer à l'acte de coopérer davantage.

Il faut garder à l'esprit que ces familles explosent souvent au moment où leur proche se radicalise. Elles ne comprennent pas. J'ai en mémoire une mère qui allait voir tous les jours sa fille dans un centre de déradicalisation et qui lui demandait sans cesse «pourquoi as-tu fait ça», sans jamais avoir de réponse. Dans un autre cas, un père qui a activement fait des recherches à l'endroit où son fils s'était radicalisé, pour demander pourquoi.

Au moment où leur proche se radicalise et devient dangereux, ces familles sont souvent paralysées et démunies. Savoir qu'elles peuvent trouver des interlocuteurs susceptibles d'intervenir avant que la situation devienne vraiment grave permet d'agir de façon intelligente.

La vaccination serait dangereuse? Fake news!



EELHART KEMPENEERS
Directeur médical chez Attentia

La rougeole se propage à toute vitesse en Belgique. L'aspect positif, c'est que cela ravive le fameux débat sur l'importance de la vaccination.

Pourquoi depuis quelques années les gens se montrent-ils si virulents envers les vaccins? Combien de vies n'ont-elles pas été sauvees grâce à eux? Et pourtant, il subsiste beaucoup de préjugés, parfois alimentés par les médecins eux-mêmes.

Les partisans de la médecine naturelle et de l'homéopathie qualifient la vaccination non naturelle, prétendant que le système immunitaire de l'organisme doit faire son travail lui-même. Or c'est exactement ce que font les vaccins! Ils l'exposent à de micro-organismes affaiblis, voire inactifs, pour s'en débarrasser sans effet néfaste (par exemple la maladie, des séquelles ou même la mort).

Rougeole, rubéole et oreillons

Cela étant, la situation en Belgique n'est pas mauvaise du tout. 96,2% des enfants arrivant à leur premier anniversaire sont en effet vaccinés contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Avec des écarts régionaux, certes, comme l'a encore révélé l'épidémie de rougeole en 2017. Sur les 369 cas répertoriés, plus de 300 étaient recensés en Wallonie. La cause? Dans certaines régions, le

taux de vaccination recule petit à petit, car certains parents refusent de comprendre l'utilité de la démarche. C'est l'inconvénient des campagnes de prévention fructueuses: après plusieurs décennies, on en oublie la gravité de la maladie d'autrefois et l'on finit par tomber dans la nonchalance ou de fausses certitudes.

À cela s'ajoutent des rumeurs négatives persistantes sur le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Certains prétendent qu'il favorise l'autisme et provoque l'inflammation des intestins. De purs bobards! Le vaccin n'a pratiquement pas d'effets secondaires (seulement dans 0,5% des cas), et ces derniers sont bénins.

Le rôle des employeurs

Selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), les gens âgés de 20 à 40 ans sont les moins bien protégés contre la rougeole, pour n'avoir reçu qu'un seul vaccin lorsqu'ils étaient enfants. Les personnes concernées auraient tout intérêt à se faire vacciner dès à présent une seconde fois.

En principe, l'employeur pourrait fournir ce vaccin, comme on le fait pour la grippe. Ce serait certes une démarche volontaire, et de toute façon non contrainte. Il y a là matière à réflexion, surtout que les employeurs doivent déjà penser aux

Certains prétendent que le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons favorise l'autisme et provoque l'inflammation des intestins. De purs bobards!

commandes de vaccins pour l'automne. Nous pouvons d'ailleurs remercier ceux qui fournissent le vaccin contre la grippe à leur personnel, car les gens qui se font vacciner au travail sont en moyenne 12% moins souvent malades durant l'épidémie de grippe.

Trop de gens considèrent encore la grippe comme une maladie inoffensive. Pourtant, elle emporte chaque année plusieurs centaines de personnes dans la tombe suite à des complications. L'efficacité du vaccin se constate essentiellement dans une diminution des complications: le nombre d'hospitalisations chute de 70% et le taux de mortalité régresse même de 80%.

Et je n'ai encore rien dit des effets indirects. Lorsque j'étais encore aux études, notre professeur, le virologue Van Ranst, nous avait montré, à l'aide d'un graphique éclairant, comment le Japon avait connu à la fin des années 80 une forte hausse de mortalité chez les personnes âgées, après que l'obligation de vacciner les enfants contre la grippe a été abrogée suite à la pression politique.

J'espère en tout cas que nous pourrons endiguer cette déferlante de fake news et de désinformation qui s'abat sur les «dangers» de la vaccination, et que nous pourrons continuer à convaincre les citoyens, ainsi que les employeurs en particulier, de son utilité.

Culture

EXPOSITION

Martin Parr shoote l'identité britannique

La National Portrait Gallery consacre une exposition à l'ancien président de l'agence Magnum. En pleine hystérie médiatique sur le Brexit, «Only Human» saisit les excentricités british. Sans les juger.

«Only human»
■■■■□
Martin Parr, photographe

JOHANN HARSCOËT
À LONDRES

Voir Martin Parr exposé à la National Portrait Gallery de Londres a ceci de surprenant que le photographe anglais n'est pas à proprement parler un portraitiste. À moins de le considérer comme le portraitiste d'une nation, le Royaume-Uni en l'occurrence. Bien que la partie consacrée à la «vraie» culture british ne représente qu'un tiers de l'exposition «Only Human», c'est bien elle qui a le plus attiré les regards, depuis son ouverture au mois de mars.

Parce que c'est elle qui s'inscrit le mieux dans l'hystérie médiatique actuelle sur le Brexit, mais aussi parce que c'est probablement la plus vivante, la plus colorée, la plus authentique. Presque au point de rendre les Brexiteurs durs sympathiques et esthétiques...

Cela n'était pas forcément le but premier de Martin Parr, d'autant plus que cette exposition très londonienne, très urbaine, a surtout attiré des Britanniques favorables

au maintien dans l'Union européenne, ou des Européens vivant à Londres, ou des touristes. Et même s'il se présente lui-même comme un «remoaner» (mot-valise constitué de «remain» et «moaner»), à savoir un farouche partisan du maintien dans l'UE), Martin Parr ne porte pas de jugement sur ses modèles, qui ont généralement accepté de partager avec la terre entière une part d'eux-mêmes et de leur vie. Et de rejeter cette idée selon laquelle cette exposition aurait une consonance satirique. Ou même qu'il ait «ciblé» spécifiquement des Brexiteurs. «Le nationalisme progresse depuis quelques années, et ces images font partie de l'exposition. Mais elles n'en sont qu'une partie. J'ai moi-même choisi les photos et élaboré la présentation de cette exposition, et je suis très à l'aise avec le résultat final, même si je sais qu'il attire des critiques. Ça fait partie du jeu.»

On devine son regard rieur lorsqu'il a photographié ce pitbull aux couleurs du drapeau anglais. La photo de trois Britanniques dans un look et un intérieur tout droit sortis des années 70, évoquant à la fois l'univers de «Benny Hill» et d'«Orange mécanique», jette une lumière crue aussi sur cette éternelle forme de nostalgie.

Le loisir comme expression de l'intimité

Montrés de dos sur une plage, avec un drapeau rouge indiquant le risque de tempête, une dizaine de personnes scrutent l'horizon infini, interrogateurs. Les distances sont-elles toujours les mêmes depuis le référen-



Fervent partisan du «remain», Martin Parr se défend de «cibler» les Brexiteurs, sans abandonner son humour anglais. © PHOTO NEWS

«C'était un vote de protestation pour dire: 'Nous voulons être séparés. Et Anglais.'»

dum sur le Brexit? Certaines photos inquiètent autant qu'elles séduisent, comme ce gros plan sur un tatouage «english and proud», inscrit à l'arrière du cou d'un homme, ou la traditionnelle parade de St George. Entre l'amour de son pays et le rejet de ses voisins, la frontière est très fine. «Les gens ne veulent plus être labellisés comme Européens ou même Britanniques. C'est la raison pour laquelle le vote sur le Brexit a remporté un tel succès. C'était un vote de protestation pour dire: 'Nous voulons être séparés. Et Anglais.'»

Photographe professionnel depuis l'époque de l'accession du Royaume-Uni à l'Union européenne, et après avoir parcouru le monde entier, Martin Parr affirme que le sujet britannique «ne cesse jamais de [le] fasciner et de [le] réjouir. Tant que je serai vivant, je continuerai de bâtir une archive de ce pays.»

Martin Parr a axé l'exposition sur l'idée de loisir, voire de fête. Comme avec ces vieilles dames dansant dans leur maison de retraite. Le monde du travail, le machinisme robotique est écarté. «Je vais bientôt aller dans une usine de fabrication d'automobiles en Al-

lemagne, indique le photographe. Mais le loisir est ce qui nous définit le mieux. Nous choisissons nos loisirs, alors que la plupart d'entre nous sommes obligés de travailler. Disons que le loisir est plus personnel.»

Parr s'arrête aussi aux champs de course d'Ascot, qui est désormais davantage un événement mondain qu'un rassemblement de réels passionnés. Dans un élan d'audace, presque de lèse-majesté, il photographie de dos la Reine Elizabeth II, reconnaissable uniquement à son chapeau et à une forme de prestance.

Avant d'être celle du Brexit, cette exposition est celle de l'identité, ou des identités multiples, dans un univers technologique qui les fragmente toujours plus. L'invasion des écrans est quasiment absente d'«Only Human», mais elle devrait être au cœur du prochain ouvrage de Martin Parr, qui sera consacré aux selfies.

«Only Human», à voir jusqu'au 27/5, à la National Portrait Gallery, à Londres. Catalogue de l'exposition paru chez Phaidon. 240 pages. www.npg.org.uk



L'Echo de Flandre La puante poésie de la cruauté

Opera Vlaanderen porte à la scène «Les Bienveillantes», le roman explosif sur les meurtres de masse nazis. Un tour de force lyrique, pour une danse macabre et cynique, au-delà du bien et du mal.

«**A**dapter 'Les Bienveillantes' à l'opéra, voilà le projet le plus insensé que j'aie jamais entrepris», confiait Héctor Parra, compositeur catalan (dont c'est la sixième longue œuvre de théâtre musical), à l'instant de la création mondiale, à Anvers, à propos de cette sorte d'oratorio lyrique hors normes, hors confort, hors tout. À la base? Le très gros roman de 1.400 pages rédigé entièrement en français par Jonathan Littell, un Américain qui fit

scandale, en août 2006, avant d'obtenir le Prix Goncourt – et d'éclipser toutes les ventes en librairie, cette année-là. L'auteur y relatait, à la première personne et dans une langue quasi «documentaire», les mémoires fictives de l'officier SS impénitent Max Aue, maillon aussi cultivé que corrompu, observateur glacial (et exécuteur, à l'occasion) de la Shoah.

Divisé en sept parties qui évoquent la musique et les danses baroques du XVIII^e siècle, le livre suivait la chronologie morbide du Front de l'est, de Stalingrad à la chute de Berlin, croisant les plus sympathiques dignitaires du régime, et mêlant la grande Histoire atroce détaillée à celle, écoeurante et fascinante, de son héros nazi, homosexuel, matricide et incestueux – et jusqu'au bout convaincu que, placés face à des dirigeants semblables, ni vous ni moi n'aurions agi autrement.

Pas de croix gammées
Pour porter cette brique de dynamite à la scène, il fut d'entrée de jeu convenu, conformément aux souhaits de l'écrivain, qu'on évite

OPÉRA

«Les Bienveillantes»

■■■■□

De Héctor Parra, direction musicale de Peter Rundel, mise en scène de Calixto Bieito, Orchestre et Chœurs d'Opera Vlaanderen.

Ces coulées de diarrhée donnent aux protagonistes des deux camps l'occasion de s'y vautrer, et de maculer les murs blancs d'empreintes de mains brunes, transformant le décor en vaste grotte Chauvet nauséabonde.



© ANNEMIE AUGUSTIJNS / OPERA BALLET VLAANDEREN

raît les approches illustratives: pas de croix gammées, donc, ni de convois en partance pour Buchenwald, mais une plongée dans l'esprit halluciné d'Aue. Le metteur en scène espagnol Calixto Bieito, aux productions souvent dérangeantes, a même dispensé ses interprètes de tout uniforme militaire, au motif que les vrais bourreaux sont en tout temps et partout interchangeables (le chœur joue tantôt les Einsatzgruppen, tantôt les victimes juives).

En revanche, il n'a pas ménagé les spectateurs. À côté des allusions aux infamantes conditions d'existence (la nudité, les poux, les rats, les vomissements, les infections urinaires), l'opéra baigne littéralement, durant plus de trois

heures, dans la fange. De la boue? Non non. On peut raisonnablement penser qu'il s'agit plutôt d'excréments, Aue et ses semblables «somatisant» par de chroniques troubles intestinaux. Décris dans un livret par ailleurs terriblement dense, cru et fort (dû à l'Autrichien Händl Klaus), ces coulées de diarrhée donnent aux protagonistes des deux camps l'occasion de s'y vautrer, et de maculer les murs blancs d'empreintes de mains brunes, transformant le décor en vaste grotte Chauvet nauséabonde.

Dans ce délire scato-sado extrême, où le désir incestueux paraît tout de même répétitif (notamment au cours du chapitre inspirant un interminable rêve pornographique à l'officier), le té-

nor américain Peter Tantsits, qui rit comme Tom Hulce dans le film «Amadeus», incarne un Aue magistral d'arrogance et de sérénité dans l'effroi. Lui qui, à l'autre bout de la nature humaine, personnifiait encore Gandhi, à Anvers, en novembre dernier, rend parfaitement justice à l'œuvre contemporaine de Parra.

Le compositeur, qui a passé plusieurs jours à Auschwitz et Birkenau pour s'imprégner des lieux, souhaitait «s'adresser à la mémoire collective et aux émotions partagées»: sa partition fourmille de résonances profondément occidentales, qui citent (de loin) la symphonie «Babi Jar» de Chostakovitch, les «Soldaten» de Zimmerman, le «Wozzeck» et la «Lulu» de Berg. Mais, à l'instar d'Aue, qui voit un amour fanatique à Bach, c'est surtout «La Passion selon saint Jean» qui lui sert de modèle absolu. Une Passion qu'on entend, à certains moments, mais déformée. Qui est, selon Parra, «brutalisée». Comme tout le reste, en somme, et même nos fors intérieurs, dans cette époustouflante esthétisation de l'horreur.

VALÉRIE COLIN

Déconseillé au moins de 16 ans.
À Anvers, jusqu'au 2/5,
puis à Gand, jusqu'au 18/5.
www.operaballet.be

Apple

Que va faire le géant technologique avec sa montagne de cash?

INVESTIR PAGE 24

BEL 20 3.737,82 +0,27%



DOW JONES 26.554,39 +0,04%



TAUX À 10 ANS 0,454% BELGIQUE



EURO EN DOLLAR 1,1166 +0,28%



PÉTROLE BRENT 72,04 -0,15% EN USD/BARIL



EN PAGES INTÉRIEURES

Bourse de Bruxelles 23

Bourses étrangères 22

Devises et taux 21

Agenda 21

Fonds de placement 17

www.lecho.be

Nathalie Oosterlinck, CEO d'Otary

«Ce pays n'a jamais eu de vision d'avenir»

Le nouveau parc éolien Rentel est enfin prêt et sera officiellement inauguré ce mardi à Ostende. Il s'en est fallu de peu pour que ce projet de 1,1 milliard d'euros échoue à cause de polémiques sur les permis et de la versatilité des pouvoirs publics. «Il faut un cap clair du prochain exécutif sinon la transition énergétique sera un échec», déclare la CEO d'Otary Nathalie Oosterlinck.

INTERVIEW

TOBE STEEL

Ce mardi à Ostende, le groupe Otary célèbre la mise en service officielle du parc éolien offshore Rentel. Avec une capacité de 309 mégawatts, le cinquième parc éolien belge en mer fournira de l'électricité à 300.000 familles. La CEO Nathalie Oosterlinck semble détendue, maintenant que le projet de 1,1 milliard d'euros est enfin terminé, et que toutes les parties ont été invitées à l'inauguration. «Nous avons vécu des moments difficiles, explique la patronne de 42 ans. Juste avant la clôture de notre financement, le gouvernement a décidé de réduire son soutien aux parcs éoliens offshore. Et le câble Stevin – qui amène le courant sur le continent – s'est retrouvé menacé suite à des plaintes de riverains et de communes auprès du Conseil d'Etat. C'est typique de notre pays, où il devient de plus en plus difficile de lancer de grands projets d'infrastructure.»

Vu la menace de nouveaux retards, l'entreprise a elle-même installé 40 km de câbles sous-marins jusqu'à la station de haute tension à Zeebruges. Un accord a finalement été trouvé sur la question des subsides publics, et au final, 42 éoliennes ont pu être construites dans les délais et le budget impartis. «Ce fut tendu, se souvient Nathalie Oosterlinck. À ce moment-là, si vous n'avez pas derrière vous des actionnaires solides et qui y croient, ça ne marche pas. Le monde politique devra trouver une solution pour que les grands projets d'infrastructure ayant un impact social et économique important ne s'enlisent à cause d'actions en justice, comme c'est le cas aujourd'hui encore avec la liaison Oosterschelde-Anvers.»

Qu'est-ce qui devrait changer?
Il faudrait que les dossiers avancent plus vite. Lorsqu'une décision est prise, elle doit être mise en œuvre comme prévu. Aux Pays-Bas, ils ont résolu ce problème en accordant au gouvernement de La Haye toutes les compétences en matière de travaux d'intérêt général, avec un point de contact central pour les permis et le suivi. Chez nous, c'est parfois kafkaïen. Si un câble arrive sur la plage, ce n'est plus le gouvernement fédéral qui est compétent, mais la Flandre, qui est responsable à partir de la laisse de basse mer. Alors, il faut tout recommencer avec d'autres personnes. Notre pays a son histoire, certes, et je la respecte, mais les procédures devraient être simplifiées. Les collègues étrangers restent parfois bouche bée quand ils voient les difficultés auxquelles les promoteurs sont confrontés en Belgique.

Le gestionnaire de réseau Elia souhaite installer un câble à travers la Flandre-Occidentale pour connecter la future zone de parcs éoliens. Pensez-vous que le câble Ventilus puisse provoquer la même résistance de la part des riverains?
Bien entendu, les citoyens ont leur mot à dire et tout le monde sait depuis à quel point il est important



Nathalie Oosterlinck, CEO d'Otary, le promoteur des parcs éoliens en mer Rentel et Seamade. ©JONAS LAMPENS

d'avoir un consensus. Mais Ventilus se trouve depuis des années sur la table de négociation. Elia mise aujourd'hui sur 2026 pour la connexion de la nouvelle zone de parcs éoliens. Nous estimons que cela devrait être plus rapide.

Vos équipes risquent-elles de se retrouver au chômage technique, si les nouvelles concessions ne sont pas rapidement accordées?

Maintenant que Rentel est terminé, nous commençons cet été la construction des fondations de notre deuxième parc éolien, Seamade, qui

devrait être opérationnel d'ici fin 2020. En 2021, nous aimerions déjà être en train de travailler sur la concession suivante dans la deuxième zone, mais là encore, nous aurons besoin plus rapidement d'une connexion.

Chez Elia, ils disent qu'ils font le maximum...

C'est en partie aux autorités publiques de faire des choix. Le prochain gouvernement devra trancher certains nœuds. D'ici 2020, l'énergie éolienne offshore représentera 10% de la demande en électricité du pays,

et avec la nouvelle zone, nous pourrons doubler la production à 4.000 mégawatts. Dans le dossier énergétique, il est évident qu'il faut tirer pleinement parti de l'offshore.

Pourquoi estimez-vous que l'énergie éolienne est une évidence? Le secteur a encore besoin d'importants subsides...

Le coût de production de l'énergie éolienne a beaucoup baissé, ce qui nous rend très concurrentiels par rapport aux autres formes de production d'électricité. Le premier parc éolien C-Power n'existe que depuis

«Nous commençons cet été la construction des fondations de notre deuxième parc éolien, Seamade, qui devrait être opérationnel d'ici fin 2020.»

NATHALIE OOSTERLINCK
CEO D'OTARY

dix ans. Depuis, le secteur s'est beaucoup professionnalisé. Lorsqu'il y a cinq ans, nous avons répondu à l'adjudication pour les éoliennes du parc Rentel, on ne parlait pas encore de turbines de 7 mégawatts, alors qu'aujourd'hui, nous avons déjà des turbines de 10 mégawatts avec une hauteur totale – c'est-à-dire en bout de pale – de 196 mètres et plus. Je m'attends à ce que cette évolution technologique se poursuive au cours des 20 prochaines années.

Pouvons-nous espérer avoir bientôt en Belgique des parcs éoliens non subsidiés, comme aux Pays-Bas?

C'est certainement une option, mais tout dépend des conditions connexes. Aux Pays-Bas, le gouvernement prend tout en mains. Il effectue les études de sol, prépare l'ensemble du dossier et dispose d'un permis déjà approuvé. Ceux qui remportent le projet n'ont qu'à construire le parc et brancher la prise. Dans ce cas, il est possible de mettre en place une concession sans aides publiques.

Pourquoi n'est-il pas possible de faire en Belgique ce qui se fait aux Pays-Bas?

Le gouvernement fédéral n'a toujours pas donné de réponse définitive concernant la fermeture des centrales nucléaires, ni sur le mécanisme de capacité destiné à leur remplacement par des centrales au gaz. La décision de fermer ou non les centrales nucléaires aura un impact énorme sur le prix de l'électricité. Cette incertitude est difficile à vivre pour les investisseurs. Dans ce pays, on prend trop souvent des décisions qui seront annulées quelques années plus tard.

Otary

Le groupe Otary est le promoteur qui a construit le parc éolien offshore belge Rentel. La construction du deuxième parc, Seamade – dont Otary est l'actionnaire principal (70%) aux côtés des producteurs d'énergie Engie et Eneco –, sera lancée cet été. Si Seamade est prêt fin 2020, le groupe disposera d'une capacité totale de **800 mégawatts**, soit plus d'un tiers de toute l'énergie éolienne offshore produite en Belgique.

Le groupe Otary compte **huit actionnaires**, qui détiennent chacun 12,5% du capital. Il s'agit des producteurs d'énergie verte Aspiravi et Elico (ex-Electrawinds), du groupe de dragage Deme, du holding wallon SRIW, des sociétés énergétiques flamande et wallonne Z-kracht et Socofe, de Green Offshore (Ackermans & van Haaren) et de Power@Sea (Deme, Socofe et SRIW).

Les Pays-Bas ont une vision à plus long terme. Ils mettront fin à leur exploitation gazière au plus tard en 2030 et leurs objectifs climatiques sont contraignants...

Je suis parfois jalouse de nos voisins. Ici, on ne regarde jamais plus loin que les prochaines élections, alors qu'il faudrait développer une vision à long terme pour qu'en 2050, notre société soit neutre en carbone. C'est aujourd'hui qu'il faut prendre des décisions pour adapter notre système énergétique à long terme. Sans une vision d'hélicoptère, nous n'y arriverons jamais.

Nous ne disposons pas encore de la moindre esquisse de projet sur la transition énergétique...

Le gouvernement actuel devrait développer une stratégie énergétique... (elle hausse les épaules). La réalité, c'est qu'après les élections, la question de l'énergie sera toujours là. Il devient urgent que le nouveau gouvernement prenne des décisions, apporte de la stabilité et élabore une stratégie et un plan d'action concret pour les cinq prochaines années. Si cette base existe, la transition pourra être rapide.

Entreprises

Recticel entame mal l'année

Au cours des trois premiers mois de l'année, Recticel a vu son chiffre d'affaires se contracter de 8%. Le groupe prévoit une amélioration pour la deuxième partie de l'année.

STÉPHANE WUILLE

Recticel qui, comme on le sait, a aiguisé récemment l'appétit de son concurrent Kingspan a dégagé, au premier trimestre de l'année, un chiffre d'affaires combiné en baisse de 8% à 317,6 millions d'euros. Ce niveau est inférieur aux attentes de KBC Securities qui tablait sur un chiffre de 327,3 millions d'euros.

Cela résulte, d'une part, «de l'évolution défavorable des marchés automobile et mousse de confort qui a entraîné une baisse des volumes», a expliqué le CEO Olivier Chapelle dans un communiqué, «et, d'autre part, de l'érosion des prix de vente sur les segments mousse souples et isolation en raison d'une baisse des prix des matières premières».

Seule la division isolation, celle qui intéresse principalement Kingspan, a vu ses ventes croître en début d'année à 62,5 millions d'euros (+4%). Les mousses souples accusent le repli le plus sensible à 148 millions d'euros (-13,4%).

Amélioration au second semestre

Après le désinvestissement partiel dans Proseat intervenu fin de l'année dernière, le spécialiste des mousses de polyuréthane précise

aujourd'hui qu'il continue à poursuivre activement le désinvestissement de sa division «automotive interiors».

En ce qui concerne l'offre de Kingspan, rien de neuf dans le communiqué qui se borne à rappeler les derniers développements dans ce dossier.

Pour le reste de l'année, Recticel signale que l'évolution de son carnet de commandes laisse présager une augmentation progressive du volume et du chiffre d'affaires. Il anticipe toutefois un environnement de marché défavorable au premier semestre 2019 et prévoit une amélioration pour la deuxième partie de l'année. Le groupe confirme sa guidance pour 2019 d'un Ebitda ajusté supérieur au niveau de 2018.

«Cela résulte de l'évolution défavorable des marchés automobile et mousse de confort qui a entraîné une baisse des volumes.»

OLIVIER CHAPELLE
CEO

MÉTIERS DU CHIFFRE

Tom Meuleman à la tête de l'Institut des réviseurs

L'Institut des réviseurs d'entreprises (IRE) a un nouveau président: Tom Meuleman succède à cette fonction à Thierry Dupont, qui a terminé son mandat de trois ans. Tom Meuleman, 47 ans, est associé chez PwC Réviseurs. Il a fait un master en sciences économiques appliquées, complété par un diplôme en fiscalité et recherche comptable à la Vlerick. Il sera assisté de Fernand Maillard (Maillard, Dethier & Co) à la vice-présidence.



© IRE

LYCAMOBILE À L'AMENDE
394.070 euros

L'institut belge des services postaux et télécoms (IBPT) a infligé une nouvelle amende, d'un montant de 394.070 euros, à l'opérateur de téléphonie mobile Lycamobile, pour non-respect d'une sanction antérieure et de la réglementation sur l'identification préalable des utilisateurs finaux de cartes prépayées. Outre le paiement de l'amende, Lycamobile doit améliorer son système, afin que ses clients soient bien identifiés avant l'activation de leur carte. Il doit aussi limiter au maximum les cas dans lesquels les données sont introduites à la main dans ses systèmes informatiques.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉE

eni finance international

Société Anonyme

Siège social: 1040 Bruxelles, Rue Guimard 1 A
TVA BE 456.881.777 Registre des personnes morales Bruxelles
Messieurs les Actionnaires et Obligataires sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société eni finance international SA qui se tiendra le 20 mai 2019, à 15.00 heures, ou au cas où l'assemblée aurait été prorogée, ajournée ou n'aurait pas été régulièrement convoquée, à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour, au siège de la Société, Rue Guimard 1 A, 1040 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Distribution de USD 108.977.128,96 de dividendes prélevés sur le bénéfice reporté.

Proposition de distribuer USD 108.977.128,96 de dividendes prélevés sur le bénéfice reporté.

Conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts, les Actionnaires ont la possibilité de se faire représenter à ladite séance.

Le Conseil d'administration.

Avec la saga «Avengers», Disney bat de nouveaux records



L'ultime épisode de la saga des héros des comics Marvel a rapporté 1,2 milliard de dollars (1,08 milliard d'euros) lors de son lancement mondial entre jeudi et dimanche. 350 millions de dollars de recettes ont été générés aux Etats-Unis et au Canada - un nouveau record pour le box-office en Amérique du nord - et 330,5 millions de dollars en Chine. Ce démarrage en trombe a poussé à la hausse le titre Disney, propriétaire de la franchise. En avant-Bourse à Wall Street, il a progressé de 1,6% à 142,20 dollars avant de se replier en cours de séance. Selon des analystes, ce week-end historique place Disney en orbite pour une année qui s'annonce exceptionnelle grâce, entre autres, aux sorties prévues dans les prochains mois d'une suite du «Roi Lion» et de «Toy Story 4». © MARVEL STUDIOS/THE HOLLYWOOD A

Infrabel ouvre la voie aux données pour tous

LE RÉSUMÉ

Infrabel rend ses données ouvertes à tous.

Une aubaine pour les associations et les sociétés qui ont **besoin de ce type de données pour développer leurs solutions et outils.**

Infrabel anticipe. **Toutes les entreprises publiques vont devoir ouvrir leurs données.**

BENJAMIN EVERAERT

C'est un grand saut dans la modernité que vient de réaliser Infrabel. Le gestionnaire du réseau ferré rend ses données accessibles à tout un chacun. On parle ici de données, «allant de la géolocalisation d'éléments de l'infrastructure à la consommation d'énergie, en passant par les données de passages à chaque arrêt pour tous les trains de voyageurs».

L'intérêt est grand pour de nombreuses parties prenantes. On pense en premier lieu aux associations de navetteurs qui vont pouvoir rapidement réaliser leurs propres outils de ponctualité. On pense également à la floraison d'entreprises actives

dans le secteur de la mobilité pour qui les données de mobilité sont essentielles pour développer leurs applications et autres solutions.

Les données pourraient également être intéressantes pour les sociétés actives dans le fret qui pourraient par exemple développer des outils sur l'utilisation du réseau en fonction des données réelles d'utilisation de celui-ci.

Libérer les données

Avec cette décision, Infrabel est dans l'air du temps et anticipe une obligation légale pour les entreprises publiques. Celles-ci vont en effet devoir ouvrir leurs données à tous dans le futur. Dans la lignée d'une directive européenne, une loi a été votée en ce sens en Belgique en 2016. L'arrêté d'exécution est pour l'instant à la case Conseil d'État. Une task force avec un rôle d'appui des administrations et de rédaction des textes a été mise sur pied au niveau fédéral. «C'est un grand pas. Notre rôle est notamment de soutenir et rassurer les administrations qui peuvent être un peu frileuses, car c'est nouveau», nous explique Martine Trznadel, chargée de mission à la simplification administrative au cabinet du Premier ministre.

Infrabel a donc été un peu plus vite que la musique et a anticipé ce que tous les services publics vont devoir faire dans le futur. Pour le citoyen, l'intérêt est énorme, car les

entreprises et administrations publiques possèdent un nombre conséquent de données qui peuvent lui rendre la vie meilleure. On pense à des données sur l'environnement, la qualité de l'air, la mobilité, météorologiques ou en matière de santé publique.

Les données, sous réserve de la garantie de la vie privée ou de critères de sécurité, devront toutes être mises à disposition de manière gratuite. Elles pourront également être réutilisées gratuitement. Il s'agit en effet de données récoltées grâce à de l'argent public. Toutes les administrations devront communiquer leurs données via un portail unique: data.gov.be.

Si les données ne sont pas disponibles, un citoyen ou une entreprise peut les demander. Si l'administration refuse, c'est la task force qui va se pencher sur sa demande. «Le refus doit être proportionné. On a par exemple eu la demande d'avoir accès à des résultats d'examen. On ne peut pas les refuser sous réserve de respect de la vie privée, il faut juste les anonymiser», explique encore Martine Trznadel.

Restera aux acteurs privés à s'approprier toutes ces données. Chez Infrabel, on utilise déjà les données pour réaliser de la maintenance prédictive. Ce dimanche, le gestionnaire de réseau organisait un «trackathon» pour qu'entreprises et associations citoyennes s'essayent à l'utilisation des données du rail belge.

«Tous les services publics vont devoir rendre leurs données accessibles.»

MARTINE TRZNADEL
TASK FORCE FÉDÉRALE OPEN DATA

LES MOUTONS



Cofinimmo s'installe sur les terres d'Audi

LE RÉSUMÉ

La croissance de Cofinimmo à l'étranger est un long fleuve tranquille et pros-père.

L'action a été suspendue ce lundi en Bourse suite à un placement privé de nouvelles actions via apport en nature.

En Belgique, l'important marché public NEO 2 tarde à être finalisé par les autorités bruxelloises.

PHILIPPE COULÉE

Certains investisseurs ont pu s'étonner ce lundi de la suspension momentanée du cours de l'action Cofinimmo en Bourse de Bruxelles. Celle-ci a été provoquée par le placement privé de nouvelles actions suite à un apport en nature de deux maisons de repos acquises en Allemagne, plus exactement en Bavière et en Bade-Wurtemberg.

L'acquisition des deux maisons de repos et de soins s'est faite par le biais d'un achat avec paiement différé du prix et apport en nature des créances qui en résultent. La valeur conventionnelle des deux nouveaux actifs intégrés dans le portefeuille de la SIR belge avoisinait 29 millions d'euros. Dans ce cadre, 238.984 nouvelles actions ordinaires ont été émises, rapidement placées auprès d'investisseurs institutionnels au prix de 113 euros, ce

qui représente une légère décote de 2,2% par rapport au cours de clôture de vendredi dernier. L'opération, rendement menée, représente un renforcement de l'ordre de 25 millions euros des capitaux propres de Cofinimmo SA. La négociation de l'action Cofinimmo sur le marché réglementé d'Euronext Brussels a ensuite repris son cours un peu avant midi.

«Nous poursuivons le renforcement de nos capitaux propres et notre politique de croissance dans le secteur de l'immobilier de santé en Allemagne», a motivé Jean-Pierre Hanin, le CEO de Cofinimmo. «Par ailleurs, avec Domus Cura, nous accueillons un nouvel exploitant dans notre portefeuille», a-t-il ajouté.

Nouveau partenaire local

La première maison de repos et de soins est située à Ingolstadt, le fief historique de la marque Audi, à mi-

chemin entre Munich et Nuremberg. Elle offrira, après travaux à charge du vendeur, près de 125 lits pour une superficie totale de 6.500 m². D'ici 2021, un nouveau bail locatif sera conclu avec l'opérateur Domus Cura pour une durée de 25 ans.

La seconde maison de repos se trouve à Neunkirchen (Bade-Wurtemberg, sud-ouest de l'Allemagne). Elle compte actuellement 70 lits. Des travaux d'extension sont prévus à charge de l'apporteur pour faire monter l'offre à 97 lits sur environ 4.500 m². L'établissement est déjà exploité par une filiale de Domus Cura. Le bail locatif offre également une durée résiduelle de 25 ans. Le rendement brut offert par les nouvelles acquisitions est de l'ordre de 6%.

Et en Belgique?

Sur le terrain belge, en marge de

ses résultats trimestriels publiés il y a quelques jours, Cofinimmo attend toujours impatiemment la finalisation par les autorités bruxelloises du marché public NEO 2, emporté en consortium avec CFE. Lancé voici six ans déjà, la pertinence de ce grand chantier public-privé a été récemment remise en question par médias interposés.

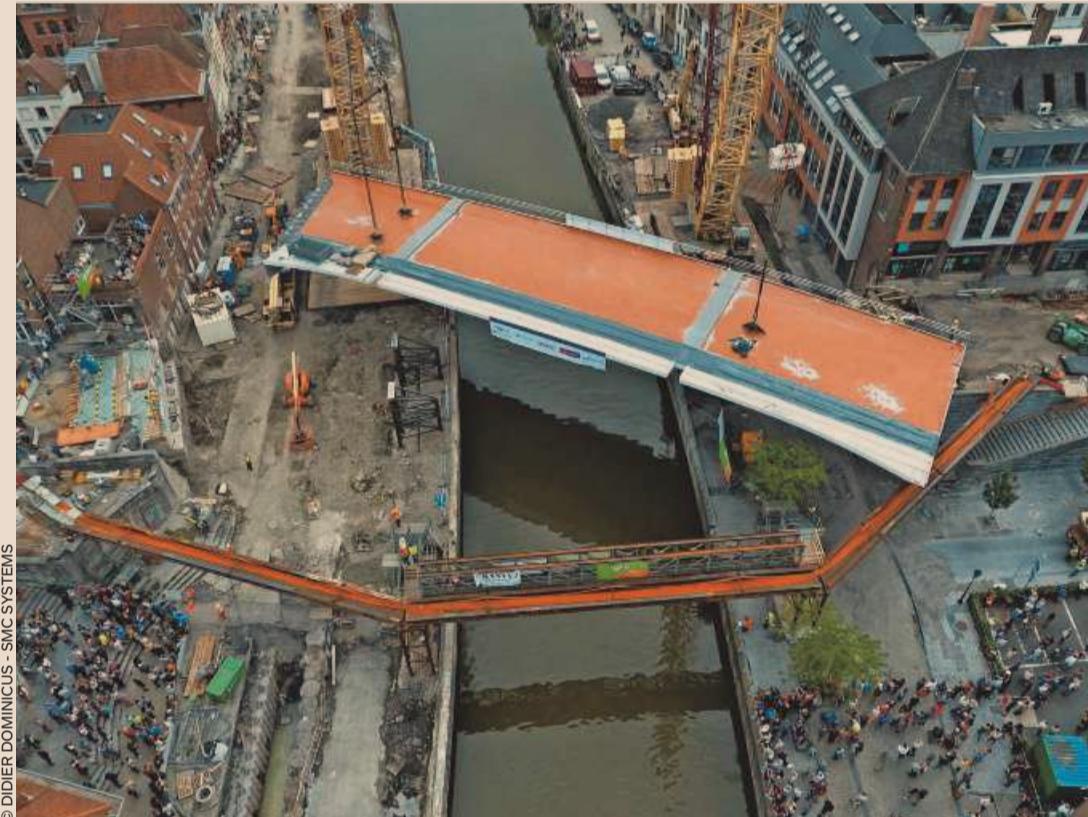
Trois ans de travaux

Pour rappel, cet important contrat, dont le budget avoisine 150 millions d'euros, porte sur la construction, le financement et la maintenance durant 20 ans d'un nouveau centre de congrès (Mice) sur le plateau du Heysel, juste à côté de l'Atomium et du Trade Mart. La signature des contrats finaux était prévue en 2018, pour une entame des travaux en 2020, dès obtention des permis. Le chantier de construction devrait durer trois ans.

«Nous renforçons nos capitaux propres et notre croissance en Allemagne.»

JEAN-PIERRE HANIN
CEO DE COFINIMMO

Besix fait annuler l'octroi d'un marché à Galère-Wanty après les travaux



Le chantier concernait les aménagements le long de l'Escaut au pont à Ponts, à Tournai.

Le Conseil d'État a donné tort à la Région wallonne qui avait retenu Galère et Wanty pour un gros chantier à Tournai, mais le plaignant Besix a peu de raisons de s'en réjouir...

MICHEL LAUWERS

Il y a un peu moins de quatre ans, la Région wallonne avait attribué un joli marché public à Tournai au duo de sociétés de travaux Galère et Wanty. Il s'agissait des aménagements à apporter à la zone du pont à Ponts, dans le cadre de l'élargissement de l'Escaut afin de permettre le passage de plus grandes péniches (2.000 tonnes) dans ce «couloir» de 250 mètres de long considéré, en

termes de trafic par bateaux, comme un goulet d'étranglement. Le tandem d'entrepreneurs avait été choisi parmi six candidatures. Il y avait là du beau monde, on songe par exemple au groupe de dragages et travaux Jan De Nul, au constructeur CFE ou encore à Duchêne. Y figurait aussi Besix, le géant de la construction. Classé deuxième, celui-ci avait décidé de contester la décision de la Région wallonne devant le Conseil d'État.

Niveau d'exigence

L'affaire a pris du temps. Elle a notamment été émaillée d'un désistement, par Besix, de son recours en suspension, si bien qu'entre-temps, le chantier a commencé, et s'est

10 millions €

Bien qu'on en ignore le montant précis, le marché public est évalué à quelque 10 millions d'euros.

reprise du semencier américain Monsanto en juin 2018. Plus de 13.400 plaintes ont été déposées depuis l'été dernier aux Etats-Unis contre Bayer, à cause du Roundup, un désherbant au glyphosate accusé de provoquer des cancers. Bayer a perdu depuis 40% de sa valeur boursière et ne vaut plus aujourd'hui que 56 milliards d'euros, le prix du rachat de Monsanto.

Mais le vote de l'assemblée générale n'est pas contraignant. Et malgré la colère des investisseurs, tout semble indiquer que Werner Baumann, désavoué, conservera son poste. Du moins dans un premier temps. Plusieurs actionnaires influents se sont prononcés ce lundi pour le maintien de Baumann en poste. «Le remplacement précipité du président du directoire ne ferait qu'accroître le risque de rupture et ne pourrait donc pas être dans l'intérêt d'investisseurs à long terme, tels que

même terminé! Le Conseil d'État vient seulement de rendre son arrêt au début de ce mois. Et, surprise, il a tranché en annulant la décision de la Région. Il a donc donné foi à l'argumentaire développé par le conseil de Besix basé sur ce qu'il a considéré comme un manquement dans l'avis de marché et le cahier spécial des charges édités par la Région: on n'y trouve pas de niveau d'exigence minimal, ni pour l'évaluation de la capacité économique et financière des candidats, ni pour celle de leur capacité technique et professionnelle. L'arrêt royal du 15 juillet 2011 sur la passation des marchés publics dans les secteurs classiques le prévoit pourtant explicitement, a rappelé son conseil. Son raisonnement: si la Région avait bien fixé un niveau minimum d'exigences, Galère et Wanty n'auraient peut-être pas été retenus pour enlever le marché.

Après échange d'arguments, le Conseil d'État a finalement estimé le moyen fondé et a donc annulé la sélection effectuée par la Région le 21 octobre 2015.

Indemnités?
Bien qu'aucun montant n'ait été dévoilé dans l'arrêt, il nous revient qu'il en va, à la grosse louche, d'un marché d'une dizaine de millions d'euros. Que peut faire Besix avec un tel jugement? La réponse tombe sous le sens: il peut aller demander des indemnités compensatoires devant un tribunal. «Dans ce genre de procédure, la règle est de revendiquer dix pour cent de la valeur du marché», nous souffle un avocat. Soit un million environ.

Est-ce le bon scénario? Coup de fil au siège de Besix. «Il est trop tôt pour vous répondre, nous y dit-on. Nous allons examiner quelle suite donner au dossier.»

Au siège de Wanty, on ne s'en fait pas: «La société n'est pas au courant de ce litige», relève son porte-parole. Elle aurait, du reste, tort de s'y faire du souci, puisque c'est la Région qui est visée.

Union Investment, estime Janne Werning, analyste chez Union Investment. «L'ampleur des risques de litige ne sera pas plus claire avant l'année prochaine, c'est pourquoi nous pensons qu'il est juste et nécessaire d'accorder plus de temps à la direction.»

En clair, à Werner Baumann de gérer maintenant le volet judiciaire du glyphosate et faire table rase du passé avant de confier à un autre manager le soin de relancer le groupe.

Des voitures partagées sur l'axe Bruxelles-Anvers

BENJAMIN EVERAERT

On le savait, les voitures partagées de Zipcar vont être remplacées à Bruxelles par celles de DriveNow, les «Poppy». La société, déjà active à Anvers, va mettre dès ce mardi une centaine de véhicules dans les rues de Bruxelles. Il s'agira de 50 Volkswagen Golf électriques et de 50 Audi A3 au gaz naturel. Des voitures qui nuiront donc presque pas à la qualité de l'air à Bruxelles. Le nombre de véhicules sera lui prochainement revu à la hausse.

Les voitures peuvent être garées n'importe où sur des places en voirie dans la zone d'activité, mais là où Poppy innove, c'est que pour la première fois deux villes vont être reliées grâce à ce type de service. Poppy est déjà active à Anvers et les voitures pourront donc être garées à Anvers ou à Bruxelles dans les zones d'activité en fin de course.

Le prix reste, lui, le même: 33 centimes par minute avec un maximum de 90 euros par jour.

Poppy est en négociations avec l'aéroport de Zaventem pour que ses voitures puissent également y être parquées en fin de course, ce qui était possible avec les voitures Zipcar et l'est toujours avec les DriveNow du groupe BMW. Un service qui fonctionne très bien dans la mesure où, même avec le surcoût de 10 euros, une voiture partagée coûte environ moitié moins qu'un taxi pour l'aéroport.

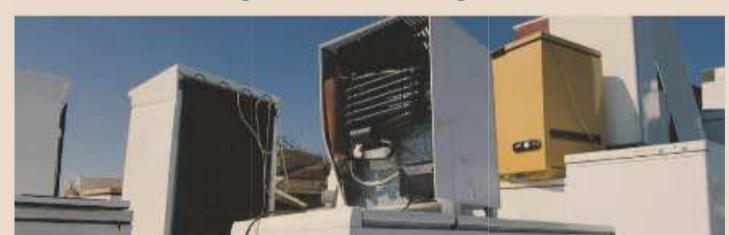
Rappelons que tous les coûts, que ce soit l'assurance, le carburant ou le parking, sont inclus dans le tarif des véhicules ainsi partagés.

«Nous voulons prouver que l'autopartage est une réelle alternative à la voiture privée.»

VALENTIN HAARSCHER
CEO DE POPPY

PUBLICITÉ

Recupel recherche de nouveaux prestataires de services pour la dépollution et le traitement d'appareils de réfrigération et de congélation



Portez-vous candidat avant le 15 mai 2019

conditions de candidature sur : www.recupel.be/candidature

Cette invitation s'inscrit dans un appel d'offres de droit privé.

Contact

RECUPEL asbl
Boulevard Auguste Reyers 80
B-1030 Bruxelles

Tél +32 2 204 76 11
tender@recupel.be



Recupel
Pour un environnement de qualité, recyclage!

Camouflet pour la direction de Bayer

NATHALIE VERSIEUX À BERLIN

C'est un camouflet historique... Vendredi, les actionnaires ont refusé à la direction de Bayer le quitus, à 55% de votes négatifs pour le directoire de Werner Baumann. Le vote a eu lieu après plus de 13h d'une assemblée générale houleuse au cours de laquelle plus de 60 actionnaires se sont succédé au micro pour dénoncer la

reprise du semencier américain Monsanto en juin 2018. Plus de 13.400 plaintes ont été déposées depuis l'été dernier aux Etats-Unis contre Bayer, à cause du Roundup, un désherbant au glyphosate accusé de provoquer des cancers. Bayer a perdu depuis 40% de sa valeur boursière et ne vaut plus aujourd'hui que 56 milliards d'euros, le prix du rachat de Monsanto.

Mais le vote de l'assemblée générale

n'est pas contraignant. Et malgré la colère des investisseurs, tout semble indiquer que Werner Baumann, désavoué, conservera son poste. Du moins dans un premier temps. Plusieurs actionnaires influents se sont prononcés ce lundi pour le maintien de Baumann en poste. «Le remplacement précipité du président du directoire ne ferait qu'accroître le risque de rupture et ne pourrait donc pas être dans l'intérêt d'investisseurs à long terme, tels que

Union Investment, estime Janne Werning, analyste chez Union Investment. «L'ampleur des risques de litige ne sera pas plus claire avant l'année prochaine, c'est pourquoi nous pensons qu'il est juste et nécessaire d'accorder plus de temps à la direction.»

En clair, à Werner Baumann de gérer maintenant le volet judiciaire du glyphosate et faire table rase du passé avant de confier à un autre manager le soin de relancer le groupe.

À l'issue de cette procédure de sélection, les candidats prestataires de services pourront participer à l'appel d'offres. Celui-ci prévoit un contrat de 6 ans. Une prolongation de 3 ans, jusqu'au 1er juillet 2030, est possible.

Intéressé ?

Vous trouverez plus d'informations sur cette mission, la procédure et les

Entreprises

La fintech se prépare à tous les possibles

Le sommet mondial de l'innovation technologique financière se tient comme chaque année à Londres. Le bouleversement des repères historiques ne fait que commencer.

JOHANN HARSCOËT
À LONDRES

«Plus de données ont été créées en une année que dans toutes les années précédentes.» Aucune vérité ne pouvait mieux planter le décor de ce cinquième sommet mondial de la fintech que celle assenée par Mark Carney, dans son discours d'introduction. Le propos du gouverneur de la Banque d'Angleterre a forcément plu aux quelques centaines de professionnels de la technologie et de la finance présents au Guildhall. Leur objectif est justement de faire trembler les murs de la haute finance.

Lorsque le garant de la stabilité monétaire et financière accueille avec une aussi bonne volonté – ou résignation? – l'imminence de la quatrième révolution industrielle, ils ne peuvent qu'être optimistes sur leur modèle économique, et profiter de cette douce euphorie pour signer des contrats, attirer des capitaux ou trouver des clients, ce qui est le but premier de ce rassemblement.

L'analyse de Carney est d'autant plus crédible qu'elle rejoint celle formulée régulièrement par la directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, qui elle aussi enjoint les acteurs de la finance

à se préparer à des bouleversements sans précédent.

L'industrie besoin d'automates, notamment ceux qui lisent plus vite que nos yeux. C'est ce qu'assure Martin Goodson, CEO de la firme londonienne Evolution. AI. Son slogan fait mouche: «Notre logiciel lit des documents pour que les humains n'aient plus besoin de le faire. Avec une telle intelligence artificielle, vous n'avez plus besoin d'impressionner vos clients avec une organisation complexe, des partenariats et un staff massif pour leur dire que vous pouvez gérer 4 millions de documents par an.»

Grande gagnante: la cybersécurité

Cette frénésie a toutefois ceci de paradoxal qu'elle confère aux acteurs de l'industrie une puissance d'analyse et de calcul inédite... mais qu'elle s'expose en même temps de plus en plus au risque de fraude ou d'attaques. Lorsque l'intelligence juridique et financière était entièrement humaine, elle était d'une certaine manière impénétrable. Or, l'avènement de l'intelligence artificielle signifie la fin de l'inviolabilité de la pensée humaine, de ses calculs, de ses stratégies, de son opacité. Les sociétés financières prospéraient depuis des siècles derrière des murs épais. Elles progressent désormais derrière des parois de verre, transparentes ou presque. Jamais elles n'ont été aussi vulnérables, et cette vulnérabilité sera proportionnelle à leur masse.

La fintech est, aussi, le crépuscule d'une certaine idée de la finance.

Une industrie dans l'industrie va en profiter: celle de la cybersécurité. Charlie Delingpole est le jeune CEO de ComplyAdvantage, une firme londonienne spécialisée dans la création d'outils de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. En cinq ans, ce trentenaire a déjà convaincu 350 clients à travers le monde et embauché plus de 200 personnes. «Une bonne partie l'année dernière», dit-il le plus naturellement du monde. Delingpole a créé sa première start-up à l'âge de 16 ans dans la chambre de la maison familiale, et détonne dans un milieu de la finance londonienne où ne pas porter le costume-cravate, pour un homme, est toujours moyennement apprécié. Lorsqu'on lui demande s'il se sent davantage dans la peau d'un développeur que d'un financier, il hésite, presque gêné, conscient qu'il incarne une nouvelle vague de professionnels dans la finance, radicalement différente des précédentes.

Selon lui, les structures des établissements traditionnels sont si éculées que leur disparition est de toute façon programmée, avec ou sans attaques massives. «Leur demander de se transformer est inutile car elles devront tout reconstruire en parallèle afin de s'adapter aux nouvelles normes, avec la perte inévitable de parts de marché. Les marges des grandes banques s'érodent déjà d'année en année, et au final elles vont perdre de l'argent, puis disparaître. En fait, c'est déjà ce qui se passe actuellement.»

Le Bota-Solar sort de terre à l'angle de la rue Neuve



Selon son concepteur et propriétaire privé, Stéphane Dykman (Stephano Immo), il sera, avec sa nouvelle coiffe signée par l'entreprise wallonne Issol, le premier centre de production urbain d'énergie photovoltaïque au cœur de la capitale. C'est le projet conçu par Sunsoak design + Ney & Partners qui a été retenu après concours. L'investissement global avoisine 10 millions d'euros. Le chantier a débuté et la commercialisation du rez (duplex) de 2.200 m², futur flagship du bas de la ville, va bon train avec plusieurs enseignes.

© CRÉDIT: SUNSOAK DESIGN + NEY & PARTNERS

Jean-François Pollet reprend les rênes de ChemCom

L'ancien patron de Novadip devient CEO de ChemCom, la filiale de Floridienne qui propose une nouvelle approche dans la parfumerie et l'agroalimentaire mais aussi en matière thérapeutique.

OLIVIER GOSSET

Jean-François Pollet se lance dans un nouveau défi: l'ancien patron de Novadip, qui a quitté fin 2018 la spin off de l'UCL spécialisée dans la reconstruction des os à partir de cellules-souches adipeuses, dirige désormais ChemCom, une filiale de Floridienne.

Implantée sur le campus Erasme à Anderlecht, ChemCom, qui compte une équipe de 18 personnes, a mis au point un *enez biologique* capable d'imiter l'olfaction humaine. Un outil qui a permis d'isoler des molécules capables de contrôler les récepteurs olfactifs et non plus de couvrir les odeurs.

Traitements médicaux

Cette plateforme ouvre des perspectives inédites dans de nombreux domaines, dont la parfumerie, les produits sanitaires, l'alimentation, mais aussi en matière thérapeutique.

Présents également dans la peau et les organes, les récepteurs olfactifs interviennent en effet dans différents processus physiologiques. Ils pourraient donc être exploités dans le développement de traitements médicaux et de produits dermatologiques de nouvelle génération.

Basée sur une licence exclusive de la Duke University, la technologie utilisée par ChemCom a nécessité de nombreuses années avant de devenir opérationnelle. Jusqu'ici, l'encadrement managérial se faisait par son actionnaire, Floridienne. C'est

Christian Van Osselaer, qui dirige notamment Biofirst, la division Sciences du vivant de Floridienne, qui assurait le rôle de CEO. L'actionnariat comprend également l'investisseur Jean-Marie Delwart, ancien patron et ex-président de Floridienne.



Premier partenariat

Mais ChemCom vient de signer un premier partenariat avec un gros fournisseur de parfums et d'arômes, l'allemand Symrise, numéro quatre mondial dans son secteur. Et elle affiche également de grandes ambitions dans le domaine médical. Il lui fallait donc un nouveau manager pour relever ces défis, d'autant que Christian Van Osselaer détient d'autres fonctions dans le groupe.

D'où l'engagement de Jean-François Pollet. Ce dernier a été remplacé chez Novadip par l'américain Jeff Abbey. Cofondateur de la biotech de thérapie cellulaire - dont il reste actionnaire -, Jean-François Pollet a estimé que c'était le bon moment pour passer la main chez Novadip, l'entreprise de Mont-Saint-Guibert - qui a trois produits en développement -, ambitionnant de poursuivre son essor des deux côtés de l'Atlantique et de procéder à une nouvelle levée de fonds.

PUBLICITÉ

1^{ER} MAI - FÊTE DU TRAVAIL



NOSTALGIE

UNE FURIEUSE ENVIE DE CHANTER

NOSTALGIE.BE

Marchés

Fonds d'Assurances Branche 23

Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur d'inventaire	Valueur préc.	Return	Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur d'inventaire	Valueur préc.	Return
Allianz 													
AE Allianz Convertible Bond-C	EUR	COW	25.04	27.4000	27.3400	0.96	AE Oddo Patrimoine-C	EUR	GNI	25.04	23.5400	23.5800	-5,00
AE Allianz Europe Eq Growth-C	EUR	ARE	25.04	37.5200	37.1600	8,10	AE Oddo ProActif Europe-C	EUR	GFE	25.04	34.1300	34.2200	-1,24
AE Allianz Europe Small Eq-C	EUR	ARY	25.04	36.7300	36.7100	3,46	AE Pimco Diversified Income-C	EUR	OKW	25.04	27.9900	28.0600	-2,23
AE Allianz European Eq Divid-C	EUR	ARE	25.04	30.9600	31.0600	0,19	AE Pimco Glob High Yield Bd-C	EUR	OKH	25.04	27.7500	27.7900	-2,63
AE Allianz Global Equity-C	EUR	ARW	25.04	42.0900	42.0700	13,39	AE Pimco Global Bond-C	EUR	GNI	25.04	27.4300	27.4600	0,44
AE Allianz Immo Invest-C	EUR	26.04	126.6000	127.6000	17,31	AE Pimco Income-C	EUR	GNI	25.04	27.2500	27.2900	-1,44	
AE Allianz Strategy Balanced-C	EUR	GNI	25.04	33.5200	33.5300	3,11	AE -o Valor-C	EUR	GFE	25.04	27.0100	26.8800	0,46
AE Allianz Strategy Dynamic-C	EUR	GHI	25.04	36.9200	36.9400	4,32	AI Emergents-C	EUR	GHI	25.04	11.2200	11.2600	3,51
AE Allianz Strategy Neutral-C	EUR	GLI	25.04	28.8900	28.9500	1,29	AI Europe-C	EUR	ARE	25.04	20.6900	20.8100	3,24
AE Carmignac Emerging Patrim-C	EUR	GNI	25.04	28.3700	27.5600	-5,68	AI Income-C	EUR	OER	25.04	9.9800	9.9900	1,53
AE Carmignac Euro-Patrimoine-C	EUR	GNI	25.04	29.9600	29.8200	0,88	AI Patrimoine-C	EUR	GHI	25.04	11.2100	11.2300	-1,74
AE Carmignac Patrimoine-C	EUR	GNI	25.04	26.1400	26.1300	-6,94	AI Strategy Balanced-C	EUR	GNI	25.04	13.4100	13.4100	3,15
AE F5 Multiple Opportun II-C	EUR	GFE	25.04	27.1400	27.1400	8,86	AI Strategy Dynamic-C	EUR	GHI	25.04	14.7500	14.7700	4,31
AE MG Dynamic Allocation-C	EUR	GFE	25.04	24.4400	24.5000	-5,71	AI Strategy Neutral-C	EUR	GNI	25.04	11.5400	11.5300	1,32
AE MG Optimal Income-C	EUR	GLI	25.04	25.1900	25.1900	-1,06	Allianz DINA Invest-Eurose-C	EUR	GFE	25.04	10.8230	10.9310	-
AE Oddo Avenir Europe-C	EUR	ARY	25.04	56.4500	56.7900	3,24	Allianz Gf Defensive Mix-C	EUR	GLI	25.04	105.7200	105.3100	-
AE Oddo Emerging Income-C	EUR	GFE	25.04	34.6800	34.7800	3,55	Allianz JPM Emerging Markets-C	EUR	ARG	25.04	1096.8200	1100.3300	-
AE Oddo Investissement-C	EUR	ARW	25.04	34.2800	34.2300	5,97	Allianz MainFirst Global Equi-C	EUR	ARW	25.04	1075.3600	1072.9000	-
AE Oddo Optimal Income-C	EUR	GNI	25.04	21.6900	21.6500	1,74	Toutes les valeurs d'inventaire sont disponibles sur www.allianz.be/documents/fonds-d'investissement/branche-23						

Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur d'inventaire	Valueur préc.	Return	Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur d'inventaire	Valueur préc.	Return
Votre Courtier Votre meilleure Assurance													

Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur d'inventaire	Valueur préc.	Return	Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur d'inventaire	Valueur préc.	Return
KBC Life Bonds Global-C													
AG Life Bonds Indexed-C	EUR	OER	29.04	4.6100	4.6000	0,88	AG Life Pension 2022-C	EUR	GTM	24.04	21.5800	21.5000	1,55
AG Life Climate Change-C	EUR	ASE	29.04	65.6500	65.4100	11,59	AG Life Pension 2023-C	EUR	GTM	24.04	22.4000	22.3100	1,82
AG Life Combi 0/100 Euro-C	EUR	BKA	29.04	50.0500	49.9800	-1,69	AG Life Pension 2024-C	EUR	GTM	24.04	22.6400	22.5400	1,80
AG Life Defense Euro-C	EUR	GLI	29.04	98.8900	98.7600	-0,74	AG Life Pension 2025-C	EUR	GTM	24.04	23.2000	23.1300	1,66
AG Life Dynamic Euro-C	EUR	GHE	29.04	96.3000	96.0600	-2,55	AG Life Pension 2026-C	EUR	GTM	24.04	23.0000	23.0900	1,84
AG Life Eq Best Sel-World-C	EUR	GHI	29.04	207.5300	206.4000	13,89	AG Life Pension 2027-C	EUR	GTM	24.04	23.0000	22.9100	2,13
AG Life Eq Wrdl Qlty Focus-C	EUR	ARW	29.04	204.3800	203.2700	13,55	AG Life Pension 2028-C	EUR	GTM	24.04	23.5900	23.4600	-
AG Life Equities Global-C	EUR	GFE	29.04	79.9800	79.1100	4,64	AG Life Portf.Fst Bal-C	EUR	GNI	29.04	103.8000	103.3400	3,44
AG Life Equities Indexed-C	EUR	ARI	29.04	5.5100	5.3000	-0,38	AG Life Portf.Fst.Slr.C	EUR	GNI	29.04	113.5300	113.5400	3,90
AG Life Equity World-Guru-C	EUR	ARW	29.04	154.3200	154.1000	-1,67	AG Life Portf.Fst.Cons-C	EUR	GNI	29.04	106.0900	106.0900	0,28
AG Life Junior 10Y+C	EUR	GTM	24.04	19.8800	19.7600	2,63	AG Life Portf.Fst.Growth-C	EUR	GHI	29.04	105.4000	105.4200	4,82
AG Life Junior 2019+C	EUR	GTM	24.04	17.3000	17.2600	0,82	AG Life Portf.Fst.H.Growth-C	EUR	GFE	29.04	108.5000	108.5200	6,85
AG Life Junior 2020+C	EUR	GTM	24.04	17.7300	17.6900	1,14	AG Life Portf.Fst.Stab-C	EUR	GLI	29.04	105.5000	105.5900	1,46
AG Life Junior 2021+C	EUR	GTM	24.04	18.0000	17.9300	1,35	AG Life Portf.Fst.Slr.Sr.C	EUR	GNI	29.04	105.5000	105.5300	1,27
AG Life Junior 2022+C	EUR	GTM	24.04	18.3400	18.2700	1,55	AG Life Premium-C	EUR	GNI	29.04	103.0500	102.8800	2,40
AG Life Junior 2023+C	EUR	GTM	24.04	19.0100	18.9400	1,77	AG Life Quam Bonds-C	EUR	OER	29.04	105.6000	105.7500	-0,14
AG Life Junior 2024+C	EUR	GTM	24.04	19.2200	19.1400	1,80	AG Life Real Estate-C	EUR	MNI	29.04	83.7000	87.0600	2,65
AG Life Junior 2025+C	EUR	GTM	24.04	19.7000	19.6200	1,65	AG Life Strat.Gf.Def.C	EUR	GNI	29.04	103.2000	103.7000	2,67
AG Life Junior 2026+C	EUR	GTM	24.04	19.7000	19.6100	1,81	AG Life Strat.Gf.Dyn-C	EUR	GHI	29.04	114.1000	111.4100	6,45
AG Life Junior 2027+C	EUR	GTM	24.04	19.5600	19.4500	2,14	AG Life Strat.Gf.Neut-C	EUR	GNI	29.04	107.7000	107.7300	4,79
AG Life Junior 2028+C	EUR	GTM	24.04	20.0300	19.9200	-	AG Life Sust.Defen-C	EUR	GNI	29.04	102.9000	102.7000	1,78
AG Life Neutral Euro-C	EUR	GNI	29.04	97.5400	97.3500	-1,75	AG Life Sust.D						

Marchés Fonds de Placement et Sicav

Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur prév. échéancière	Retour	Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur prév. échéancière	Retour	Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur prév. échéancière	Retour	Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur prév. échéancière	Retour	Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur prév. échéancière	Retour																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Aberdeen						www.aberdeen-asset.com						www.aberdeen-global-servi.com							BGF GI Allocation A2(h)-C	EUR	GFE	29.04	36.1000	36.0200 -2.72	BGF GI MItas Inc A36 E-D	EUR	GFE	29.04	8.9800	8.9600 -12.67	Belfius GI Allocation A2(h)-C	EUR	GNI	24.04	824.3100	824.5400 1.98	Belfius Pf MM 70 V-C	EUR	GFI	24.04	1111.8000	1111.9500 1.53	Belfius GI Allocation Medium C-C	EUR	GLI	24.04	306.3300	306.4200 1.97	Belfius Pf Tar Ret Hg V-C	EUR	GLU	24.04	1017.2000	1018.3900 -1.65	Belfius GI Allocation Medium L-C	EUR	GNI	24.04	819.1700	819.4100 1.91	Belfius Pf Tar Ret Hg V-C	EUR	GLI	24.04	1025.7000	1026.9400 -1.36	Belfius GI Bonds C-C	EUR	GKW	24.04	355.4000	355.7900 3.80	Belfius Pf Tar Ret Lw P-C	EUR	GHI	24.04	990.2200	990.3300 -1.96	Belfius GI Bonds D-C	EUR	GKZ	24.04	389.7000	389.6900 4.65	Belfius Pf Tar Ret Lw V-C	EUR	GFI	24.04	997.9400	998.0400 -1.02	Belfius GI Bonds E-C	EUR	GHI	24.04	28.7000	28.7000 0.00	Belfius Pf Tar Ret Lw V-C	EUR	GLI	24.04	1017.2000	1018.3900 -1.65	Belfius GI Bonds F-C	EUR	GHI	24.04	363.2100	363.0900 0.37	Belfius Sel Por.Sust.Low C-C	EUR	GFE	24.04	147.4000	147.5200 0.98	Belfius GI Bonds G-C	EUR	GHI	24.04	429.6700	429.5600 -0.87	Belfius Sel Por.Sust.Low C-D	EUR	GFE	24.04	147.4000	147.5200 0.98	Belfius GI Bonds H-C	EUR	GHI	24.04	405.1300	405.0200 0.11	Belfius Sel Por.Sust.Low V-C	EUR	GFE	24.04	992.7000	992.8000 1.42	Belfius GI Bonds I-C	EUR	GHI	24.04	155.7000	154.5500 -0.15	Belfius Sel Por.Sust.Low V-D	EUR	GFE	24.04	997.2000	997.3200 1.42	Belfius GI Bonds J-C	EUR	GHI	24.04	155.7000	154.5500 -0.15	Belfius Sel Por.Sust.Med.C-C	EUR	GFE	24.04	149.8000	149.9400 2.22	Belfius GI Bonds K-C	EUR	GHI	24.04	1117.7000	1116.6400 3.00	Belfius Sel Por.Sust.Med.C-D	EUR	GFE	24.04	149.8000	149.9400 2.22	Belfius GI Bonds L-C	EUR	GHI	24.04	1045.4100	1042.1900 2.99	Belfius Sel Por.Sust.Med.V-C	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds M-C	EUR	GHI	24.04	1017.2000	1016.0700 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds N-C	EUR	GHI	24.04	1008.5000	1006.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Bal.40-C	EUR	GNI	24.04	153.9000	153.1900 1.39	Belfius GI Bonds O-C	EUR	GHI	24.04	1058.3300	1056.4300 2.09	Belfius Sel Por.Wld Bal.40-V	EUR	GNI	24.04	1041.3000	1039.5200 2.08	Belfius GI Bonds P-C	EUR	GHI	24.04	1045.2000	1042.3700 1.47	Belfius Sel Por.Wld Bal.40-V-D	EUR	GNI	24.04	1019.7000	1019.8900 1.56	Belfius GI Bonds Q-C	EUR	GHI	24.04	1018.3200	1018.4300 1.74	Belfius GI Bonds R-C	EUR	GHI	24.04	1115.7000	1114.6400 3.00	Belfius Sel Por.Wld Bal.40-V-D	EUR	GFE	24.04	149.8000	149.9400 2.22	Belfius GI Bonds S-C	EUR	GHI	24.04	1045.4100	1042.1900 2.99	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-C	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds T-C	EUR	GHI	24.04	1017.2000	1016.0700 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds U-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds V-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds W-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds X-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds Y-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds Z-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds A-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds B-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds C-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds D-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds E-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds F-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds G-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds H-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds I-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds J-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds K-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds L-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds M-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds N-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds O-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds P-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds Q-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds R-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds S-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds T-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds U-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds V-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66	Belfius GI Bonds W-C	EUR	GHI	24.04	1018.5000	1016.8300 1.77	Belfius Sel Por.Wld Sel.Med.V-D	EUR	GFE	24.04	1006.0000	1006.7400 2.66</td

Marchés

Fonds de Placement et Sicav

Nom	Devise	Type inv.	Date	Value échéancier	Value préc.	Résumé	Nom	Devise	Type inv.	Date	Value échéancier	Value préc.	Résumé	Nom	Devise	Type inv.	Date	Value échéancier	Value préc.	Résumé	Nom	Devise	Type inv.	Date	Value échéancier	Value préc.	Résumé		
EDMOND DE ROTHSCHILD						Tél: 02/274.05.50																							
Eur Fd China A-C	EUR	ALC	26.04	358.1200	358.3600	1.22 Edr Fd Premium Brands A-C	USD	ASN	26.04	155.3200	154.4500	-4.16																	
Eur Fd Europe Synergia A-C	EUR	ARE	26.04	159.5200	158.7000	-5.37 Edr Fd US Value A-C	EUR	ALU	26.04	227.3500	226.6300	-4.54																	
Eur Fd Global Convertibles A-C	EUR	COW	26.04	143.6800	143.6000	-2.94 Edr Goldsphere A-C	USD	ASG	26.04	53.8400	52.9500	-8.87																	
Eur Fd Infrastructures A-C	EUR	ASI	26.04	154.5200	153.7900	10.32 Edr India A-C	EUR	AIA	26.04	341.7600	339.1000	5.79																	
Van Lanschot						Tél: 02/281.74.78, 00																							
						Fax: 03/281.97.44																							
						URL: www.vanlanschot.be																							
VL Balanced Port.A-C	EUR	GNI	25.04	1054.7200	1054.6300	4.89 VL Flexible Portfolio B-C	EUR	GFE	25.04	1015.7200	1016.0900	1.19																	
VL Balanced Port.A-D	EUR	GNI	25.04	1167.5700	1167.4700	4.89 VL Flexible Portfolio B-D	EUR	GFE	25.04	1015.7200	1016.0900	1.19																	
VL Balanced Port.B-C	EUR	GNI	25.04	1095.8600	1095.6700	5.00 VL Flexible Portfolio C-C	EUR	GFE	25.04	1019.2500	1019.6100	1.53																	
VL Balanced Port.B-D	EUR	GNI	25.04	1172.3400	1172.2400	5.00 VL Flexible Portfolio C-D	EUR	GFE	25.04	1019.2500	1019.6100	1.53																	
VL Balanced Port.C-C	EUR	GNI	25.04	1177.7000	1177.6500	5.56 VL Growth Port.A-C	EUR	GHI	25.04	1184.1200	1183.9400	6.49																	
VL Balanced Port.C-D	EUR	GNI	25.04	1187.6400	1187.5200	5.56 VL Growth Port.A-D	EUR	GHI	25.04	1234.2400	1234.0500	6.49																	
VL Defensive Portfolio A-C	EUR	GNI	25.04	1062.3000	1062.2500	3.16 VL High Growth Port.B-C	EUR	GHI	01.06	1200.0000																			
VL Defensive Portfolio A-D	EUR	GNI	25.04	1108.2200	1108.2700	3.16 VL High Growth Port.B-D	EUR	GHI	01.06	1200.0000																			
VL Defensive Portfolio B-C	EUR	GNI	25.04	1165.6200	1165.5500	3.26 VL High Growth Port.C-C	EUR	GHI	01.06	1200.0000																			
VL Defensive Portfolio B-D	EUR	GNI	25.04	1158.2000	1158.1400	3.27 VL High Growth Port.C-D	EUR	GHI	01.06	1200.0000																			
VL Defensive Portfolio C-C	EUR	GNI	25.04	1177.2000	1177.1600	5.56 VL High Growth Port.A-C	EUR	GHI	25.04	1250.7700	1258.5400	6.97																	
VL Defensive Portfolio C-D	EUR	GNI	25.04	1177.2000	1177.1600	5.56 VL High Growth Port.A-D	EUR	GHI	25.04	1320.0200	1329.7400	6.97																	
VL Equity DBR-01 A-D	EUR	GWR	26.04	1066.2600	1065.9900	12.54 VL High Growth Port.B-C	EUR	GWR	26.04	1245.0300	1244.7700	10.11																	
VL Equity DBR-01 B-A	EUR	GWR	26.04	1164.2100	1163.9400	12.54 VL High Growth Port.C-C	EUR	GWR	26.04	1200.0000																			
VL Equity DBR-01 B-D	EUR	GWR	26.04	1066.2600	1065.9900	12.54 VL High Growth Port.C-D	EUR	GWR	26.04	1245.0300	1244.7700	10.11																	
VL Equity DBR-01 B1-D	EUR	GWR	26.04	1067.7500	1066.5700	12.55 VL High Growth Port.D-C	EUR	GWR	26.04	1200.0000																			
VL Equity DBR-01 C-D	EUR	GWR	26.04	1070.9600	1069.7600	13.04 VL Very Defensive Port.A-C	EUR	GWR	26.04	1200.0000																			
VL Equity DBR-01 C1-D	EUR	GWR	26.04	1070.9600	1069.7600	13.04 VL Very Defensive Port.A-D	EUR	GWR	26.04	1200.0000																			
VL Euro Obligationfonds A-C	EUR	GWR	26.04	347.7900	347.6300	-0.03 VL Very Defensive Port.B-C	EUR	GWR	26.04	101.0000																			
VL Flexible Portfolio A-C	EUR	GWR	26.04	1014.7100	1015.6900	1.09 VL Very Defensive Port.C-C	EUR	GWR	26.04	1027.4200	1027.4000	-0.25																	
VL Flexible Portfolio A-D	EUR	GWR	26.04	1014.7100	1015.6900	1.09 VL Very Defensive Port.C-D	EUR	GWR	26.04	1037.9800	1037.9900	1.35																	
Degroef Petercam						www.degroefpetercam.com																							
						Tél: 02/287.93.36																							
						email : DPAM@degroefpetercam.com																							
Asia Pacific Performance C-C	EUR	ARP	29.04	23.6700	23.7000	-10.78 DPAM Inv.Eq.Uroeurop B-C	EUR	ARX	26.04	195.3300	195.0700	0.89																	
Asia Pacific Performance D-C	USD	ARP	29.04	29.0000	28.8000	-0.82 DPAM Inv.Eq.Uroeurop.D-C	EUR	ARX	26.04	254.0000	257.9400	-1.56																	
CP Leaders Portfolio AAA-C	EUR	ARW	15.04	292.8700	286.2600	6.39 CP Leaders Inv.B-C	EUR	ARX	26.04	278.6700	277.6800	1.31																	
DIM P/B Buyback USA A-C	USD	ALU	26.04	234.0100	233.6300	7.61 DIM Inv.B.Europe B-C																							

Marchés Fonds de Placement et Sicav

Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur inventaire	Valueur préc.	Retour	Nom	Devise	Type inv.	Date	Valueur inventaire	Valueur préc.	Retour
NAGELMACKERS													
NM Inst.Europ Large Cap-C	EUR	ARE	26.04	6200.8000	6196.7500	-0.42	NM MultiFund Full Equities-C	EUR	ARW	25.04	570.8000	570.8200	3.31
NM Inst.Medium Term-C	EUR	GER	26.04	58.8000	58.9200	-0.76	NM MultiFund Growth+H-C	EUR	GHI	25.04	368.8000	368.2600	2.11
NM Inst.Variable Term-C	EUR	GER	26.04	91.3000	91.1200	1.80	NM Premium Bd Corp R-D	EUR	GHI	24.04	102.6000	102.4200	-3.32
NM-Eq SmMfd Cap-C	EUR	ARI	26.04	114.5000	114.5100	-0.67	NM Premium Crescendo R-C	EUR	GHI	24.04	169.5000	169.6000	-0.64
NM-European RE-R-D	EUR	MMI	26.04	116.9000	116.7900	10.91	NM Premium Moderato R-C	EUR	GNI	24.04	130.1000	129.5900	-0.81
NM-MultiFund Balanced-C	EUR	GNI	25.04	395.2000	395.1700	1.45	NM Premium Piano R-C	EUR	GLI	24.04	93.2100	92.8900	-4.10
NM-MultiFund Conservative-C	EUR	GLI	25.04	389.5100	389.6500	0.95	NM Premium Vivace R-C	EUR	ARW	24.04	216.4700	215.1700	-1.10
NN investment partners													
www.nnip.be							question@nnip.com						
ING (B) Coll.Pf.Ing Core-Bal-C	EUR	GFE	25.04	340.5000	340.2700	3.68	NN (L) Euromix Bond P-D	EUR	OER	26.04	56.5000	56.5000	0.91
ING (B) Coll.Pf.Ing Core-Bal-D	EUR	GFE	25.04	1208.3700	1207.3800	1.53	NN (L) Euro.Equity P-C	EUR	ARE	26.04	66.4700	66.3600	4.32
ING (B) Coll.Pf.Ing Core-C	EUR	GFE	25.04	254.0000	254.1400	1.84	NN (L) Euro.High Div.P-C	EUR	ARE	26.04	415.2000	415.1000	1.19
ING (B) Coll.Pf.Ing Core-D	EUR	GFE	25.04	977.5000	978.0000	0.99	NN (L) Euro.Real Est.P-C	EUR	MNI	26.04	1238.0000	1242.7000	2.56
ING (B) Coll.Pf.Ing Core-D	EUR	GHI	25.04	277.5000	277.5000	3.39	NN (L) Food&Bev.P-C	USD	ASC	26.04	224.6000	202.0500	5.32
ING (B) Coll.Pf.Ing Core-D	EUR	GHI	25.04	1049.7000	1049.2700	0.73	NN (L) Glob.Bd Opp.Phi-C	EUR	OKW	26.04	220.2000	219.9600	-3.66
ING (B) Coll.Pf.Ing Core-Mod-C	EUR	GHI	25.04	261.1600	261.0400	3.21	NN (L) Glob.Eq.Imp.Opp.P-C	EUR	ARW	26.04	467.4000	469.4100	0.86
ING (B) Coll.Pf.Ing Core-Mod-D	EUR	GHI	25.04	10018.1000	10018.3000	1.94	NN (L) Glob.High Div.P-C	EUR	ARW	26.04	465.8000	465.1800	8.73
ING (B) Coll.Pf.Ing Stability-C	EUR	GFE	25.04	250.8000	251.0800	-0.60	NN (L) Glob.Hgt Yld Phi-C	EUR	OKW	26.04	542.1000	535.9200	2.14
ING (B) Coll.Pf.Ing Stability-D	EUR	GFE	25.04	9973.3000	9980.0700	-0.71	NN (L) Glob.Hgt Yld Phi-H-C	EUR	OKW	26.04	765.5000	765.2900	-0.11
ING (B) Coll.Pf.Ing Orange-C	EUR	GHI	25.04	393.3300	392.6300	7.46	NN (L) Glob.Real Est.P-C	EUR	MMI	26.04	385.9700	385.0400	15.03
ING (B) Coll.Pf.Ing Orange-D	EUR	GHI	25.04	1195.2700	1191.8500	0.56	NN (L) Glob.SustAn.Eq.P-C	EUR	ARW	26.04	349.5200	349.7200	12.32
ING (B) Coll.Pf.Ing White-C	EUR	GHI	25.04	355.2200	358.7800	2.71	NN (L) Gr.China Eq.P-C	USD	ASC	26.04	1302.7000	1292.7000	9.55
ING (B) Coll.Pf.Ing White-D	EUR	GHI	25.04	1183.2000	1180.3100	0.76	NN (L) Gr.China Eq.P-D	EUR	ARW	26.04	556.0000	550.0400	3.56
ING (B) Coll.Pf.Ing Yellow-C	EUR	GHI	25.04	368.8000	368.8000	0.52	NN (L) Green Bd Sh.Dur-C	EUR	OKR	26.04	501.9500	501.7600	-0.41
ING (B) Coll.Pf.Ing Yellow-D	EUR	GHI	25.04	111.0000	1117.1300	3.03	NN (L) Green Bd Sh.Dur.IHC	GBP	OER	26.04	-	-	-
NIN (B) Inv.Belgium	EUR	ALB	26.04	1007.4000	1004.5100	-0.51	NN (L) Green Bd Sh.Dur.IHC	EUR	OER	26.04	-	-	-
NIN (B) Inv.Belgium-D	EUR	ALB	26.04	309.8000	309.1600	-6.29	NN (L) Green Bd Sh.Dur.R-C	EUR	OER	26.04	-	-	-
NIN (L) Asia Debt(H)-P.C	USD	OKL	26.04	209.5000	209.5000	7.51	NN (L) Health Care-P.C	USD	ASJ	26.04	1993.3000	1972.4000	4.66
NIN (L) Asia Income P-C	EUR	ARO	26.04	69.6000	69.6000	12.20	NN (L) Industrials-P-C	EUR	ASI	26.04	664.6000	683.6000	10.53
NIN (L) BankAnsur.PHF-C	EUR	JSF	26.04	239.4700	237.9400	-5.06	NN (L) Infrm.Tech.P-C	USD	ASJ	26.04	1780.1000	1782.6100	13.05
NIN (L) Belg Gov.C-P	EUR	OKR	26.04	152.8000	152.0000	0.41	NN (L) Japan Eq.P-C	JPY	AL	26.04	4886.0000	4889.0000	-9.32
NIN (L) Belg Gov.P-P	EUR	OKR	26.04	205.0000	204.6000	2.24	NN (L) Lat.America Eq.P-C	USD	ARW	26.04	1891.6000	1875.5000	-3.95
NIN (L) Comm.Services-P-C	USD	AST	26.04	985.8000	974.4600	2.38	NN (L) Materials-P-C	USD	ASJ	26.04	1049.9000	1048.9000	10.04
NIN (L) Cons.Goods-P-C	USD	ASTN	26.04	1954.7000	1949.1800	-1.80	NN (L) Pat.Aggressive P-C	EUR	GHI	26.04	888.0000	882.0000	7.71
NIN (L) Em.Europe B-P.C	EUR	ARO	26.04	20.6000	20.6000	0.00	NN (L) Pat.Aggressive P-D	EUR	GHI	26.04	274.5000	273.9200	-0.22
NIN (L) Em.MktS.EtD(H)-Phi-C	OKR	26.04	5049.9000	508.2700	0.43	NN (L) Pat.Bal.Eur.Sust.P-D	EUR	OKR	26.04	220.7000	220.7000	-0.11	
NIN (L) Em.MktS.D(H)-Phi-P	OKR	26.04	96.8000	96.5000	0.51	NN (L) Pat.Bal.Eur.Sust.P-D	EUR	OKR	26.04	234.0000	232.9000	-0.44	
NIN (L) Em.MktS.H.Div.P-C	OKR	26.04	285.2000	285.1000	352	NN (L) Pat.Bal.Eur.Sust.P-D	EUR	OKR	26.04	125.0000	123.0000	-1.62	
NIN (L) Energy P-C	USD	ASE	26.04	110.8000	110.5000	-0.71	NN (L) Pat.Balanced P-D	EUR	OKR	26.04	125.0000	124.0000	5.19
NIN (L) Euro Credit P-C	EUR	OKR	26.04	150.3000	150.2000	2.47	NN (L) Pat.Defensive P-C	EUR	GHI	26.04	646.7000	644.8300	-2.77
NIN (L) Euro Credit P-D	EUR	OKR	26.04	160.7000	160.2400	-0.47	NN (L) Pat.Defensive P-D	EUR	GHI	26.04	179.6000	179.2000	-0.22
NIN (L) Euro Equity P-C	EUR	ARO	26.04	163.9000	163.4000	-2.34	NN (L) Prestige&Globe P-C	EUR	ASN	26.04	908.2000	907.1600	6.21
NIN (L) Euro Fixed Income P-C	EUR	ARO	26.04	552.1000	552.0000	1.07	NN (L) US Credit P-C	USD	OND	26.04	1416.1200	1409.6100	6.35
NIN (L) Euro Fixed Income P-D	EUR	ARO	26.04	1232.5000	1228.7000	1.07	NN (L) US Credit P-D	USD	OND	26.04	325.9000	324.9000	2.94
NIN (L) Euro High Div P-C	EUR	ARO	26.04	56.6000	56.3000	-0.54	NN (L) US Factor Credit P-C	EUR	OND	26.04	186.6000	186.4000	-0.12
NIN (L) Euro Income P-C	EUR	ARO	26.04	324.9000	324.7900	-0.03	NN (L) US Factor Credit P-D	USD	OND	26.04	343.2000	342.3700	5.41
NIN (L) Euro Income P-D	EUR	ARO	26.04	128.7000	128.2000	-3.07	NN (L) US High Div.P-C	USD	ALU	26.04	559.3400	556.5000	6.24
NIN (L) Euro Bond P-C	EUR	OKR	26.04	173.3000	173.3600	0.92	Star Fund-C	EUR	PSF	26.04	192.0000	191.9600	1.97
(*) Cette date n'est pas la date officielle mais la date d'évaluation du portefeuille													
Pictet Asset Management (Europe) S.A.													

Marchés

Devises, taux et matières premières

Détente des taux espagnols après l'élection

Le taux d'emprunt à dix ans de l'Espagne s'est détendu lundi après la victoire socialiste aux législatives dans le pays sur un marché de la dette par ailleurs atténué à la veille d'une réunion de la Fed. «Le résultat du scrutin espagnol a été accueilli avec soulagement par le marché», a observé auprès de l'AFP Eric Vanraes, gérant obligataire de la banque suisse Éric Sturzda. Le socialiste Pedro Sanchez a enregistré une nette victoire aux législatives de dimanche, avec 123 sièges sur 350 à la chambre. «L'Italie a pour sa part bénéficié d'une autre bonne nouvelle, avec le maintien de sa notation par l'agence S&P Global Ratings vendredi», qui a permis au taux d'emprunt italien à 10 ans de rester stable, a poursuivi M. Vanraes. «Car le reste du marché a eu tendance à monter dans le sillage des taux américains, après le bond des dépenses de consommation», d'après l'expert. Les dépenses des ménages aux États-Unis ont fait un bond significatif en mars, signant leur plus forte hausse mensuelle en presque 10 ans. À 18h, le taux d'emprunt à 10 ans de l'Allemagne s'est tendu à 0,002% contre -0,023% vendredi à la clôture du marché secondaire, où s'échange la dette déjà émise. Celui de la France est aussi légèrement monté à 0,363% contre 0,350%. Celui de l'Italie a fait du surplace à 2,583%, tandis que celui de l'Espagne s'est détendu à 1,007% contre 1,021%. Hors zone euro, le taux d'emprunt britannique est monté à 1,154% contre 1,141%. Aux États-Unis, le rendement à 10 ans progressait, à 2,534% contre 2,498%.

MARCHES DES CHANGES ET DES TAUX

MARCHES DES CHANGES cours à 16h publiés par la Banque Centrale Européenne

MONNAIE	ISO	Actuel	Précédent	BILLETS DE BANQUE	vous achetez	vous vendez
29.04.19						
Baht thaïlandais	THB	35,6240	35,6140	Couronne danoise	7,1153	7,7897
Couronne danoise	DKK	7,4652	7,4654	Couronne norvégienne	9,2331	10,1126
Couronne islandaise	YYY	136,2000	136,0000	Couronne suédoise	10,1120	10,1769
Couronne norvégienne	NOK	9,6883	9,6653	Dollar américain	1,0681	1,1162
Couronne suédoise	SEK	10,6113	10,5738	Dollar australien	1,5058	1,6613
Couronne tchèque	CZK	25,6820	25,7050	Dollar canadien	1,4338	1,5702
Dollar américain	USD	1,1150	1,1133	Franc Suisse	1,0955	1,1789
Dollar australien	AUD	1,5825	1,5824	Livre Sterling	0,8291	0,8960
Dollar canadien	CAD	1,5028	1,5020	Yen japonais	119,2373	129,5615
Dollar Hong Kong	HKD	8,7460	8,7337	Source: KBC, transactions > 500 euro		
Dollar néo-zélandais	NZD	1,6730	1,6739			
Dollar Singapour	SGD	1,5191	1,5175			
Forint hongrois	HUF	322,6400	322,1100			
Franc Suisse	CHF	1,1379	1,1372			
Kuna croate	HRK	7,4173	7,4165			
Leu roumain	RON	4,7517	4,7597			
Lev bulgare	BGN	1,9558	1,9558			
Livre Sterling	GBP	0,8634	0,8634			
Livre turque	TRY	6,6207	6,6242			
Peso mexicain	MXN	21,2267	21,2210			
Peso philippin	PHP	58,0140	58,0740			
Rand sud-africain	ZAR	15,9947	16,0481			
Real brésilien	BRL	4,8349	4,4134			
Ringgit malais	MYR	4,6089	4,6079			
Rouble russe	RUB	71,9802	72,1131			
Roupe indienne	INR	77,8635	77,9495			
Roupe indonésienne	IDR	1583,0000	15804,4100			
Shekel israélien	ILS	0,8356	0,4057			
Won sud-coréen	KRW	129,0000	129,4600			
Yen japonais	JPY	124,6400	124,4500			
Yuan chinois	CNY	7,5967	7,4991			
Zloty polonais	PLN	4,2944	4,2878			

MARCHE MONETAIRE

TAUX BCE	-0,40%	16.03.16
Facilité de dépôt	0,25%	16.03.16
Facilité prêt marginal	0,00%	16.03.16

TAUX EONIA

TAUX INTERBANCAIRES	-0,3690
EURO-DEV.	1 mois 2 mois 3 mois 6 mois 12 mois
Euribor	-0,3680 -0,3710 -0,2310 -0,2310 -0,1140
Euro-Libor	-0,4080 -0,3781 -0,3567 -0,3071

TAUX à court terme

3 MOIS

	PAYS - DURÉE	Rendement brut	Rendement préc.	Diff. absolue 1 an
Australie	1,8150	0,0020	-0,0220	-0,5650
Canada	1,8500	1,7900	1,7780	-1,0320
Etats-Unis	2,6000	0,4540	0,4460	-0,3620
Eurozone	-0,3600	1,7206	1,6870	-0,6003
Grande-Bretagne	0,8450	1,0070	1,0290	-0,2470
Hongrie	0,2200	2,5274	2,4995	-0,4355
Italie	0,2200	2,9582	2,9225	-0,1686
Japon	0,2200	0,3600	0,3500	-0,4250
Suède	0,1200	1,1560	1,1410	-0,2890
Suisse	-0,6650	3,2900	3,2900	-0,6010

TAUX à long terme

30.04.19 26.04.19

Euro	1,1184	0,8645	1,1401
USD	-0,7729	0,1019	9,5113
GBP	1,2937	-1,2188	12,3047
CHF	-0,9304	8,4922	7,4652
SEK	1,1301	1,1021	1,5040
NOK	1,0856	8,6588	10,6210
DKK	1,0847	1,0416	1,5847
CAD	1,0872	1,0872	1,6767
ZAR	1,0822	1,0822	124,8828
AUD	1,0822	1,0822	124,8828
NZD	1,0822	1,0822	124,8828
JPY	1,0822	1,0822	124,8828

NOUVELLES EMISSIONS D'EURO-OBLIGATIONS

SOURCE: Investisseur

Devise	Débiteur	Rating S&P	Code ISIN	Coupon (%)	Echéance	Prix d'émission	Rendement net	Couvertures
EUR	BNP Paribas	A	BE6310140965	step-up ⁽¹⁾	11.02.2026	100,00	0,55%	1.000
EUR	Belfius Fin.	A-	BE6310392574	1,00%	07.02.2024	101,00	0,42%	1.000
AUD	Belfius Fin.	A-	BE6310391568	2,50%	07.02.2022	101,00	1,41%	2.000

(1) emprunt step-up, coupon progressif de 0,30% à 1%

COURS CROISES DES DEVISES

EUR	USD	GBP	CHF	SEK	NOK	DKK	CAD	ZAR	AUD	NZD	JPY
EUR	-	1,1184	0,8645	1,1401	10,6388	9,6838	7,4652	1,5040	1,5847	1,6767	124,8828
USD	0,8899	-	0,7729	1,0195	9,5113	8,6588	6,6748	1,3448	1,4324	1,4991	111,6610
GBP	1,1567	1,2937	-	1,2188	12,3047	11,2011	8,6350	1,7395	18,5296	1,9392	144,4516
CHF	0,8769	1,0195	0,7581	-	9,3304	8,4922	6,5467	1,3190	14,0506	1,3898	147,05
SEK	0,0940	9,5113	0,0812	10,7155	-	0,7016	0,1414	1,0144	1,5058	0,1489	1,1737
NOK	0,1033	8,6586	0,0893	11,7							

Marchés Bourses Etrangères

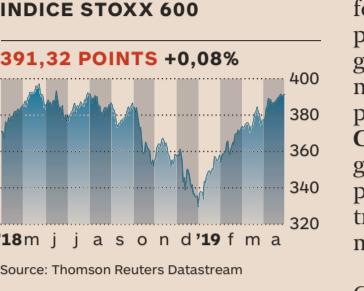
Monsanto contrarie encore Bayer

Petite hausse en Europe. Les investisseurs ont pris peu de risques avant la pluie de résultats et d'indicateurs attendue pour le reste de la semaine.

Les Bourses européennes sont parvenues à terminer la séance en légère hausse après avoir longtemps hésité. La semaine, coupée en deux par le 1^{er} mai, est chargée en indicateurs économiques et en événements monétaires, ce qui n'encourage pas les investisseurs à prendre des risques. À Paris, le Cac 40 a terminé en hausse de 0,21% à 5.580,98 points. Le Footsie britannique a pris 0,17% et le Dax allemand 0,1%. L'indice EuroStoxx 50 a progressé de 0,04% et le Stoxx 600 de 0,08%. Même la Bourse de Madrid (+0,12%)

est parvenue à s'arracher de la zone rouge alors qu'elle avait subi durant la plus grande partie de la journée les répercussions des élections législatives qui ont placé en tête le président du gouvernement sortant, le socialiste Pedro Sanchez, mais sans majorité.

Du côté des valeurs, le secteur bancaire s'octroie 0,98%, meilleure performance sectorielle de la journée, soutenu par la bonne tenue des banques italiennes après le maintien de la note de crédit de l'Italie par S&P vendredi. **Credit agricole** (+2,2%) et **Société générale** (+2,64%) occupent les deuxièmes et troisièmes places à Paris, seulement précédées par **TechnipFMC** (+2,68%), malgré la perte de 0,99% de l'indice du pétrole et du gaz, le plus net recul sectoriel



de la journée. **Société générale** termine aussi en tête des hausses de l'EuroStoxx 50, précédant **Philips** qui s'est adjugé 2,3%, le groupe néerlandais ayant rassuré les investisseurs sur ses perspectives après un premier trimestre en demi-teinte.

Bayer a accusé à l'inverse la plus

forte baisse de l'indice paneuropéen, de 3,51%, après une assemblée générale houleuse vendredi et l'annonce d'une augmentation des plaintes contre sa filiale Monsanto. **Covestro**, ex-filiale de chimie du groupe allemand, a lâché pour sa part 1,25% en réaction à un bénéfice trimestriel divisé par deux au premier trimestre.

À Londres, la séance a été calme. Comme sur l'Europe continentale, les investisseurs se sont tournés vers les valeurs bancaires, à l'image de **Barclays** (+2,27%). Le secteur du voyage a été recherché, profitant des bons commentaires de Thomas Cook sur les réservations estivales. Le voyagiste **TUI** (+2,65%) et la compagnie **EasyJet** (+1,04%) ont gagné du terrain.

S.N. AVEC REUTERS

Nouveaux records pour le Nasdaq et le S&P 500



La Bourse US a clôturé en hausse lundi, au début d'une semaine qui sera marquée par les résultats d'entreprises, la réunion de la Banque centrale américaine et le rapport sur l'emploi. Le Dow a gagné 0,04% à 26.554,39 points. Le Nasdaq et le S&P 500 ont respectivement avancé de 0,19% et 0,11% à 8.161,85 points et 2.943,03 points, terminant à de nouveaux records. Au-delà des résultats d'entreprises, dont ceux des géants

de la tech **Alphabet** (+1,21%), la maison-mère de Google, lundi après la clôture, et **Apple** (+0,15%) mardi, les investisseurs surveilleront la conférence de presse du président de la Fed mercredi. Dans le même temps, si l'inflation sur un an s'est légèrement redressée (+1,5%), elle reste bien en dessous de la cible de 2% de la Banque centrale. Les marchés scruteront ainsi de près le rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis. Côté valeurs, **Tesla** s'est appréciée de 2,69% alors que son patron Elon Musk a accepté de faire approuver tous ses tweets liés à la performance du constructeur. Pour sa part, **Spotify** a cédé 0,08%. Le groupe a indiqué avoir franchi la barre des 100 millions d'abonnés payants.

NEW YORK

Nom	Closure	Ecart en %	Nom	Closure	Ecart en %	Nom	Closure	Ecart en %	Nom	Closure	Ecart en %	Nom	Closure	Ecart en %	Nom	Closure	Ecart en %	Nom	Closure	Ecart en %			
3M Co	180,21	-0,76	AvalonBay Cmty	180,01	-1,25	Citizens Financial	36,39	+1,17	Electronic Arts Inc.	94,73	+0,28	Harris Corp.	165,17	-0,77	L-3 Communications	214,58	-0,16	Nielsen N.V.	25,35	-0,16	Republic Services	82,11	+1,94
Abbott Laboratories	78,27	-0,27	Avery Dennison	180,41	-0,39	Civiv Systems Inc.	100,01	-0,17	Elli Lilly	110,40	-0,23	Hartford Fin.Service	57,77	-0,41	LabCorp of America	182,07	-0,94	Tyson Foods A	74,20	+0,05			
AbbVie	80,30	-0,54	Baidu Inc.	165,84	-0,17	Cloox Co.	154,38	-0,75	Emerson Electric	71,07	-0,91	Hazbro Inc.	101,72	-0,23	Nike Inc. 'B'	102,07	-0,94	UHS Sales Cosmetics	371,04	-1,93			
ABIMED	270,41	-0,33	Baker Hughes	25,97	+1,52	CMG Group Inc.	177,53	-0,83	Enso International	15,36	+0,14	HCA Healthcare	125,42	-0,10	NiSource Inc.	77,46	-1,51	Robert Half Int'l.	62,29	-0,26			
Accenture Plc.	183,21	-0,22	Ball Corp.	59,63	-0,12	Bank of America Corp	30,27	+1,38	Energy Corp.	95,00	+0,14	Entergy Corp.	29,55	-0,21	Lamb Westn Holdings	68,55	-1,64	US Armor	22,80	+0,22			
Activision Blizzard	48,48	-0,52	Bank of NY Mellon	49,29	+1,48	Coach Inc.	185,60	+2,01	EOG Resources Inc.	97,00	-0,90	Entergy Payne &	58,42	-0,49	Nordstrom Corp.	27,42	+1,43	Verizon	20,55	+0,78			
Adobe Systems	166,77	-2,01	Baxter International	75,51	-0,88	Coca-Cola	48,42	-0,33	Equifax Inc.	126,16	+0,72	Hemphill & Payne	41,62	-0,93	Nordstrom Southern	20,84	+0,64	Under Armour	176,41	-0,46			
Advance Auto Parts Inc.	12,67	-0,24	BB&T Corp.	51,28	-0,39	Cognizant Tech.Sol.	52,33	+2,15	Expeditors Int'l	124,81	-0,94	Honeywell Biopharma	0,17	+13,86	Rader (Este) Co.	172,46	-0,02	Union Pacific	88,90	+0,51			
Advanced Micro Devices	16,78	-0,24	BBVA	16,77	-0,21	Comcast	75,51	-0,89	Hierney Schein	63,49	-1,52	Honeywell Int'l	27,05	-0,54	Ross Stores	98,57	+0,28	United Continental	106,41	-0,34			
AES Corp.	12,24	-0,13	Becton Dickinson&Co	114,68	-0,43	Copart Corp.	72,38	-1,29	Holiday Residential	75,30	-1,18	Hospital Trust	124,31	-0,93	Northeast Corp.	70,08	-0,33	Royal Caribbean Cr.	122,28	+0,92			
Affiliated Managers	112,94	-0,43	Bethlehem Steel	73,39	-0,28	Cognitek Tech.Sol.	73,23	-0,50	Holiday Interact-A	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	76,85	-1,70	United Dominion R.T.	44,39	-1,42			
Aflac Inc.	70,47	-0,38	Bethpage	229,31	-0,53	Comcast	52,33	-0,39	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86			
Aiplane Technologies	77,13	-0,32	BioNTech	9,29	+1,09	ConocoPhillips	115,97	-0,37	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86			
Air Products	203,57	-0,82	BlackRock Inc.	479,94	+0,18	Consolidated Edison	62,65	-0,21	Exxon Mobil Corp.	129,98	+1,74	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Aikam Technologies	70,59	-0,62	Block F & R	37,95	-0,46	Constellation Brands	212,54	-0,46	Exxon Mobil Corp.	102,65	-0,88	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Alaska Air Group	75,00	-0,20	Boeing Co.	37,95	-0,46	Cosat	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	129,98	+1,74	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Albermarle Corporation	15,20	-0,15	Bonded Logistics	112,94	-0,43	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	102,65	-0,88	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Alexion Pharmaceuticals	55,39	-0,54	Bonduelle	112,94	-0,43	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	129,98	+1,74	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Alion Technology	73,13	-0,15	Boston Scientific	112,94	-0,43	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	102,65	-0,88	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Allergan	146,30	-0,63	Bristol Myers Squibb	46,32	-0,94	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	129,98	+1,74	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Allianz Data Systems	153,07	-0,24	Broadridge Financial Sol.	112,94	-0,43	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	102,65	-0,88	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Alliant Energy Corp.	146,07	-0,24	Broadridge Financial Sol.	112,94	-0,43	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	129,98	+1,74	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Allstate Corp.	129,60	-0,17	Broadridge Financial Sol.	112,94	-0,43	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	102,65	-0,88	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Alphabet-CL.A	129,60	-0,17	Broadridge Financial Sol.	112,94	-0,43	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	129,98	+1,74	Holiday Residen	75,30	-1,18	Nordrop Gruman	27,93	-0,03	Sabre Holdings Plc.	104,84	+0,86	United Parcel Serv.B.	102,20	+0,86
Alphabet-CL.B	129,60	-0,17	Broadridge Financial Sol.	112,94	-0,43	Cougar	51,28	-0,39	Exxon Mobil Corp.	102,65	-0,88	Holiday Residen	75,30										

Les biotechs aux petits soins pour le Bel 20

La Bourse de Bruxelles enchaîne sa seconde séance consécutive dans le vert. Argenx et Galapagos se distinguent. Hors Bel 20, Sioen décroche encore et la cote salue les prévisions de Recticel.

SALIM NESBA

Le Bel 20 ne s'est pas aventuré bien loin de l'équilibre ce lundi, chahutant à plusieurs reprises de direction pour finalement acter un petit gain de 0,27% à la clôture bien aidé par les biotechs. Argenx (+2,81) et Galapagos (+1,74%) ont signé les deux plus fortes hausses de la journée. Ontex (+1,60%) complète le podium de l'indice bruxellois.

La position vendueuse de Marshall Wace sur argenx est redescendue

sous le seuil de déclaration de 0,50% du capital le 17 avril contre une position de 0,58% avant. Quant à Galapagos, c'est une note de Jefferies qui a fait bouger le titre. Le broker a relevé son objectif de cours de 120 à 130 euros tout en donnant encore plus de crédit au traitement phare de la biotech, le filgotinib.

Suspendue à l'ouverture, l'action Cofinimmo (-0,52%) a repris sa cotation en seconde partie de séance après la publication d'un communiqué de la société immobilière relatant l'acquisition de deux maisons de repos et de soins en Allemagne pour un peu moins de 30 millions d'euros. 238.984 actions Cofinimmo ont été placées auprès des investisseurs institutionnels au prix de 113 euros l'unité. C'est une décote de



2,2% par rapport au cours de clôture de vendredi.

Dans le fond du classement, on retrouvait Umicore (-1,96%) qui coûtait ex-dividende. Ageas (+0,54%) et AB InBev (+0,65%) ont aussi contribué à la bonne tenue du Bel 20. Le premier groupe brassicole au monde publie ses résultats trimes-

trials la semaine prochaine, l'occasion pour les investisseurs de grappiller des informations sur les raisons qui ont fait gonfler le cours d'AB InBev de 36% depuis le début de l'année (lire aussi en page 24).

Hors Bel 20, les commentaires positifs de Recticel sur la suite de son exercice ont redonné du tonus à l'action (+4,06%) et cela malgré un chiffre d'affaires qui s'est contracté de 8% au premier trimestre.

Sioen (-3,65%) a, en revanche, encore fait les frais de ses prévisions que le marché juge trop pessimistes. Avant cette annonce, le spécialiste des textiles techniques avait accumulé plus de 30% de gains depuis le début de l'année. Il vient de perdre un dixième de sa valeur depuis qu'il a annoncé réduire la voilure.

HIT-PARADE DES VALEURS BELGES

Marché continu

Plus fortes hausses	
Balta	+5,40%
Recticel	+4,06%
Fagron	+3,20%
Atenor	+3,10%
Ascencio	+3,08%
Argenx	+2,81%
Curetis	+2,80%
Smartphoto	-2,07%
ASIT Biotech	-2,27%
Dexia	-2,78%
Texaf	-2,89%
Van de Velde	-3,32%
Biocartis	-3,35%
Sioen	-3,65%

Plus fortes baisses

MARKET LIVE

De la clôture de Tokyo à celle de Bruxelles, les infos du marché, minute par minute sur www.lecho.be

Suivez-nous sur Twitter: @MarketLive_BE

BRUXELLES

www.euronext.com Bulletin de cours officiel - 29/04/2019

EURONEXT

ACTIONS BELGES - Continu et Double Fixing

code Stock	Nom	Haut	Bas	Closure	Ecart en %	Plus haut	Plus bas	1 an	Dernier coupon brut	Cours/ Volume bénéf. du jour
A										
ABI	AB InBev	E 100	78.870	77.840	78.790 +0,65	91.140	56.320	-3,01	0.8000 (18)	3143.95 959363
ABO	ABO-Group	DF	2.600	2.600	2.600 0,00	3.860	1.940	-29,73	-(-)	26.900 900
ACPH	ACACIA PHARMA	3.600	3.500	3.565 +1,57	4.300	1.202	-4,09	-(-)	29.16	
ACCB	Accrington	0,042	0,041	0,041 0,00	0,044	0,039	-6,82	-(-)	4.10 125810	
ACKB	Ackermann-V.H.	N150	142.300	141.100	142.200 +0,35	160.800	127.200	-3,39	2.0000 (17)	16.29 27232
AED	Aedifica	N150	78.900	78.200	78.900 +0,25	84.265	68.780	14.14	2.5000 (18)	19.97 198127
AGS	Ageas	E 100	46.980	46.440	46.900 +0,54	47.190	37.520	11.56	2.1000 (17)	11.27 386715
AGFB	Agfa-Gevaert	N150	3.918	3.832	3.848 -1,23	4.190	2.932	29.21	-(-)	- 88884
AD	Ahold Delhaize Koninklijke	E 100	21.320	21.25	21.25 -0,16	24.005	18.600	9,15	0.7000 (18)	22.23 249736
APAM	Aperam	N150	28.180	27.750	27.750 +1,05	42.860	21.270	-27,13	0.4375 (19)	9.37 18475
ARGX	argen-X	N150	113.600	110.400	112.400 +2,81	119.600	54.300	60,40	-(-)	- 65987
ASC	Ascendo	54.000	51.600	53.600 +3,08	57.800	45.000	13,61	3.4000 (18)	10.39 5514	
ASIT	ASIT biotech	1.448	1.352	1.330 -2,27	4.080	1.050	-61,77	-(-)	- 66670	
ATEB	Atenor	67.800	64.600 X	66.600 -0,30	69.800	46.000	52,24	2.2000 (18)	10.21 4982	
AVTX	Avantum	2.810	2.730	2.790 -0,36	6.130	1.760	-51,98	-(-)	- 16850	

code Stock	Nom	Haut	Bas	Closure	Ecart en %	Plus haut	Plus bas	1 an	Dernier coupon brut	Cours/ Volume bénéf. du jour
B										
BALTA	Balta Group	3.385	3.150	3.320 +5,40	6.430	3.020	-46,01	0.0800 (18)	16.60 18037	
BANI	Banimo A	3.500	3.400	3.470 -0,86	3.680	3.120	11,46	-(-)	- 10706	
BNB	Banque Nationale	250.000	250.000	250.000 -1,18	302.000	234.000	-97,12	127.600 (17)	1.35 69	
BAR	Barco	N150	157.400	155.200	156.200 -0,13	158.400	91.000	24,70	2.1000 (17)	15.99 1373
BEFB	Beffimo	52.300	51.800	52.000 +0,97	52.900	46.050	4,19	3.4500 (18)	16.05 7172	
BEKB	Bekaert	N150	24.300	23.540	24.000 +1,10	35.360	17.410	-29,57	1.0000 (17)	19.51 112192
BLER	Blereta	DF	1.500	1.500	1.500 0,00	1.500	1.070	7,91	-(-)	- 429
BLU	Beluga	DF	1.500	1.150	1.150 -35,40	13.240	9.670	-9,84	-(-)	- 66950
BCART	Biocarts	N150	12.100	11.520	11.540 -3,35	112.800	79.600	-11.56	-(-)	- 3892
BOTHE	Bone Therapeutics	3.845	3.750	3.800 +0,53	11.900	3.210	-61,11	-(-)	- 10957	
BPOST	bpost	N150	10.755	10.555	10.690 +0,75	18.420	7.220	-31,70	1.0600 (18)	8.10 435670
BREDE	Bredereede	62.000	61.400	61.400 -0,97	62.000	50.000	21,85	-(-)	9.87 3059	

C

code Stock	Nom	Haut	Bas	Closure	Ecart en %	Plus haut	Plus bas	1 an	Dernier coupon brut	Cours/ Volume bénéf. du jour
CAMB	Campine	DF	29.800	29.400	29.800 +4,93	36.000	26.400	13,00	1.5500 (17)	7,66 170
CPIN	Care Property Invest	23.000	22.800	23.000 +0,86	24.000	18.400	29,58	0.7200 (18)	19.33 7079	
CYAD	Celvad	N150	18.600	18.400	18.500 +0,54	32.960	15.100	-38,29	-(-)	- 11914
CENER	Cenergy	-	-	P1380	-	1.400	1.000	10,22	-(-)	-
CFEB	Cefixime	89.400	87.600	89.200 +1,36	112.800	76.900	-11,10	2.4000 (17)	13,16 13022	
COMB	Cie du Bios Sauvage	398.000	387.000	388.000 -2,02	415.000	361.000	-11,14	7.6000 (17)	- 40710	
COFB</										

Investir

EN BREF

La dette belge déjà refinancée à plus de 60%

L'État belge a emprunté 3 milliards d'euros sur le marché obligataire lundi, a annoncé l'Agence fédérale de la dette. Ce montant était le maximum de la fourchette



d'estimations annoncées pour cette adjudication, qui allait de 2,5 à 3 milliards. En tout, le Trésor public a déjà levé 18 milliards d'euros cette année, soit 64% de l'objectif de 28 milliards fixé dans le plan de financement de 2019 pour les obligations gouvernementales belges (Olo). Lundi, l'Agence de la dette a émis des Olo à cinq, dix et trente ans. Les titres à dix et trente ans ont été assortis de taux d'intérêt moyens de 0,44% et 1,521% respectivement. Pour les obligations à cinq ans, l'État belge a obtenu un taux moyen négatif: -0,164%.

Bayer victime de son coupon détaché



Bayer a reculé à cause du détachement du dividende de 2,80 euros. Par ailleurs, des actionnaires défendent la direction. **P. 15**

Clôture de l'émission obligataire d'Aenor

Aenor a annoncé lundi la clôture anticipée de son offre en souscription publique d'obligations, le montant maximum de l'offre ayant été atteint. Le promoteur immobilier a ainsi levé 60 millions d'euros via des obligations à quatre et six ans assorties de coupons bruts de 3% et 3,5%, pour des rendements actuariels nets de 1,709% et 2,114%. L'offre avait de fortes chances d'être souscrite, compte tenu de la taille limitée de l'opération et du ticket d'entrée relativement bas, à savoir 1.000 euros.

Les résultats de Philips salués en Bourse

Le groupe néerlandais d'information Philips a publié un bénéfice net en hausse au premier trimestre et a maintenu ses prévisions.

PHILIPS



12,2%

Forte hausse du taux d'épargne des ménages

Au quatrième trimestre 2018, le taux d'épargne des ménages a augmenté à 12,2%, contre 11,3% au trimestre précédent, selon les chiffres de la Banque nationale de Belgique, publiés lundi.

Les questions auxquelles devra répondre la Fed

LE RÉSUMÉ

Les membres de la banque centrale américaine se réunissent pour deux jours de discussions sur la politique monétaire.

Prise entre deux feux, l'institution monétaire devrait rester prudente.

JEHAN GOFFIN

Hausse ou baisse? La question de l'évolution des taux d'intérêt américains hante de nouveau les investisseurs alors que les membres de la Réserve fédérale (Fed) se réunissent ces mardi et mercredi pour discuter politique monétaire. Selon le compte rendu de leur précédente réunion, plusieurs gouverneurs n'excluaient pas un «modeste» relèvement de taux «plus tard cette année». Ont-ils encore le même avis aujourd'hui?

La grande majorité des observateurs n'attendent toutefois pas de réponse définitive à court terme. «Ce ne sera pas une grande réunion de la Fed», prévient Bernard Keppenne, économiste en chef de CBC Banque. La Réserve fédérale a déjà effectué un virage à 180 degrés en quelques mois et il est trop tôt aujourd'hui pour qu'elle décide quoi que ce soit.» Rappelons qu'en décembre, la banque centrale tablait encore sur plusieurs hausses de taux en 2019 avant de faire volte-face. Elle a annoncé fin mars ne plus en prévoir pour cette année et a décidé de suspendre la réduction de son bilan.

«La clé, c'est l'inflation»

Lors de la conférence de presse qu'il tiendra mercredi, Jerome Powell, le président de la Fed, devra répondre à deux questions centrales. La première concerne l'évolution de l'inflation. «Powell devra expliquer pour-



Le président de la Fed, Jerome Powell, tiendra sa conférence de presse à 18h30 GMT. © AFP

quoi l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire sans les éléments volatils comme les prix du pétrole, NDLR) recule alors que le taux de croissance progresse», explique Bernard Kepenne.

L'indice des prix basé sur les dépenses de consommation (PCE), mesure préférée de la Fed pour observer l'évolution des prix, s'est établi à 1,5% le mois dernier contre 1,3% en février. Mais hors énergie et alimentation, l'indice s'est replié à 1,6% contre 1,7% en février.

«La clé, c'est l'inflation», confirme Nicolas Forest, responsable de la gestion obligataire chez Candriam. Si la faiblesse observée perdure, la Fed devrait, selon lui, annoncer une baisse des taux. «Mais la situation actuelle ne le justifie pas encore.» Il

«La situation actuelle ne justifie pas encore une baisse des taux.»

NICOLAS FOREST
CANDRIAM

penche plutôt pour une prolongation du statu quo pendant plusieurs mois.

Aux ordres de Trump?

L'autre question centrale, c'est l'indépendance de la Fed. «Qui dirige la Fed aujourd'hui?», se demandent plusieurs observateurs. Après avoir invectivé la banque centrale pour qu'elle mette fin à son resserrement monétaire, Trump a remis le couvert ce mois-ci. Il exige désormais que la Fed abaisse ses taux directeurs. «Jerome Powell est pris entre deux feux», note Bernard Keppenne. Soit il annonce une hausse de taux et il se prend une volée de bois vert par Donald Trump. Soit au contraire, il annonce une baisse des taux et tout le monde va croire qu'il a plié devant Trump.»

AB InBev franchira-t-elle les 80 euros?

AB InBev a grimpé de 35% depuis janvier. Sera-t-elle capable de maintenir ce mouvement haussier? Première réponse le 7 mai avec les résultats trimestriels du groupe brassicole.

STÉPHANE WUILLE

Depuis le 1^{er} janvier, l'action AB InBev s'est adjugé 35%, récupérant, en partie, son ample chute actée en 2018. Mais le titre a du mal, depuis quelques jours, à franchir la barre des 80 euros. Alors, stop ou encore? Réponse le 7 mai, date de publication des résultats du groupe pour le premier trimestre.

Fin février dernier, lors de la publication de ses chiffres annuels, il a évoqué pour 2019 une «forte croissance des produits et de l'ebitda» en se gardant bien de plaquer des chiffres sur cette prévision.

D'après le consensus des analystes financiers, le total des volumes vendus devrait atteindre 134,27 millions d'hectolitres à la fin du trimestre contre 134,83 millions un an plus tôt, soit une baisse de 0,42%. Toutefois, en se basant sur le concept de «croissance interne» utilisé par AB InBev afin d'éliminer l'impact des écarts de conversion des activités à l'étranger et des changements dans le périmètre, on arrive à une progression de 1,2%, toujours selon les analystes.

«Le groupe n'a dégagé une croissance de ses volumes supérieure à 1% qu'à trois reprises en vingt trimestres.» C'est KBC Securities qui est le plus confiant sur la valeur avec un «target» de 105 euros et ING qui s'en méfie le plus (54,9 euros).

AB INBEV



Pour l'heure, la majorité des analystes qui suivent la valeur (23 sur 35) recommandent toujours un achat de celle-ci en dépit de son brillant parcours du début d'année. L'objectif de cours moyen s'élève à 84,23 euros, ce qui correspond à un potentiel de hausse autour de 7%.

C'est KBC Securities qui est le plus confiant sur la valeur avec un «target» de 105 euros et ING qui s'en méfie le plus (54,9 euros).

«Le groupe n'a dégagé une croissance en volumes supérieure à 1% qu'à trois reprises en vingt trimestres.»

DUNCAN FOX
BLOOMBERG INTELLIGENCE

Ce que les investisseurs peuvent espérer des résultats d'Apple

SALIM NESBA

Derrière les chiffres qu'Apple va dévoiler ce mardi, une question revient avec insistance dans les salles de marchés: que va faire Tim Cook avec sa montagne de cash? Le groupe californien disposait de la coquette somme de 130 milliards de dollars dans ses caisses à la fin 2018. L'heure pour une acquisition monstrueuse? Certains suiveurs de l'action en sont convaincus et les noms d'Activation Blizzard, Sonos voire Netflix sont souvent cités. L'an dernier, la marque à la pomme ne fermaient plus la porte à une opération de rachat,

de quoi alimenter les spéculations.

Quelques emplettes pourraient permettre au fabricant de l'iPhone de trouver d'autres ressorts pour sa croissance. Car, on l'a vu lors du précédent bilan comptable, quand les ventes de son téléphone vedette souffrent, c'est tout l'ensemble qui vacille.

Plus 29 % depuis le début de l'année

Le repli des ventes d'iPhone en Chine constaté fin 2018 avait sévèrement été sanctionné sur les marchés. Apple se voyant contraint de faire un «profit warning» qui a en-

Avec ses 130 milliards de dollars de trésorerie, Apple pourrait récompenser ses actionnaires autrement.

voyé l'action dans les cordes. Depuis, le cours de Bourse d'Apple a repris des couleurs, gagnant 29% depuis le début de l'année alors que le Dow Jones a avancé de 14%.

Avec ses 130 milliards de dollars de trésorerie, Apple pourrait aussi récompenser ses actionnaires autrement. Souvenez-vous, en mai 2018, au moment de présenter ses résultats, le groupe technologique avait promis un gigantesque plan de rachat d'actions à 100 milliards de dollars. Une opération inédite à Wall Street et qui a eu pour effet de gonfler le dividende proposé aux actionnaires de 15,9%. Mais, la prime qui

sera annoncée cette année risque d'être moindre. Il faut dire qu'Apple a besoin de moyens pour financer ses nouveaux développements, comme son incursion dans les vidéos en streaming. Selon Aaron Rakers, analyste chez Wells Fargo, Apple sera moins dépensier sur le dividende cette année, libérant autour de 35 milliards de dollars pour la chose, soit un montant qui se rapproche de celui provisionné en 2016 et en 2017.

Si cette projection se confirme, il sera alors question d'une hausse du dividende avoisinant les 10%. Réponse mardi soir.

APPLE

